



MÉTÉO

Aujourd'hui Le temps sera assez ensoleillé. Vent modéré du sud-ouest en montagne. Au sud: nébulosité changeante, averses isolées encore possibles.

Demain Nébulosité variable avec quelques averses, d'abord au sud, puis aussi à l'ouest. Fin de la semaine: aggravation et baisse des températures.

Lac des Brenets 750,66 m					Lever 6 h 12	Coucher 20 h 46
Lac de Neuchâtel 429,63 m	16°	4°	2400 m			7 h 06

Fête à souhaiter: Florian

À LA RENCONTRE DU PUBLIC

Projet culturel d'envergure pour 1991 ▶ 4

CSEM: LE FUTUR PASSE AUSSI À MARIN

Assemblée des actionnaires du CSEM, hier à Neuchâtel ▶ 6

COLLISION FERROVIAIRE AUX BOIS

Un train des CJ sur la mauvaise voie ▶ 17

LES FANTÔMES DU PARLEMENT

L'absentéisme au Conseil général de La Chaux-de-Fonds ▶ 19

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

OPINION

Avec un franc contre mille

Le plaisir que prennent les Suisses romands à pétochier sur la forme, quand, enfin, ils sont d'accord sur le fond, est un vrai régal pour les Alémaniques...

Du côté de Bâle ou de Zurich, on n'est pas moins âpres à la discussion que n'importe où ailleurs. Mais où la suprématie alémanique s'installe, c'est dans la cohésion, dans la solidarité autour d'un choix quand il est arrêté.

Alors tout va fort et vite. On en a encore vécu un bon exemple hier lors de la visite à Marin de dix professeurs de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, conduits par leur président.

Après un long et laborieux travail, il est enfin admis que Marin est le centre suisse de micro-électronique dont l'industrie a un besoin vital, faute de quoi la Suisse doit oublier sa vocation industrielle dans les dix années à venir.

C'est parce qu'ils en sont convaincus que les profs de l'Ecole polytechnique de Zurich sont venus évaluer sur place, à Marin, la maîtrise de l'infiniment petit, qui permet de voir grand au plan industriel. Et à Lausanne, on partage cette vision à l'EPFL.

En matière de recherche, nous ne pouvons pas investir un franc, là où nos concurrents en mettent mille et prétendent aux mêmes résultats qu'au Japon, qu'aux Etats-Unis ou que dans l'Europe du Marché commun!

Et pourtant avec des investissements limités nous obtenons beaucoup.

Notre avenir industriel ne se joue peut-être pas tant au niveau de la recherche que dans notre aptitude à concentrer nos moyens financiers autour de quelques centres de recherches, dont Neuchâtel et Marin pour la micro-électronique.

Le concept de ce parc technologique concentré sur l'électronique et quelques nouveaux matériaux est enfin admis par l'ensemble des partenaires romands, alémaniques, les Hautes Ecoles et la Confédération.

Ce qui ne sera pas admis, c'est que l'on disperse une partie de la capacité financière dans des constructions qui relèvent plutôt de l'industrie hôtelière que des laboratoires de recherche.

Tout doit être concentré dans l'équipement et, à l'image des Américains et des Japonais, pour rester compétitifs, les Suisses doivent apprendre à inventer dans des hangars...

Gil BAILLOD

Opération de ratissage

L'armée israélienne pénètre en territoire libanais

La région libanaise de l'Arkoub, sanctuaire palestinien plus connu sous le nom de «Fatahland», a été le théâtre hier d'une vaste opération de ratissage menée par l'armée israélienne en dehors de sa «zone de sécurité» et très près des positions de l'armée syrienne, qui était en état d'alerte.

Plusieurs centaines d'hommes - de 1200 à 1500 selon le porte-parole de la FINUL, M. Timur Goksel, moins de 1000 selon des sources israéliennes - transportés par hélicoptères et appuyés par des blindés ont participé aux opérations de ratissage qui ont commencé lundi soir et se poursuivaient hier soir.

Toutefois, les forces israéliennes avaient commencé en fin de journée à se retirer de certaines zones, notamment de régions placées sous le contrôle de la FINUL (Force intérimaire des Nations Unies au Liban).

«OPÉRATION HABITUELLE»

Le premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir, a expliqué qu'il s'agissait d'une «opération habituelle de surveillance destinée à empêcher les terroristes de lancer

des attaques» contre Israël depuis cette région. Elle fait suite à deux attaques palestiniennes contre le nord d'Israël qui, la semaine dernière ont fait deux morts dans les rangs israéliens et cinq côté palestinien.

Le Liban a aussitôt décidé de porter plainte auprès de l'ONU contre cette incursion.

Quelque 500 soldats israéliens, transportés par hélicoptères, ont atterri hier avant l'aube près de la localité druze et sunnite de Ain Ata, située en dehors de la «zone de sécurité» israélienne dans le sud-est du Liban, non loin des positions syriennes. Ce déploiement avait été précédé de bombardements d'artillerie sur Ain Ata et les localités voisines.

Six chars et neuf véhicules blindés de transport de troupes sont

ensuite entrés à Ain Ata où les Israéliens, armés de fusils d'assaut et de fusils lance-grenades ont fouillé la localité maison par maison après avoir bouclé la ville.

Selon la police libanaise, les forces syriennes, déployées à quelques kilomètres seulement de Ain Ata, avaient été placées en état d'alerte et les chars syriens avaient pris position sur des hauteurs dominant la zone israélienne de sécurité. Interrogé sur une éventuelle confrontation avec les Syriens, M. Shamir a déclaré à la radio israélienne: «Je ne crois pas qu'il existe un tel danger.»

Il s'agissait de la troisième incursion israélienne en territoire libanais depuis le début de cette année mais l'opération a revêtu une ampleur sans précédent depuis deux ans. A cette époque, en février 1986, plus de 1000 soldats et plusieurs dizaines de chars et d'hélicoptères avaient passé le sud du Liban au peigne fin pour retrouver deux soldats israéliens capturés par les Palestiniens. (ap)

Francfort: ouverture d'une banque écologique



Grave échec pour Xamax

Servette s'impose 4 à 2 à La Maladière



En marquant deux buts hier soir, Karl-Heinz Rummenigge a été le bourreau des Neuchâtelois.

(Lafargue)

SPORTS 12 - 15 - 16

Swatch: cuir et métal

Elle vient, elle arrive, elle est prête la nouvelle «Swatch»: bracelet cuir et coiffe métallique.

C'est un produit que ses créateurs ont fait évoluer à partir du célèbre modèle de base.

C'est une nouvelle et très belle collection qui fait déjà fureur aux Etats-Unis où elle a été présentée sur quelques marchés test.

Cette ingénieuse conception d'une coiffe qui vient fixée sur la boîte plastique offre non seulement un nouveau «look» à la plus copiée des montres dans le monde, mais permet aussi de faire évoluer son prix.

Le nouveau modèle, le plus simple, sera vendu un peu plus cher que la «Swatch» classique et le plus sophistiqué ne devrait pas dépasser 75 francs.

La plus grande partie de la nouvelle collection est habillée de la coiffe métallique. Le bracelet cuir sera plus limité... et

d'autant plus recherché par les collectionneurs de «Swatch», fort nombreux, quand on voit quels prix peuvent atteindre les premiers modèles dans de prestigieuses ventes aux enchères!

G. Bd

Caisse Cantonale d'Assurance Populaire

2001 Neuchâtel Mêle 3

038

25.49.92

Assurez aujourd'hui votre vie de demain

Agence générale L.-Robert 72 039 23.32.24 La Chaux-de-Fonds

L'ÉVÉNEMENT

Histoire belge

Admirable Belgique !

Depuis quatre mois elle n'avait plus de gouvernement et ni ses habitants, ni l'Europe, ni le monde ne s'étaient aperçus de rien.

L'équipe démissionnaire, composée de sociaux-chrétiens et de libéraux flamands et wallons, traitait des affaires courantes. L'opposition socialiste, les nationalistes flamands et les écologistes ne lui faisaient aucune misère. Et tout se passait sans hauts, ni bas dans le plat pays.

Une merveille, quoi !...

Même si elles durent un peu plus longtemps que les roses, la bêtise et la quiétude politiques n'ont malheureusement qu'un temps.

Une information vient de nous apprendre que les partis du royaume du sire Baudouin se sont entendus pour mettre fin à ce que l'on n'ose appeler une crise.

D'ici quelques heures ou quelques jours, Bruxelles aura donc à nouveau la faveur d'abriter un gouvernement.

Les affaires courantes ne seront pas mieux gérées. Les

querelles pourront reprendre. La guerre linguistique pourra faire rage...

L'image est caricaturale, mais il ne serait peut-être pas inutile de tirer quelques leçons de l'intermède belge.

L'événement survenu dans la patrie de Jacques Brel ne témoigne-t-il pas que les gouvernements s'occupent trop souvent de l'épisodique, du train-train administratif, du dernier faits divers dont on cause aux dépens des défis cruciaux que pose la révolution permanente dans laquelle est entrée notre société ?

Si les parlementaires ne les contraignent pas à «s'approfondir» sur le superficiel et les mécanismes bureaucratiques et à y gaspiller leurs réflexions, tout n'irait-il pas mieux ?

Les ministres pourraient s'essayer à résoudre vraiment l'essentiel, tandis que les affaires courantes continueraient à marcher bon train ! Sur leur lancée.

Certes, une telle conception exigerait un remodelage du parlementarisme, des Chambres reflétant davantage la diversité et l'intérêt de la population.

Utopie ? C'est à voir, si l'on veut faire front efficacement à la montée du Le Penisme et des autres nostalgies résiduelles.

Willy BRANDT

«Le fardeau de l'OTAN»

Appel américain aux alliés européens

Hier à Bruxelles, le secrétaire adjoint américain à la Défense William Taft a demandé à ses partenaires de l'OTAN de mieux partager le «fardeau» de cette institution.

Ce partage concerne non seulement les finances (les USA restent le principal bailleur de fonds de l'Alliance), mais aussi la coopération sur les armements, la coopération politique et technologique.

Un rappel à l'ordre lancé pour diverses raisons. Sur le plan intérieur, le déficit budgétaire impose aux Américains des coupes sombres dans les dépenses, notamment dans le domaine militaire. Sur le plan extérieur, les USA veulent

ramener leurs alliés sur le droit chemin. L'attitude du Danemark, par exemple, n'est pas du goût de l'Oncle Sam. Il craint certainement la contagion.

La volonté américaine est claire. Reclamer l'Alliance dans la perspective du prochain sommet de Moscou ne peut que servir les intérêts de M. Reagan.

Reste que les Européens peuvent en profiter pour faire pression sur la Maison-Blanche. Ils devraient demander, par exemple, à être un peu plus «présents» dans les débats entre Reagan et Gorbatchev. Contrairement à ce qui s'était passé à Washington. D. D.

Villes bombardées

Le régime communiste éthiopien s'attaque délibérément aux civils

Des avions éthiopiens ont bombardé deux villes dans la province du Tigré, faisant 20 morts et 11 blessés dans la population à Wukro (nord de la province du Tigré) et au moins deux morts à Adigrat, sur la route principale reliant Asmara (Erythrée) à Mekelle (Tigré), a annoncé le Front populaire pour la libération du Tigré (FPLT).

Dans un communiqué parvenu à Nairobi, le mouvement séparatiste a affirmé que des Mig de l'armée de l'air éthiopienne avaient bombardé samedi la ville de Wukro pendant 45 minutes. Wukro est l'une des villes tigréennes prises par le FPLT au cours des deux derniers mois.

Il s'agit, selon le mouvement, du deuxième bombardement de la ville, qui servait de centre de distribution des secours aux victimes de la famine dans la région. Le premier bombardement avait eu lieu le 9 avril, selon le FPLT. La cible

du dernier bombardement a été le centre commercial de l'agglomération et les principales victimes sont des commerçants et des passants indigne le mouvement.

Selon le FPLT les forces gouvernementales s'attaquent délibérément aux zones de grande densité de peuplement comme les centres de distribution de secours, les marchés et les centres commerciaux. Le mouvement rebelle lance un appel à la communauté internationale pour qu'elle condamne ces attaques de la population civile du Tigré. (ats, afp)

Contacts exploratoires

Pour mettre fin à la guerre civile en Angola

Pour la première fois depuis le début de la guerre civile en Angola en 1975, Sud-Africains, Angolais, Américains et Cubains se sont retrouvés hier à Londres, en un lieu secret, pour examiner les conditions devant conduire au retrait des troupes étrangères et à la paix dans cette ancienne colonie portugaise de l'ouest de l'Afrique.

La question de la Namibie, tou-

jours occupée par l'Afrique du Sud malgré les résolutions de l'ONU, sera également examinée.

Il est peu probable que cette réunion débouche sur des résultats concrets tant le dossier angolais est complexe et les positions des uns et des autres éloignées mais il est déjà remarquable qu'elle ait eu lieu, ont souligné les observateurs. (ap)

Gdansk: Walesa accueilli en héros
« Nous ne voulons pas être les mendiants de l'Europe »

Lech Walesa a reçu un accueil triomphal hier aux chantiers navals Lénine de Gdansk, où il était venu apporter son appui aux milliers d'ouvriers en grève depuis lundi, à l'endroit même où naissait le syndicat libre «Solidarité» en 1980.

A l'époque, Lech Walesa avait dû sauter la barrière entourant les chantiers pour pouvoir prendre la tête du mouvement ouvrier qui négociait avec la direction. Hier, le président de Solidarité est arrivé à bord d'une Skoda rouge, avec un chauffeur au volant.

«Nous ne voulons pas être les mendiants de l'Europe et du monde» s'est exclamé le Prix Nobel de la paix 1983. «Nous avons perdu huit ans». Le discours du président de Solidarité était fréquemment interrompu par les acclamations des grévistes qui criaient «Lech, Lech», ou «Bravo, bravo».

«Ici, sur le lieu de naissance de Solidarité, je déclare aux autorités qu'elles aggravent les pertes, qu'elles forcent Solidarité à conduire la nation sur la voie des réformes», a déclaré dans un porte-voix le plus célèbre électricien des chantiers navals.

«JE SUIS FATIGUÉ»

Mais M. Walesa a ajouté: «Je ne suis pas votre leader. Je suis fatigué. Il faut vous trouver un autre Walesa. J'ai fait ce que je devais faire. Je ne veux pas d'un passé. Je veux du pain, du calme et de la

paix pour nous tous. Je veux aider la Pologne sur la route des réformes».

Selon les responsables de la grève, entre sept et huit mille des 12.000 ouvriers des chantiers navals ont cessé le travail. La production semblait totalement interrompue.

Les revendications des grévistes étaient inscrites sur une grande affiche apposée sur les grilles de l'entreprise: hausse des salaires, légalisation de Solidarité, libération des prisonniers politiques et réintégration des militants licenciés.

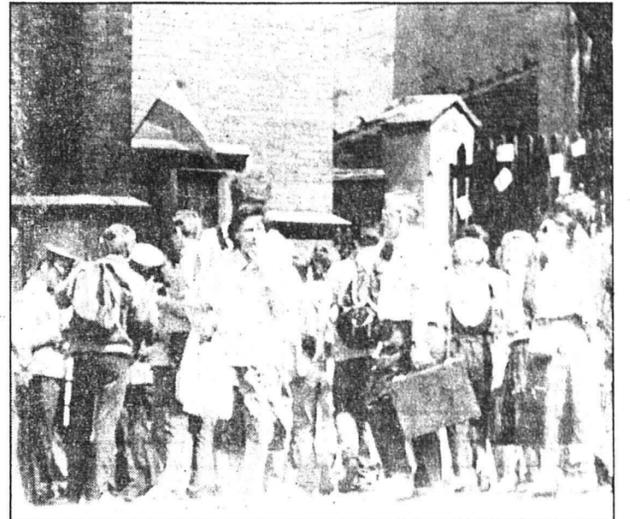
Lundi, les grévistes ne réclamaient que la reconnaissance d'une section locale de Solidarité.

«Cela ne peut pas faire partie des négociations», a rétorqué le porte-parole du gouvernement, M. Urban, lors d'une conférence de presse.

UNE VAGUE DE GRÈVES

«Une vague de grèves est en train de recouvrir le pays», avait de son côté annoncé Solidarité dans un communiqué signé par Lech Walesa et diffusé dans la nuit de lundi à mardi.

«Ce ne sont pas que de simples conflits locaux», expliquait le



La police contrôle les étudiants devant l'Université (Bélino AP)

texte: «Ils traversent la Pologne et sont le résultat de la crise économique et de l'absence de politique de réformes convaincantes offrant des perspectives d'avenir.»

Aux aciéries Lénine de Nowa Huta, le comité de grève - dont les pourparlers avec la direction sont interrompus depuis jeudi - a annoncé qu'il avait accepté sous condition une réunion élargie avec la direction. Mais il a insisté pour que trois militants de Solidarité assistent à la réunion, ce que refusait jusque-là la direction.

Le gouvernement et l'opposition ont confirmé qu'une grève de courte durée avait eu lieu dans une usine de construction de matériel ferroviaire à Wroclaw. Le mouvement s'est interrompu lorsque la direction s'est engagée à ouvrir des négociations.

Selon Jacek Kuron, conseiller national de Solidarité, la police a interpellé lundi au moins neuf responsables régionaux du syndicat dissous, dont Bogdan Lis, responsable de la région de Gdansk. (ap)

Tchécoslovaquie: critiques et autocritique

Le premier ministre tchécoslovaque, M. Lubomir Strougal, a dressé hier, devant l'Assemblée fédérale (parlement), une liste de problèmes économiques et sociaux de son pays, tout en procédant à une autocritique personnelle.

A l'occasion de la présentation du programme de son nouveau gouvernement, issu du remaniement du 21 avril, M. Strougal (63 ans), premier ministre depuis 18 ans, a notamment dénoncé «le volume important de problèmes sociaux et économiques» dans son pays

«J'estime honnête et moral d'assumer ma part tout à fait personnelle de la responsabilité de la situation et des insuffisances et ceci dans l'économie comme dans les autres domaines»

Il a annoncé que la Tchécoslovaquie devrait revoir en baisse d'environ 40 à 50 milliards de cou-

ronnes (4,4 à 5,5 milliards de dollars US), les objectifs initiaux du plan quinquennal en cours (1986-1990).

Le premier ministre a souligné la nécessité d'une profonde restructuration de l'économie tchécoslovaque et d'une démocratisation de la vie sociale, tout en avvertissant que l'«on s'opposera à toute tentative d'actions anti-socialistes, visant à semer des troubles et l'inquiétude parmi la population».

En ce qui concerne le marché inté-

rieur, M. Strougal a promis d'«accorder plus de devises pour les importations de produits manquants» et de «réduire les exportations d'articles déficitaires» afin de «stabiliser le marché intérieur».

Selon M. Strougal, le gouvernement tchécoslovaque prépare plusieurs projets de modification de la législation existante, notamment dans les domaines des voyages des citoyens tchécoslovaques en Occident (dès 1989), de la toxicomanie, du trafic de stupéfiants ou de la transmission du SIDA. (ats, afp)

Rédacteur arrêté

Un quotidien palestinien perquisitionné à Jérusalem

Les autorités israéliennes ont arrêté lundi Hatem Abdoul Khader, rédacteur en chef de l'«AL Fajr» (L'Aube), important quotidien palestinien, a annoncé hier la police. Les soldats israéliens ont tué trois manifestants palestiniens en Cisjordanie.

Le directeur du quotidien, M. Hanna Siniora, a expliqué que des policiers en civil et en uniforme avaient fait irruption lundi soir dans ses bureaux, à Jérusalem-Est. La police, a-t-il ajouté, a arrêté M. Khader et consigné les noms de plusieurs employés du journal.

Les forces de sécurité israéliennes ont confirmé cette arrestation

et précisé que M. Khader serait détenu pendant six mois avant d'être jugé, ainsi que le permet la loi d'urgence.

Un porte-parole de l'armée a annoncé que deux Palestiniens avaient été tués à Beni Naim (à trois kilomètres à l'est d'Hébron) lorsque les soldats israéliens ont tiré sur des manifestants qui brûlaient des pneus et jetaient des pierres.

Un autre Palestinien, de 23 ans, a été tué par l'armée dans le camp de réfugiés de Balata (près de Naplouse), où les affrontements sont devenus monnaie courante. (ap)

Deux Suisses enlevés

Vague de kidnapping en Colombie

Deux citoyens suisses ont été enlevés à Bogota hier après-midi par un commando disant appartenir à la guérilla de l'Armée populaire de libération (EPL), ce qui porte à quatre le nombre d'étrangers enlevés dans la même journée en Colombie.

Le matin, deux Allemands avaient été kidnappés. MM. Richard Aufderregger,

secrétaire général de la Chambre de commerce colombo-suisse, et Wilfredo Lehner, secrétaire exécutif de la Fondation caritative protestante «Paz en la Tierra», ont été enlevés en début d'après-midi par un commando armé qui a fait irruption au siège de la Chambre de commerce. (ats, afp)

LE MONDE EN BREF

RACKETT. — Semaine après semaine, pendant plus de huit mois, un lycéen de 17 ans, de Menton (sud-est de la France), a financé sous la menace les besoins en haschisch de cinq toxicomanes qu'il avait rencontrés sur la plage.

MORT EN DANSANT. — Une dame de 80 ans, Mme Suzanne Wuillème, s'est écroulée dans les bras de son cavalier, terrassée par une crise cardiaque, alors qu'elle dansait sur les airs du bon vieux temps, à Bar-le-Duc.

AELE. — M. Jacques Delors, président de la commission européenne, a exposé aux ambassadeurs des pays membres de l'AELE, les résultats du récent séminaire où l'exécutif communautaire s'est prononcé contre de nouvelles adhésions à la CE d'ici à 1992.

PROMENADE. — Un militaire qui participait à des manœuvres en Rhénanie-Westphalie s'est échappé aux commandes d'un char amphibie, parcourant une centaine de kilomètres en RFA, aux Pays-Bas et en Belgique.

AFGHANISTAN. — Un gigantesque glissement de terrain s'est produit dans un village d'Afghanistan, en emportant plusieurs centaines d'habitants et tuant 35 personnes.

SIDA. — Une Fédération européenne de recherche sur le SIDA (FERS), chargée de mettre en commun les informations sur cette maladie et de répartir les thèmes de recherche et les moyens financiers, a été officiellement créée à Paris.

CONTRAS. — Les responsables des rebelles nicaraguayens de la Contra, réunis à Miami (Floride) et alors que le ravitaillement de leurs troupes s'amenuise de jour en jour, étaient sur le point de demander le remplacement de leur chef militaire, le colonel Bermudez.

PSYCHIATRE. — Le tribunal de Cambridge (Massachusetts) a condamné un psychiatre américain à payer 7,5 millions de dommages-intérêts aux parents d'une jeune femme, tuée par un de ses patients, pour «faute professionnelle».

BHOPAL. — Le groupe chimique américain Union Carbide Corp. a déposé une requête auprès d'un tribunal indien contre l'ordre de verser 192 millions de dollars à titre de compensation provisoire aux victimes de la catastrophe de Bhopal.

KADHAFI. — Le colonel Kadhafi s'est prononcé pour l'abolition de la peine de mort et a déclaré que les Libyens vivant à l'étranger étaient libres de retourner dans leur pays.

SUCRE. — L'aggravation de la pénurie de sucre en URSS, due à son utilisation croissante pour la fabrication clandestine de «samogon» (alcool artisanal), a amené les autorités à en renforcer le rationnement.

MATHÉMATIQUES. — Alexandre Grothendieck, 60 ans, un professeur de mathématiques, a décliné une importante récompense scientifique, le prix Crafoord, doté de 130.000 dollars, pour ne pas cautionner les «dérivés de la science officielle».

divers

L'importance des élections communales
ne doit pas échapper aux travailleuses et travailleurs:

pour le maintien des objectifs
et des acquis syndicaux

ALLEZ TOUS VOTER les 7 et 8 mai
Faites votre choix parmi les candidat(e)s qui

**ont défendu de
tout temps la cause
des travailleurs**

Union ouvrière, Union syndicale locale.

Sign.: M. Gobetti

WILD CARD

Peugeot 205 Open.



La Wild Card permet à un jeune favori du public de se mesurer aux compétiteurs chevronnés.

Notre challenger, c'est la Peugeot 205 Open. Fiche signalétique: 104 ch, élégance sportive, prix attrayant. Potentiel: énorme! Le moteur à injection de 1,9 l lui donne un tonus fou, la traction avant, la suspension à 4 roues indépendantes et les stabilisateurs lui garantissent une tenue de

route et de cap impeccable. Sans oublier les freins assistés (disques à l'avant) qui mordent puissamment la chaussée en cas de nécessité!

Extérieurement, la Peugeot 205 Open mise sur un chic noble: 5 portes, vitres teintées, filet décoratif rubis avec liseré or, larges pare-chocs incrustés de chromes, bourrelet latéral de protection et chapeaux de roues GT l'attestent.

A l'intérieur, le luxe se marie au confort: sièges garnis de velours, bordures de sièges et moquette d'un rubis éclatant, banquette arrière repliable par segments, 2 rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur, confort opulent, etc. La Peugeot 205 Open n'est disponible qu'en série limitée. A un prix qui est, lui aussi, limité: seulement **17700 francs!** Essayez-la vite dans votre garage Peugeot!

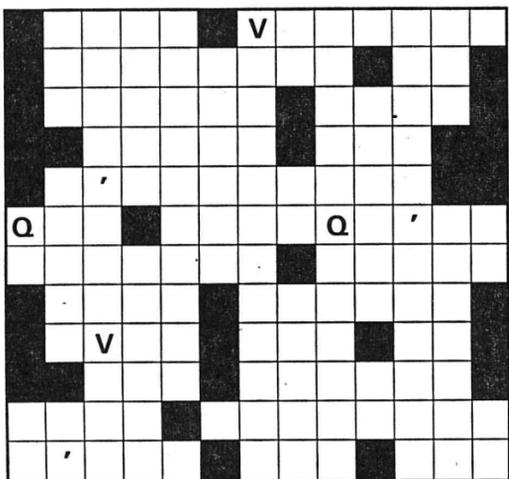


PEUGEOT. SUR LES AILES DU SUCCÈS.

PEUGEOT 205 OPEN

UN SACRÉ NUMÉRO SPÉCIAL.

L'IMPARAPHRASE



2e jour

Reconstituez la phrase fantaisiste qui figure dans cette grille, en utilisant les lettres déjà placées.

Comment jouer?

Dès que vous entendez l'indicatif de L'Impartial sur



(entre 11 h 30 et 12 h 30, du lundi au vendredi), appelez le (038) 244 800.

Vous proposez alors une consonne qui selon vous figure dans la phrase mystère. Si votre proposition est bonne, vous gagnez un petit cadeau pour avoir fait avancer le jeu et vous pouvez donner la phrase que vous avez imaginée. Si la phrase est la bonne, vous remportez le prix du jour en bon de voyage.

Chaque jour une lettre nouvelle est placée dans la grille et le montant du grand prix diminue! (1er jour, 5000 fr., ensuite, successivement 4000 fr., 3000 fr., 2000 fr., 1000 fr., 500 fr., 400 fr., 300 fr. et 200 fr.)

Si vous ne captez pas RTN-2001

Envoyez votre proposition de phrase sur une carte postale à: L'Impartial, L'Imparaphrase, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Si vous découvrez la phrase mystère avant les auditeurs (le cachet postal faisant foi), vous pouvez gagner 200 fr. en bon de voyage, par tirage au sort éventuel.

...bougez avec



Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

38

André Besson

Le barrage de la peur

Roman

Droits réservés Editions Mon Village SA, à Vulliens

— A Malpasset aussi les ingénieurs disaient la même chose! fit un homme d'un certain âge, coiffé d'un chapeau de paille et vêtu d'un costume de toile blanc. Ils prétendaient qu'il n'y avait aucun risque.

— Malpasset? Qu'est-ce que c'est? demanda M. Hyberstsson qui se tenait au premier rang des badauds.

— Un barrage situé dans le Midi de la France, expliqua le vieux monsieur. Un barrage voûte, du même type que celui-ci. Cependant beaucoup moins important puisqu'il ne

contenait que cinquante millions de mètres cubes d'eau alors que le nôtre en contient six cents millions. Une nuit, il a craqué brusquement. C'était je crois en décembre 1959. L'eau a tout emporté sur son passage. Une vague immense qui a ravagé même la ville de Fréjus. Il y a eu plus de quatre cents morts, des dizaines de blessés, des dégâts inimaginables...

— Ça s'est passé il y a plus de vingt-cinq ans, dit Chabaud. Vous pensez bien que ça a servi de leçon aux ingénieurs. Depuis, les barrages sont construits plus solidement et la sécurité a été renforcée!

— Ouais, je crois qu'y faut quand même pas exagérer, renchérit le Parisien. Le Jura, c'est pas Tchernobyl. D'ailleurs, la terre n'a pas tremblé si fort que ça la nuit dernière. La preuve, j'avais rien senti. C'est ma femme qui m'a réveillé!

— Oh! toi bien sûr mon gros ronfleur! s'écria l'épouse du fanfaron, une petite brunette aux yeux délavés. Toi, quand tu pionsces, tout pourrait s'écrouler à la ronde, tu n'entendrais rien! Je suis sûre que je pourrais inviter un copain dans notre lit, ça ne te réveillerait même pas!

— Dites donc, c'est bon à savoir ça Mme Georgette! Si vous le voulez, moi je suis partant pour la nuit prochaine!

La plaisanterie eut pour effet de détendre l'atmosphère en déclenchant les rires des campeurs. Comme pour confirmer l'apaisement des craintes ressenties par l'assemblée, Poupette se mit à redescendre lentement de son perchoir. Elle se laissa prendre par Jacky Chabaud qui la rendit à sa jeune maîtresse. La fillette couvrit aussitôt la petite chatte blanche de baisers puis fila vers la caravane de ses parents, en serrant l'animal contre sa poitrine.

Au Ranch du Mont-Brûlé 8 h

Lorsque ses clients furent tous en selle, Patrick Rollier leur adressa quelques recommandations avant de donner le signal du départ de la randonnée.

— Aujourd'hui, dit-il, faudra pas trop forcer les chevaux. Ils ont passé une mauvaise nuit. Certains sont encore très nerveux. Ils ont été effrayés par le tremblement de terre. Mes parents et moi on a eu beaucoup de mal à les calmer.

Effectivement, plusieurs bêtes donnaient toujours des signes d'énervement. Elles encensaient, piaffaient, s'ébrouaient comme le font souvent les équidés à la veille d'un orage.

— Nous allons partir en direction de Glanvous par le sentier des crêtes, poursuivit le jeune homme. Nous serons au pied du barrage vers onze heures. Nous déjeunerons comme prévu à l'Auberge du Déversoir et rentrerons tranquillement dans l'après-midi par la route de Moiron-en-Montagne. Vous êtes tous d'accord avec ce programme?

— Oui! Oui! approuvèrent en chœur les participants de la randonnée.

Le petit groupe était composé principalement de jeunes gens, moitié garçons, moitié filles. Tous étaient bottés, coiffés de bombes ou de chapeaux de cow-boys.

— Ah! J'allais oublier de vous informer d'une triste nouvelle, reprit Patrick. Vous savez que nous devons être quatorze ce matin? Malheureusement, Mme Goldmann et M. Belloni ne seront hélas! pas des nôtres comme prévu. Ils ont disparu hier soir au cours d'une promenade en bateau sur le lac...

Loin d'y semer la consternation, cette nouvelle suscita au contraire une rumeur amusée parmi la troupe. Tous connaissaient depuis quelque temps les relations un peu particulières entretenues par les deux cousins.

(A suivre)

A la rencontre du public

Projet culturel d'envergure pour 1991

Montrer au peuple suisse quelle est sa réalité aujourd'hui, ce qu'il a été hier, ce qu'il sera demain: tel est le but de Mediarama CH, projet culturel qui devrait éclore en 1991, à l'occasion du 700e anniversaire de la Confédération.

Mediarama CH est conçu comme une encyclopédie électronique, accessible au grand public par le biais de terminaux, ont expliqué hier à Berne le président de la Fondation Leo Schürmann et le directeur du projet, Fernando Bianchi.

FORME ORIGINALE

Les Suisses n'ont pas voulu d'une exposition nationale en 1991: qu'à cela ne tienne, exposition il y aura tout de même, mais sous la forme originale d'un monument du savoir qui ira à la rencontre du public au lieu de l'obliger à se dé-

placer. La Fondation Mediarama CH, créée en mars de cette année à l'instigation de la SSR, vise à constituer une banque de documents sur le pays dont l'accès sera ouvert à un large public.

Le contenu de Mediarama CH: une partie consacrée aux communes, l'autre à des thèmes nationaux. Les informations concernant les communes seront recueillies par les écoliers et leurs maîtres et par les étudiants. Elles couvriront des données statistiques, géographiques, historiques, etc. La partie nationale sera plus thématique:

informations moins systématiques mais plus fouillées. Son élaboration sera confiée à des spécialistes: géographes, historiens, politologues, sociologues en particulier.

1000

TERMINAUX

Pour permettre à chacun d'accéder à ces données, la Fondation Mediarama CH envisage d'installer en 1991 mille terminaux publics dans les offices communaux, les écoles, les bureaux de poste, les halls de gares, etc. Pour s'en servir, pas besoin d'être champion en informatique: il suffit de poser une question sur une commune ou un thème quelconque de la vie helvétique, et l'ordinateur répondra en fournissant cartes, chiffres, photos...

La première phase du projet a été remplie avec la création de la fondation, qui comprend entre autres membres la SSR, l'Office suisse du tourisme, l'Union romande des journaux et l'Association suisse des enseignants. Elle est chargée de la mise sur pied de Mediarama CH, alors que sa gestion sera confiée à une société d'exploitation dont la création est imminente.

Le coût du projet est évalué à quelque 16,6 millions de francs. Ces frais seront pris en charge à raison d'un tiers par la fondation, un tiers par le secteur privé, notamment celui du hard- et du soft-ware, et le dernier morceau par les institutions et organisations membres (Confédération, associations diverses). (ats)

«Recherche et économie vont de pair»

Flavio Cotti à la Journée polytechnique de l'EPFL



Lors de la manifestation trois nouveaux docteurs honoris causa ont été honorés. (Bélino AP)

«L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, qui compte aujourd'hui plus de cinquante instituts et laboratoires, contribue à façonner l'avenir de notre pays et ses travaux de recherche sont l'un des moteurs de l'innovation», a déclaré le conseiller fédéral Flavio Cotti lors de la Journée polytechnique de l'EPFL, hier à Lausanne.

A une époque où l'opinion publique montre un intérêt réjouissant pour l'éducation et la recherche, l'EPFL fournit à l'économie les nouvelles technologies, en même temps qu'elle forme les cadres qui sauront en faire un usage responsable et judicieux, a ajouté le chef du Département fédéral de l'Intérieur. La coopération entre Hautes écoles et économie revêt une

importance capitale et l'EPFL peut se féliciter d'une longue tradition dans ce domaine.

M. Cotti a enfin mis en lumière le renforcement de notre coopération scientifique et technologique avec les pays voisins d'Europe. «Autant que nos intérêts économiques, c'est notre obligation morale face à l'Europe, qui nous appelle à ne pas suivre cette évolution d'un regard distant et hautain, mais à nous associer à cette Europe en devenir, dans la mesure où nos spécificités politiques et démocratiques les permettent et à participer à sa construction. Il ne fait aucun doute à mes yeux que l'éducation la science et la technologie sont un domaine qualifié où notre pays peut généralement collaborer sans réticence». (ats)

Deux affaires macabres

Une Vietnamiennne de 27 ans a été retrouvée morte lundi soir dans son appartement d'Effretikon (ZH). Comme elle l'a indiqué mardi au cours de sa conférence de presse, la police cantonale n'exclut pas la thèse du meurtre.

Les premiers éléments de l'enquête montrent que la jeune femme a reçu entre vendredi soir et samedi la visite de son époux, dont elle vivait séparée. On ne sait pas à quel moment ce dernier a quitté l'appartement avec leur fille de trois ans et un autre enfant de 4 ans, en vacances chez la victime.

D'autre part, un étranger de 40 ans, résident au Tessin depuis plusieurs années, a été arrêté le 24 avril par la police cantonale tessinoise pour le meurtre de sa femme, survenu quatre mois plus tôt sur un parking autoroutier des environs de Nîmes. Ainsi que l'ont communiqué hier le parquet du Sopraceneri et la police cantonale, l'homme a avoué avoir tué sa femme à la suite d'une dispute.

Le couple se rendait en Espagne pour des formalités relatives à leur séparation judiciaire.

(ats)

«On dépasse le mur du son»

M. Hubacher critique l'armée

Pour le président du Parti socialiste suisse (pss) Helmut Hubacher, critique l'acquisition de 40 avions de combat qui vont coûter trois milliards de francs, voire davantage.

Pour une petite Etat comme le nôtre «on dépasse le mur du son».

Dans le service de presse du pss, il estime que la contre-valeur militaire est douteuse et la disproportion entre les dépenses pour l'armée et celles consenties pour

protection de l'environnement est insupportable.

Pour M. Hubacher, les partis bourgeois font des économies en matière sociale, de formation, de culture ou de personnel. Selon eux, la 10e révision de l'AVS ne devrait rien coûter. Il rappelle que les 75 millions de francs que représente l'acquisition d'un seul appareil et se demande si l'armée doit absolument avoir tout ce dont elle n'a pas besoin. (ats)

LA SUISSE EN BREF

VITESSE. — La vitesse autorisée des bateaux à moteur sera réduite sur le Rhin, entre Stein am Rhein et Schaffhouse, dès le 1er janvier prochain.

INCENDIE. — Deux hectares de forêt ont brûlé lundi après-midi près de Kerns (OV). La pluie qui est tombée en soirée a heureusement limité la progression du feu. La cause de cet incendie et le montant des dégâts ne sont pas encore connus.



DÉMISSION. — M. Pierre Thomas, rédacteur en chef du «Quotidien de La Côte», à Nyon, a donné sa démission pour le 31 août prochain, afin de se consacrer à d'autres activités professionnelles. Il avait été coordinateur à L'Impartial.

OMS. — Le sous-secrétaire d'Etat américain à la santé, Don M. Newman, a annoncé à l'Assemblée mondiale de la santé que les Etats-Unis avaient dorénavant réglé totalement leurs arriérés au budget 1987 de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

STRASBOURG. — René Felber, chef du Département fédéral des Affaires étrangères, participera aujourd'hui et demain à la 82e session du Comité des ministres du Conseil de l'Europe à Strasbourg. Cette session est placée sous l'égide du dialogue Nord-Sud instauré par l'Assemblée parlementaire.

ACCIDENT. — M. Alessandro Scandella, 20 ans, de Locarno, s'est tué au volant de sa voiture dans la nuit de lundi à mardi, à Ascona (TI). Il circulait en direction de Locarno quand, pour une raison indéterminée, il s'est jeté contre un camion perché sur la gauche de la chaussée.

FICTION. — Un avion de la Crossair est détourné de Zurich sur le Tessin. L'appareil se pose sur la piste de l'aéroport de Lugano-Agno et est immédiatement entouré par un important dispositif soit quelque 400 policiers, militaires et agents anti-terroristes. Cette impressionnante scène de fiction a eu lieu lundi soir à Agno où l'avion, prêt par Crossair, a atterri à 21 h 45: les passagers réguliers en sont normalement descendus tandis que les quatre «acteurs» choisis pour interpréter les otages, sont restés à bord au main des pirates.

L'exercice s'est terminé hier à l'aube.

DÈCES. — Un ancien policier de Mendrisio, Vittorio Castoldi, 42 ans, est mort la semaine dernière en Thaïlande des suites d'un accident survenu au cours d'un exercice militaire de la légion.

CANCER. — Les travailleurs de bâtiment, y compris les conducteurs de machine et les chauffeurs de camion, ont trois fois plus de cancers du poumon que les enseignants ou les personnes exerçant une profession nécessitant un diplôme universitaire. Telle est la constatation faite au terme d'une vaste étude.

SECOURS. — Le Département fédéral de justice et police a publié de nouvelles instructions concernant les cours de premiers secours aux blessés destinés aux candidats au permis de conduire. Il s'agit de moderniser les instructions datant de 1977.

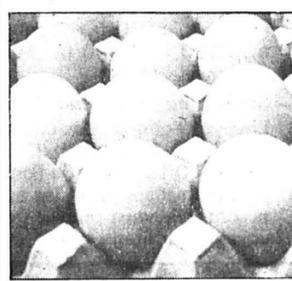
CRÉDITS. — En dépit de critiques émanant du parti socialiste,

des Verts et de l'Alliance des indépendants, le Grand Conseil du canton de Saint-Gall a adopté, un crédit de 2,7 millions de francs destiné à la participation du canton au 700e anniversaire de la Confédération en 1991. Diverses manifestations comme des fêtes régionales, un film et une exposition marqueront l'événement. Un jumelage avec le canton de Neuchâtel est également prévu.

AGRESSION. — Une attaque commise lundi à Lausanne contre une commerçante a mal fini pour l'agresseur, qui a été arrêté. Il était 13 heures quand la propriétaire d'un magasin de tabac a été menacée au moyen d'un couteau par un inconnu qui voulait emporter la caisse. Courageusement, la commerçante a pu mettre son agresseur en fuite. Sur la base du signalement qu'elle a donné, cet individu a été repéré par un policier motocycliste et appréhendé par une patrouille venue en renfort.

PRISON. — Le Grand Conseil vaudois a voté mardi un crédit de 23,1 millions de francs pour la construction de la nouvelle prison de la Côte, à Lonay. Il s'agit d'un établissement mixte dont l'ouverture est prévue pour 1991.

ŒUFS. — Depuis le début de l'année 1987, tous les œufs produits en Suisse sont conformes à la loi sur la protection des animaux, relève la Coopérative romande pour la mise en valeur des œufs et de la volaille, à Vevey.



(Bélinos AP)

A louer pour cause de départ, début juin 1988
appartement de 3 pièces
Fritz-Courvoisier 24.
Prix: Fr. 555.- + charges Fr. 86.-.
☎ 039/28 13 78.

A louer pour le 1er juillet
2 1/2 pièces
entièrement refait. Quartier piscine.
☎ 039/23 13 59.

Côte d'Azur
Agréable location pour 4-6 pers. dans immeuble résidentiel. Mer à 10 min.
Fr. 355.- à 675.-/semaine.
☎ 021/22 23 43
Logement City

Urgent je cherche
jeune fille
de confiance pour la garde de mes deux enfants, 3 jours par semaine à mon domicile.
☎ 039/28 82 77.

Moser
Comestibles Serre 59
☎ 039/23 26 88

Succ. J. Locorotondo
POISSONS FRAIS
du lac et de mer
VOLAILLES

A vendre
caravane pliante Trigano
modèle Marly, 4 à 5 places, 430 kg, avec auvent luxe 290 x 460 cm, bloc de cuisine, roue de secours. Bon état.
☎ 039/26 54 94
le soir dès 18 heures.

A louer au Val-de-Ruz
appartement duplex
● 5 chambres
● 2 salles d'eau
● places de parc
Pour tous renseignements
☎ 038/33 25 35

A louer tout de suite
logement 4 pièces
salle de bains, ascenseur, cuisine agencée pour famille avec enfant(s), rue Jaquet-Droz 63, Fr. 700.- charges comprises. ☎ 038/31 40 75

A louer à Sonvilier pour le 1er novembre 1988 ou date à convenir
appartement 3 pièces
rez-de-chaussée, confort, cave, jardin, Fr. 360.- charges comprises.
☎ 039/41 37 91

Nous cherchons à louer à La Chaux-de-Fonds
locaux pour atelier
plain-pied, 100-120 m², pour tout de suite ou à convenir.
Ecrire sous chiffres XY 7048 au bureau de L'Impartial.

A remettre dans le vallon de Saint-Imier
bar à café
de très bon rendement.
Faire offre sous chiffres 93-31046 à ASSA Annonces Suisses SA, Collège 3, 2610 Saint-Imier

A vendre à Villeret
maison familiale
3 appartements de 2 et 3 pièces. Bonne situation.
Prix: Fr. 240 000.-
Ecrire sous chiffres 93-31044 à ASSA Annonces Suisses SA, Collège 3, 2610 St-Imier.

A La Chaux-de-Fonds dans un quartier bien centré, pour seulement Fr. 500 000.-
devenez propriétaire d'une
maison familiale de 5 1/2 pièces
jumelée.
Vous pouvez encore choisir les matériaux intérieurs!
Liegenschaften Etude immobilière
werner engelmann
Biel Am Wald 36 Bière
Tel. (032) 25 04 04

A louer au Locle, rue Le Corbusier
appartement 3 pièces
avec balcon. Libre dès le 30 juin ou à convenir. Fr. 429.-, charges comprises.
☎ 039/31 32 19

A louer à Saint-Imier pour le 1er mai
appartement 6 chambres
+ W.-C. + bain (séparés) + cave + machine à laver (cave) Fr. 630.- + Fr. 140.- charges (acompte) + Fr. 80.- garage à la rue P.-Jolissaint 38

A louer
magnifique studio
quartier Ecole de commerce.
☎ 039/28 65 59.

A louer à La Chaux-de-Fonds, dès le 1er juillet 1988, au centre de la ville
appartement de 3 pièces
cuisine agencée. ☎ 039/23 11 92, entre 12 et 13 heures et après 18 heures.

SANS SOUCIS

Un effet instantané de fraîcheur juvénile!



Venez l'essayer, gratuitement! Jeudi 5 et vendredi 6 mai

DEEP MOIST DEPOT de SANS SOUCIS. Actuellement la meilleure émulsion hydratante du monde. Aux agents actifs purs, sans émulsifiant. Maintient l'hydratation de votre peau pendant plus de 12 heures et la satinée dès la première application. ...Agitez, appliquez: l'effet de fraîcheur juvénile est instantané!
Journées-conseils SANS SOUCIS avec ESSAI GRATUIT et un précieux CADEAU à l'achat de produits SANS SOUCIS pour Fr. 25.- déjà.

Pharmacie Henry
Av. L.-Robert 68
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 48 70



Aux T.P. comme dans la vie,
j'écoute avant de décider, je comprends avant d'agir.
Pour une ville de dialogue, pour une ville qui progresse,
pour des fonctionnaires au service de la population,
je suis prêt à poursuivre le chemin.

A. Bonin

POP

Forces généreuses pour une ville heureuse unité socialiste

Edit. resp. Cts de la Reusille

● **mini-annonces**

● **à vendre**

POUR CAUSE DE DÉPART, en bloc ou au détail: 1 chambre à coucher, 1 salon, 1 buffet, 1 table, chaises, 1 table de cuisine avec 4 chaises. Prix à discuter.
☎ 039/28 13 78

30 LIVRES Silva, Fr. 120.-; 10 livres Mondo, Fr. 40.-; 40 Avanti, Fr. 80.-; 40 Simenon, Fr. 120.-
☎ 039/26 89 36

UN TÉLÉVISEUR couleurs Philips multi-normes, Pal/Secam, moderne, pour cause double emploi. ☎ 039/23 48 81

PLANCHES A VOILES: F2 Lightning (1984), 2 voiles, Fr. 650.-; Hify 444 (débutant), 2 voiles, Fr. 250.-
☎ 039/28 44 67

VÉLO PEUGEOT pour garçon 6-8 ans, parfait état. ☎ 039/37 12 18

CHATONS PERSANS, bleu, blanc, crème, noir, brun tabby.
☎ 032/93 22 24

CUISINIÈRE A BOIS, Fr. 350.-
☎ 038/31 93 94

VIEUX MEUBLES (anciens): secrétaire 3 corps, une commode avec dessus marbre. ☎ 039/31 68 85

LIVRES AVANTI à l'état de neuf ainsi que livres de guerre 1939-1945. Ecrire sous chiffres BM 7018 au bureau de L'Impartial.

PIANO DROIT August Förster, 1982, couleur noyer matiné. Très bon état. Fr. 3900.-. ☎ 039/44 13 80, le soir.

APPAREIL PHOTO CANON T 70, objectif 35/70, vélos bicross: 1 Gitane, 1 M.B.K. Compétition chromé.
☎ 039/28 83 93 le soir.

BANC CULTURE PHYSIQUE, avec barre et haltères. Très bon état.
☎ 039/26 68 61 de 12 heures à 12 h 45

● **à acheter**

TRAINS ÉLECTRIQUES et mécaniques cherchés par particulier, avant 1965.
☎ 039/31 33 82

● **perdus/trouvés**

PERDU CHAT TIGRÉ GRIS, portant collier jaune, quartier Paix 19,
☎ 039/28 48 48

PERDU MONTRE carrée, dame, avec rubis, bracelet métal doré avec rubis. Entre boulangerie Kolb-Marending ou dans le bus. Récompense.
☎ 039/28 38 94, Mme Nadine Juillerat, Nord 45.

Tarif réduit
85 cts. le mot (min. Fr. 8.50)
Annonces commerciales
exclues

● **offres d'emploi**



Ville de La Chaux-de-Fonds
Mise au concours

La Direction des Travaux publics de la Ville de La Chaux-de-Fonds met au concours quelques postes d'

ouvriers(ères) de voirie

ayant l'habitude des travaux de chantier et porteur du permis de conduire (permis B).
Les candidats(es) intéressés(es) par la fonction de machiniste (formé par nos soins) sont priés de l'indiquer dans leur postulation.

Traitements: selon les dispositions réglementaires.

Renseignements:
M. J. Mucaria, chef de voirie,
☎ 039/27 64 36 entre 16 et 17 heures.

Entrée en fonctions: à convenir.

Offres de service:
Service du personnel, passage Léopold-Robert 3,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Délai d'inscription: 15 mai 1988.
Direction des Travaux publics

Cherche tout de suite ou pour date à convenir, pour régions Saint-Imier et Bienne

maçons

☎ 032/93 55 38

RAPPEL AUX MUSICIENS

- DE LA MUSIQUE ● DES DROITS
- DES LOCAUX ● UN LOGO...



ASSOCIATION DES MUSICIENS NEUCHÂTELOIS

Renseignements, inscriptions auprès des disquaires, des magasins de musique et des organisations culturelles

Grande action de reprise de

Printemps



MATELAS

au 4e étage

A l'achat d'un nouveau matelas, nous reprenons votre ancien au meilleur prix.

Mieux dormir avec les matelas BICO, garantis 10 ans

Deux exemples:

Matelas de santé Isabelle

Matelas Trio Superstar

pure laine de tonte blanche et poil de chameau

pure laine de tonte blanche

588.-

358.-

Les matelas BICO comprennent un noyau en mousse de polyéther résistant qui garantit une longue utilisation.

Le futur passe aussi à Marin

Assemblée des actionnaires du CSEM, hier à Neuchâtel

Le Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM) n'est pas seulement une carte de visite prestigieuse pour Neuchâtel mais avant tout, l'exemple d'une parfaite intégration entre la recherche appliquée développée dans l'industrie et la recherche de base (Hautes Ecoles, Universités). Ses actionnaires ont pu une nouvelle fois s'en convaincre, hier, à Neuchâtel, à l'occasion de l'assemblée générale.

L'assemblée a été ouverte par le président du Conseil d'administration du CSEM, M. Alfred Hartmann, en présence des représentants de la Confédération, du canton et de la ville de Neuchâtel, M. Hartmann a salué le progrès du CSEM et les succès remarquables qu'il a enregistrés en 1987. Les mandats industriels ont atteint la somme de 17 millions de francs et représentent 59% des recettes du CSEM. Grâce à l'augmentation des subventions fédérales, le CSEM est en mesure de répondre à l'offre. Pour M. Hartmann, il est essentiel que le CSEM puisse bénéficier du potentiel de recherche de base financé par les pou-

voirs publics car celui-ci préfigure les développements industriels futurs.

La formule adoptée par le CSEM ayant parfaitement porté ses fruits, le Conseil d'administration a proposé de reprendre dans une structure commune des recherches et développements menés dans le laboratoire RCA de Zurich; un laboratoire fort d'une quarantaine de personnes, dont de nombreux académiciens, spécialisés dans les domaines de l'opto-électronique et des nouveaux matériaux. Selon M. Hartmann, cette offre allait à la rencontre de la stratégie élaborée par le Conseil fédéral dans les années 1976, visant un regroupement de toutes les forces de recherche en Suisse. La proposition était d'autant plus cohérente que le laboratoire RCA envisage également une collaboration très étroite avec l'industrie afin de couvrir 50% de ses recettes par des mandats industriels.

RCA a été provisoirement rattaché au nouvel Institut Paul Scherrer. Des travaux d'une commission spéciale nommée par le Conseil fédéral, il ressort que la proposition du CSEM n'a que peu de chance d'aboutir. La commission propose un rattachement de RCA au Conseil des Ecoles polytechniques, via l'EPFZ. Le Conseil fédéral fera connaître sa décision début juin. Quelle que soit sa décision, M. Alfred Hartmann estime cependant qu'il devra y avoir collaboration et coordination entre les deux institutions.

DÉVELOPPEMENTS DU CSEM: DOUBLE OBJECTIF

Face aux nombreux développements du CSEM, le Conseil d'administration a confié à une commission spéciale l'étude des besoins en locaux du CSEM. Des terrains à proximité des bâtiments du CSEM, appartenant à la ville et au canton, sont disponibles.

Deuxième projet: la création d'un grand laboratoire commun entre EM-Marin, les Hautes Ecoles (EPFL, EPFZ, Université de Neuchâtel) et le CSEM à Marin.

Les partenaires sont acquis à ce concept dont la mise en œuvre nécessiterait des investissements de l'ordre de 80 à 100 millions de francs. Selon M. Hartmann, ce projet est vital pour l'économie suisse et il est nécessaire que notre pays s'engage sur cette voie, permettant de créer une unité de masse critique face à une concurrence de plus en plus acharnée.

Les actionnaires, qui représentaient 1014 actions sur 1080, ont accepté le rapport de gestion, ainsi que les comptes. M. Hartmann devait en outre remercier le professeur Maurice Cosandey, ancien président des EPF, vice-président du CSEM, pour son engagement en faveur du Centre suisse d'électronique et de microtechnique.

1988: BONNES PERSPECTIVES

L'année 1988 se présente bien. C'est ce qui ressort du rapport présenté par le directeur du CSEM, le Dr Max Forrer. En huit mois d'activité, les mandats privés atteignent déjà 18,5 millions de francs alors qu'ils se sont élevés à 17 millions de francs en 1987. Le personnel a passé de 215 personnes à 235 (fin avril 88). Le CSEM a décroché une participation dans deux projets en collaboration avec les PTT. L'un de 2,5 millions de francs sur 2 ans vise à mettre au point des revêtements inorganiques pour fibre optique résistant à l'humidité. Les installations techniques seront intégrées dans les locaux de Cabloptic S.A. à Neuchâtel.

Le second projet, de 3,3 millions de francs, dont 1,5 million pour le CSEM, traite de la technologie «savon pour communication optique sans fil» (ondes de surfaces). Fin juin, le CSEM, est engagé dans trente projets. Les licences vendues pour des traitements de surface spéciaux aux Etats-Unis, au Japon et en Suisse notamment portent leurs fruits et plusieurs contrats industriels sont en cours. En outre, le CSEM est présent dans l'Europe scientifi-

que, grâce à sa participation dans deux projets Eurêka et deux collaborations sont en discussion dans le cadre d'Esprit (programme de recherche sur le traitement de l'information).

1987 aura été marquée également par la mise en service de la ligne-pilote de 2 microns de base-pour circuits numériques 5 volt. Une importante variante de cette technologie de base est en développement pour les activités du CSEM dans le domaine de la basse consommation (1,5 volt).

Sans oublier les rapprochements entre le CSEM et les Hautes Ecoles et les écoles techniques, le développement de la collaboration à des prix préférentiels pour la recherche universitaire qui ont connu des progrès certains.

M. Gérard Bauer devait ensuite présenter une conférence sur le thème «La Suisse face à l'enjeu européen de 1992: implications pour les entreprises, en particulier en matière de recherche scientifique». M. Bauer, qui s'est montré à nouveau très complet, a notamment souligné le fait que la formule liant le CSEM à l'industrie privée était sans aucun doute la meilleure pour s'intégrer à l'Europe scientifique.

P. Ve

Légère diminution Chômage partiel en mars

Selon les données relevées par l'OFIAMT, les réductions de l'horaire de travail se sont établies à plus de 392.000 heures chômées en mars 1988, en légère diminution par rapport au mois précédent (-13.000 heures). Le résultat de mars 1987 a été dépassé de 62.000 heures.

Au total, 6656 personnes réparties dans 250 entreprises ont subi

des réductions d'horaire. Près de 80% des heures chômées se sont concentrées dans trois branches: industrie des machines, du textile et de l'habillement.

Le nombre des licenciements pour raisons économiques est resté stable par rapport à février. En revanche, les pertes de travail pour cause d'intempéries ont affiché une forte progression (le mois de février avait été clément). (ats)

On remet ça !

Troisième cours d'entrepreneurship

Les deux premiers cours ayant rencontré un succès considérable, le Rectorat de l'Université de Neuchâtel a donné son accord pour l'organisation du 3e cours. Celui-ci se déroulera à plein temps du 31 octobre 1988 au 10 mars 1989.

Comme pour les cours précédents, le nombre de participants (de formation universitaire ou technique, ou encore bénéficiant d'une bonne expérience professionnelle) sera limité à 25. Admis sur dossier et, cas échéant, entrevue avec l'un des membres de la direction, les candidats devront présenter dans les grandes lignes leur projet de création d'entreprise, condition de base de l'admission, une motivation à toute épreuve restant bien entendu le facteur-clé d'acceptation.

Le programme de ce 3e cours sera à nouveau subdivisé en trois volets:

- Enseignement (40,2%, soit

env. 280 h.), adapté sur la base de l'expérience des deux premiers cours.

- Projets (57,3%): développement individuel ou par équipes d'un projet de création d'entreprise aboutissant sur la présentation d'un «Businessplan» bien structuré. Ce dernier, soumis à un jury chargé de primer les trois meilleurs projets (prix décernés par la Fondation neuchâteloise de sciences économiques et la Fondation Tissot pour la promotion de l'économie) donne droit au certificat d'entrepreneurship délivré par l'Université de Neuchâtel.

- Conférences et exposés (2,5%) par des créateurs de PME, qui présenteront leur expérience, en mettant en évidence les facteurs de succès et les problèmes rencontrés lors du démarrage de leur entreprise. (comm)

● Cours d'entrepreneurship, Université de Neuchâtel, Av. de 1er-Mars 26, 2000 Neuchâtel, Tél. 038/25 34 83

Mandats renouvelés

Neuf mandats de membres du Conseil d'administration ont été renouvelés pour une période de trois ans. Sont réélus: MM. Pierre Arnold, SMH; Anton Bally, SMH; André Beyner, ASRH (Association suisse pour la recherche horlogère); Hans Diggelmann, Hasler S.A.; Alfred Lüthy, Gebr. Sulzer S.A.; Werner Lüthi, Landis & Gyr Zoug S.A.; André Margot, ASRH; Yves Piaget, Complications S.A.; Will Roos, Brown Boveri & Cie S.A.

M. Bernard Vittoz, président de l'EPFL de Lausanne, remplace M. Maurice Cosandey, ancien président du Conseil des Ecoles polytechniques fédérales, à la vice-présidence du CSEM. M. Jean-Louis Dreyer, ancien président de l'Association suisse des électriciens, l'un des promoteurs du CSEM auquel M. Hartmann a rendu hommage, sera remplacé par M. Johannes Heyner, actuel président de l'ASE. (pve)

Précision

Dans le communiqué publié hier sur Ralston Purina, les résultats annoncés étaient ceux du premier semestre de l'exercice 87-88, et non pas ceux de l'exercice entier.

L'ÉCONOMIE EN BREF

SWISSAIR. - Swissair prévoit de prendre une participation de 11,1/3% au système de réservation de la société américaine Covia, filiale d'United Airlines. Le montant de la transaction est d'environ 160 mio. de francs. Covia exploite le grand système de réservation Apollo.

BBC. - L'année 1988 doit représenter un tournant après cinq ans de stagnation pour l'entreprise électronique BBC Brown Boveri AG, a déclaré à Mannheim Eberhard von Koerber, nouveau président de la direction.

ADIA. - Au premier trimestre de cette année, le chiffre d'affaires d'Adia Services Inc., la filiale américaine du groupe Adia, a atteint 115,1 mio. de dollars contre 84,5 mio. pour la même période de l'année passée. Le bénéfice net de la société américaine a augmenté de 82%.

BANQUE. - Le 24 mai prochain s'ouvrira à Paris la Banque Scandinave-Tuffier, un nouvel institut créé par la Banque Scandinave en Suisse, à Genève, et par la société française de bourses

Tuffier. La banque suisse détendra 51% du capital de 50 mio. de FF de la nouvelle société.

COMMERCE. - Les échanges commerciaux entre la Suisse et l'Italie ont connu un bond spectaculaire en 1987. En effet, ainsi qu'il ressort d'un rapport établi par la Chambre de commerce suisse en Italie, à Milan, l'Italie a passé, l'année dernière, du 5e au 4e rang, au niveau mondial, des acquéreurs de la Suisse, avant la Grande-Bretagne. Elle se place après l'Allemagne, la France et les Etats-Unis.

BOURSE

DOW JONES ↑	02.05.88	2043.27
	03.05.88	2058.36

ZURICH ↓	02.05.88	822,90
	03.05.88	820,00

\$ US →	Achat	1,385
	Vente	1,415

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	443.—	446.—
Lingot	19.850.—	20.100.—
Vreneli	132.50	135.50
Napoléon	120.—	125.—
Souverain	103.75	107.75

Argent

\$ Once	6.33	6.35
Lingot	277.—	292.—

Platine

Kilo Fr	22.900.—	23.220.—
---------	----------	----------

CONVENTION OR

Plage or	20.200.—
Achat	19.850.—
Base argent	330.—

INVEST DIAMANT

Mai 1988: 220

A = cours du 02.05.88
B = cours du 03.05.88
Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

HORS BOURSE

	A	B
Roche b/jce	104750.—	103250.—
Roche 1/10	10400.—	10325.—
Kuoni	32250.—	32000.—

ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	980.—	980.—
B. Centr. Coop.	850.—	840.—
Crossair p.	1550.—	1565.—
Swissair p.	1070.—	1055.—
Swissair n.	990.—	980.—
Bank Leu p.	3170.—	3100.—
UBS p.	3000.—	2940.—
UBS n.	560.—	560.—
UBS b.p.	109.50	108.—
SBS p.	323.—	320.—
SBS n.	271.—	270.—
SBS b.p.	279.—	278.—
C.S. p.	2205.—	2205.—
C.S. n.	440.—	435.—
BPS	1570.—	1580.—
BPS b.p.	154.—	154.—
Adia Int.	7400.—	7625.—
Elektrowatt	3050.—	3050.—
Forbo p.	3100.—	3010.—
Galenica b.p.	645.—	645.—
Holder p.	4875.—	4900.—
Jac Suchard	7550.—	7575.—
Landis B	1100.—	1080.—
Motor Col.	1390.—	1390.—
Moeven p.	5650.—	5600.—
Bührle p.	830.—	830.—
Bührle n.	196.—	195.—
Bührle b.p.	205.—	202.—
Schindler p.	4500.—	4525.—
Sibra p.	405.—	410.—
Sibra n.	300.—	300.—
SGS	4350.—	4475.—
SMH 20	79.—	80.—
SMH 100	214.—	219.—
La Neuchât.	775.—	770.—
Rueckv p.	12800.—	12700.—
Rueckv n.	6100.—	6150.—
Wihur p.	5200.—	5125.—
Wihur n.	2550.—	2500.—
Zürich p.	5450.—	5420.—
Zürich n.	2675.—	2675.—
BBC I-A-	2065.—	2060.—
Ciba-gy p.	2900.—	2850.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Abbott Labor	64.—	64.75
Aetna LF cas	59.—	58.—
Alcan alu	39.—	39.—
Amx	28.75	28.50
Am Cyanamid	71.50	74.50
ATT	36.75	36.50
Amoco corp	109.50	108.—
ATL Richf	122.50	122.50
Baker Hughes	24.—	23.75
Baxter	30.25	30.75
Boeing	66.50	67.—
Unisys	48.50	48.25
Caterpillar	88.25	87.50
Citicorp	28.25	28.50
Coca Cola	53.25	53.25
Control Data	33.25	36.50
Du Pont	118.50	121.—
Eastim Kodak	56.50	57.75
Exxon	62.—	62.—
Gen. Elec	56.—	57.50
Gen. Motors	104.50	105.—
Gulf West	105.—	52.50
Halliburton	46.50	46.25
Homestake	20.25	20.25
Honeywell	97.50	97.—
Inco Ltd	39.25	38.75
IBM	158.—	159.—
Litton	116.—	115.50
MMM	83.50	83.—
Mobil corp	64.75	63.25
NCR	85.25	85.—
Pepsico Inc	48.75	48.50
Pfizer	77.25	77.25
Phil Morris	124.—	125.—
Phillips pet	25.25	25.—
Proct Gamb	107.50	107.50

Rockwell	25.50	25.75
Schlumberger	52.—	51.25
Sears Roeb	50.50	50.25
Smithkline	74.50	76.25
Squibb corp	81.75	81.75
Sun co inc	81.—	80.50
Texaco	69.75	68.75
Warner Lamb.	93.—	94.—
Woolworth	79.25	79.50
Xerox	75.75	76.25
Zenith	29.75	30.75
Anglo am	23.75	22.75
Amgold	115.50	114.—
De Beers p.	17.—	16.50
Cons. Goldf I	26.—	27.—
Aegon NV	56.—	55.75
Akzo	81.—	80.75
Algen Bank ABN	28.—	27.50
Amro Bank	47.50	47.—
Philips	21.—	20.50
Robeco	67.—	65.50
Rolinco	63.—	62.75
Royal Dutsch	168.50	170.—
Unilever NV	80.50	81.—
Basf AG	201.—	199.50
Bayer AG	220.—	219.50
BMW	427.—	420.—
Commerzbank	187.—	186.—
Daimler Benz	506.—	504.—
Degussa	279.—	272.—
Deutsche Bank	339.—	334.—
Dresdner BK	202.—	195.50
Hoechst	211.50	208.—
Mannesmann	112.—	112.50
Mercedes	401.—	400.—
Schering	372.—	372.—
Siemens	283.50	275.—
Thyssen AG	109.50	108.—
VW	197.—	197.—
Fujitsu Ltd	17.75	18.—
Honda Motor	20.50	21.—
Nec corp	25.—	25.—
Sanyo electr.	6.50	6.45
Sharp corp	12.50	12.50
Sony	62.25	62.50
Norsk Hyd n.	45.50	45.—
Aquitaine	69.—	68.50

NEW YORK

A	B
Aetna LF & CAS	41%
Alcan	28%

TOKYO

A	B
Ajinomoto	3630.—
Canon	1340.—
Daiwa House	1940.—
Eisai	2320.—
Fuji Bank	3360.—
Fuji photo	4200.—
Fujisawa pha	2180.—
Fujitsu	1630.—
Hitachi	1500.—
Honda Motor	1850.—
MMM	1150.—
Kanegafuchi	3000.—
Kansai el PW	687.—
Komatsu	1850.—
Makita elct.	3380.—
Marui	2800.—
Matsush el I	2250.—
Matsush el W	645.—
Mitsub. ch. Ma	766.—
Mitsub. el	740.—
Mitsub. Heavy	972.—
Nippon Oil	1200.—
Nissan Motor	982.—
Nomura sec.	4280.—
Olympus opt	1200.—
Rico	1430.—
Sankyo	2140.—
Sanyo elect.	590.—
Shiseido	1970.—
Shony	5650.—
Takeda chem.	3030.—
Zokyo Marine	2130.—
Toshiba	888.—
Toyota Motor	2410.—
Yamanouchi	4380.—

BILLETS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.36	1.44
1 \$ canadien	1.08	1.18
1 £ sterling	2.49	2.74
100 FF	23.50	25.50
100 lires	0.1050	0.12
100 DM	82.25	84.25
100 fl. holland.	73.25	75.25
100 fr. belges	3.80	4.10
100 pesetas	1.19	1.34
100 schilling aut.	11.70	12.—
100 escudos	0.90	1.10

DEVICES

1 \$ US	1.3850	1.4150
1 \$ canadien		

Conservation de vos FOURRURES AU TIGRE ROYAL NEUCHÂTEL

dans nos locaux spécialement aménagés.

Réparations — Transformations par fourreur diplômé

Le magasin *Jolie-Mode* FRANÇOISE

Rue Neuve 2, ☎ 039/28 81 71,
La Chaux-de-Fonds, se charge de
la réception de vos fourrures.

Office des faillites, Courtelary

☎ 039/44 11 53

Vente aux enchères publiques d'une maison familiale à Vauffelin

(unique séance d'enchères)

Vendredi 13 mai 1988, à 15 heures, au Restaurant du Cheval-Blanc à Vauffelin, il sera offert en vente aux enchères publiques l'immeuble ci-après décrit, dépendant de la faillite Bühlmann Hans-Ulrich, à savoir:

commune de Vauffelin

Feuillet No	Situation et nature	Contenance ha. a. ca.	Valeur officielle
327	« Les Etampés » habitation No 72, aisance	7.01	Fr. 143 500.—

Estimation de l'expert: Fr. 260 000.—

Description de l'immeuble:

Cette maison familiale, située sur le versant nord de Vauffelin, intégrée dans un quartier comprenant d'autres villas, bénéficie d'un bon ensoleillement. L'ensemble est arborisé et clôturé. Ce bâtiment, inoccupé à l'heure actuelle, se trouve dans un état d'entretien moyen. Il comprend dans l'entresol: 1 entrée, 1 chambre, le local de chauffage avec 1 citerne de 6000 l, 1 sauna et 1 cave. Au rez-de-chaussée se trouvent: 1 séjour avec cheminée, 2 chambres, 1 salle de bains, W.-C., douche, 1 cuisine aménagée. Au nord de la parcelle se dresse 1 maisonnette de jardin.

Conditions:

Les conditions de vente, l'état des charges et le rapport d'expertise sont déposés à l'Office des faillites de Courtelary jusqu'au 5 mai 1988.

L'immeuble sera adjugé à tout prix au plus offrant et dernier enchérisseur. Des garanties réelles seront exigées, séance tenante, de l'acquéreur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait récent du registre du commerce.

Les intéressés sont rendus attentifs aux dispositions légales (LFAIE du 16 décembre 1983) relatives à l'acquisition d'immeubles par des personnes étrangères ou domiciliées à l'étranger ou des sociétés considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Les amateurs et intéressés pourront visiter l'immeuble le mercredi 11 mai 1988. Rendez-vous des amateurs à 14 heures.

Office des faillites de Courtelary, le préposé: Rémy Langel.

A louer

appartement 3 pièces

(en bordure de forêt)
dès le 1.6.88.

Reprise partielle de mobilier.
☎ 039/26 95 60

Couple avec enfants **cherche**
pour fin août ou date à convenir

appartement 4 1/2 pièces

avec confort et balcon
à La Chaux-de-Fonds.
Ecrire sous chiffres JK 6929 au
bureau de L'Impartial.



Grenier 24, La Chaux-de-Fonds 039/23 12 23

MUSCULATION AEROBIC STRETCHING SAUNA BAIN TURC SOLARIUM MASSAGE



● demandes d'emploi

JEUNE HOMME PORTUGAIS

avec diplôme de menuisier, cherche emploi. Libre tout de suite. Etude toutes propositions. Ecrire à: Elias Da Silva Santos, rue de la Serre 97, 2300 La Chaux-de-Fonds.

FEMME DE MÉNAGE

cherche travail chez monsieur seul, fait les nettoyages, le lavage du linge et le repassage. Ecrire sous chiffres NI 7019 au bureau de L'Impartial.

PEINTRE CFC

8 ans de pratique, cherche changement de situation. Ecrire sous chiffres JM 6955 au bureau de L'Impartial.

DAME

cherche travail à domicile, horlogerie, bracelets ou autres. Eventuellement ménages, quartier est. ☎ 039/28 63 33.

DAME

cherche à faire des heures de ménage. ☎ 039/26 90 30.

DAME

garderait enfant ou ferait repassage. ☎ 039/31 29 90.

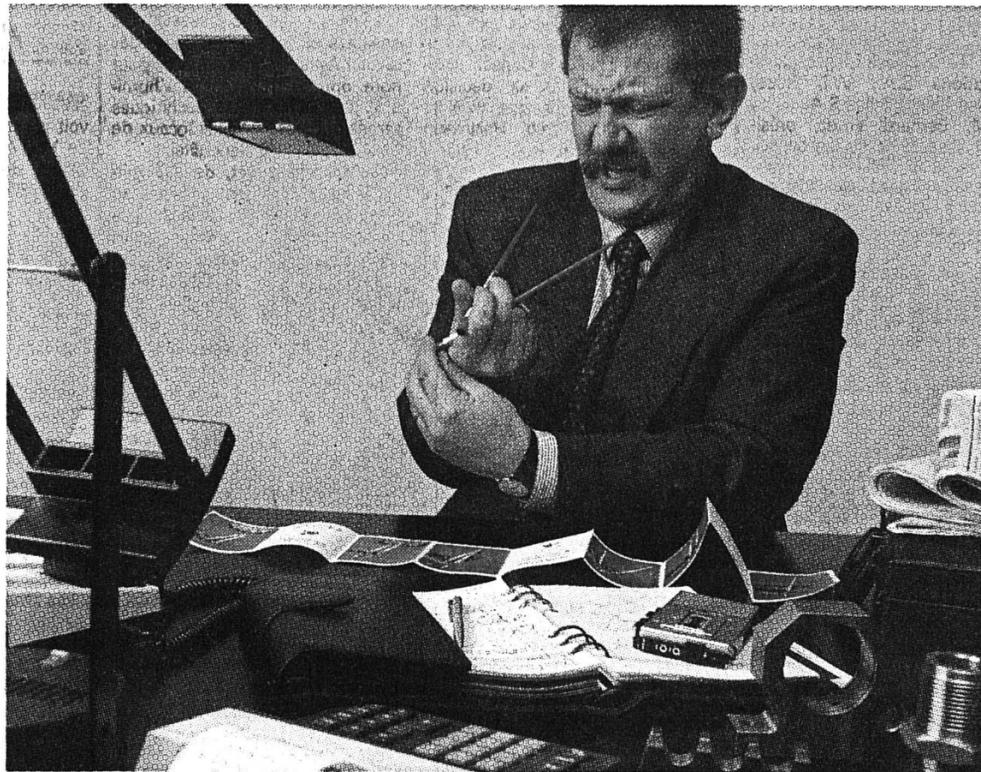
EMPLOYÉE DE COMMERCE

diplômée gestion-informatique, bilingue français-anglais parlés et écrits, intéressée par la vente cherche emploi, horlogerie-bijouterie ou branches annexes. Toutes autres propositions peuvent être étudiées. Ecrire sous chiffres 91-798 à ASSA Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

MICROMÉCANICIEN

connaissant bien les outillages et les étampes d'horlogerie, cherche changement de situation. Ouvert à toutes propositions. Ecrire sous chiffres JD 7001 au bureau de L'Impartial.

CS-Service PME plus®



Le commerce international demande beaucoup de doigté. Ou, mieux encore, un partenaire solide.

Dans les affaires internationales, il ne suffit pas d'apposer sa signature au bas d'un contrat pour que tout soit réglé. Tant s'en faut. C'est là que commence le vrai problème des **financements commerciaux** sous forme de garanties de paiement ou de prestation. Pour cela, il vous faut un partenaire bancaire capable d'intervenir dans le monde entier. Et qui soit un véritable spécialiste de la question. Parlez-en à votre conseiller commercial diplômé du CS. Il connaît parfaitement les problèmes des petites et moyennes entreprises et vous apportera les meilleures solutions.

Veillez m'adresser des informations détaillées sur les financements commerciaux le crédit arts et métiers le trafic des paiements CS Telfin les conseils en placement.

Entreprise: _____

Nom/prénom: _____

Adresse: _____

NPA/localité: _____

Tél. Bureau: _____

Privé: _____

A retourner à la succursale CS de votre choix. IMP 1

Un prêt personnel de la Banque ORCA:
**Le chemin le plus simple
pour l'argent liquide.**

Nous vous proposons une solution rapide, efficace et discrète à vos problèmes d'argent. Passez nous voir, téléphonez-nous ou envoyez-nous ce coupon à l'adresse ci-dessous.

Confidentiel

Je désire recevoir Fr. _____ Mensualité env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____ Etat civil _____

Rue _____ NPI/Lieu _____

Habitant depuis _____ Tél. _____

Profession _____ Revenu mensuel _____

Date/Signature _____

Banque ORCA, ruelle W.-Mayor 2,
2001 Neuchâtel, tél. 038/25 44 25

D'autres succursales à: Genève, Lausanne,
Sion, Fribourg, Bâle et Zurich. H1

Banque **ORCA**

Société affiliée de l'UBS



CREDIT SUISSE
CS

Idéal pour les petites et moyennes entreprises

PHILATÉLIE

Nombreux timbres-poste spéciaux des Nations Unies

Le 6 mai 1988, l'Administration postale des Nations Unies a émis une nouvelle série de six timbres sur le thème «Journée internationale des Volontaires». Les valeurs sont de Fr.s. 0,80 et 0,90, S 0,25 et 0,50, SA 6.- et 7,50.



Si le besoin de rendre service aux autres est presque aussi vieux que l'homme, ce n'est que depuis peu que l'on a voulu en faire un instrument de développement international. C'est en 1961 que, pour la première fois, l'importance de cet instrument a été officielle-

ment reconnue par l'ONU dans une résolution adoptée par le Conseil économique et social. Le Conseil a de nouveau abordé le sujet en 1969, en invitant le secrétaire général à étudier la possibilité de créer un corps international de volontaires. L'année suivante, le secrétaire général a recommandé officiellement la mise en œuvre d'un programme de cette nature. Et, le 7 décembre 1970, l'Assemblée générale de l'ONU décidait de créer un groupe international de volontaires, hommes et femmes, portant le nom de Volontaires des Nations Unies. La mise en œuvre du programme a commencé au début de 1971.

Une exposition philatélique au Salon du livre et de la presse à Genève du 11 au 15 mai

Le Salon international du livre et de la presse à Genève organise une exposition philatélique permanente.

Celle-ci est patronnée par la Société générale d'affichage, et organisée avec la collaboration de l'Union philatélique de Genève; l'Entreprise des postes, téléphones et télégraphes de Suisse (PTT); l'Union postale universelle; la Société Zumstein de Berne; l'Organisation des Nations Unies (ONU) à Genève; le Kunstgewerbemuseum de Zurich; l'imprimerie Hélio-Courvoisier de La Chaux-de-Fonds, spécialisée dans l'impression des timbres.

Pourquoi une exposition philatélique dans un salon du livre et de la presse?

Depuis des siècles le livre, la presse et l'affiche sont des moyens d'information et de communication bien connus, mais la lettre et la carte postale ont parallèlement gagné l'intérêt du grand public, puis des collectionneurs.

L'exposition philatélique du Salon du livre et de la presse présente de multiples collections privées de timbres suisses et étrangers, commentées par les membres de l'Union philatélique de Genève.

D'autre part, un film vidéo vous initie à la fabrication des timbres-

poste, de la maquette à l'impression.

Une sélection d'affiches d'exposition et de bourses aux timbres dont les plus anciennes datent de 1910, vous convaincront de la valeur culturelle et vénale de ces quelques cm² de papier, estimés jusqu'à plusieurs dizaines de milliers de SFr. pour certains spécimens.

D'ailleurs, un bureau d'expertise orientera gratuitement les collectionneurs amateurs jusqu'aux philatélistes chevronnés.

Enfin, une bourse aux timbres, organisée par l'Union philatélique de Genève, ouverte à toutes et à tous, aura lieu le samedi 14 mai 1988 de 10 à 18 heures, sans interruption.

75 ans d'ornithologie romande

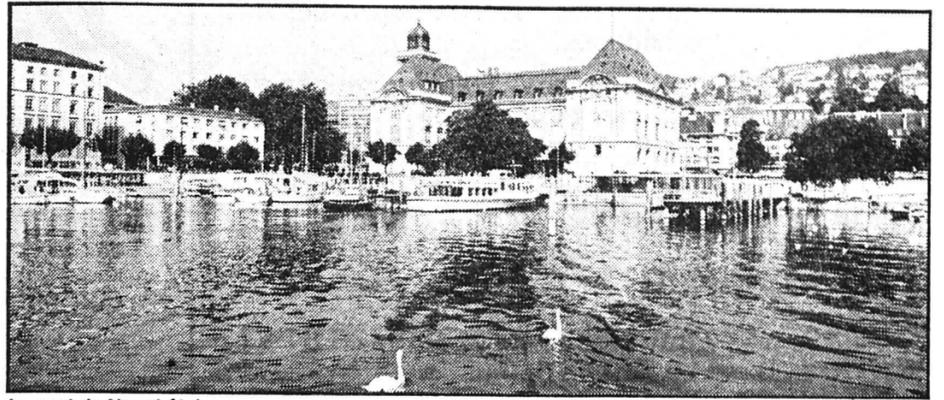


75 ans d'Ornithologie romande

La fiche-réclame postale reproduite ci-dessus sera utilisée à la poste de Neuchâtel dès le 24 mai prochain.

Invitation à des balades en bateau

Journée de la navigation suisse



Le port de Neuchâtel.

(Photo Weidmann)

La journée de la navigation suisse – le 15 mai prochain – donne le feu vert à la prochaine saison de croisières. Parés de drapeaux, tous les bateaux, en service sur les lacs et les rivières desservis régulièrement, prendront ce jour-là un air de fête. En proposant des offres spéciales et de nombreux divertissements, les compagnies de navigation entendent profiter de l'occasion pour inviter le public à des croisières et lui donner ainsi la possibilité d'apprécier les plaisirs d'un voyage au fil de l'eau tout en découvrant les rives pittoresques des lacs et des rivières de notre pays. Des billets à moitié prix (gratuits pour les enfants de moins de 16 ans) seront proposés sur le Léman, sur le Rhin à Bâle, sur les lacs de Hallwil et de Zurich (classe unique), sur le lac Horgenmeilen, ainsi que sur les lacs de Greifen et de Lugano (pour les personnes voyageant avec des enfants). Des cartes journalières seront vendues à moitié prix sur les lacs de Thoune, de Brienz, des Quatre-Cantons et sur le lac Majeur.

Des cartes journalières à prix réduit seront offertes sur les lacs

de Zoug, Bienne, Neuchâtel et Morat et des réductions familiales sont prévues sur le lac de Constance.

DIVERTISSEMENTS PRÉVUS

Des accordéonistes et des orchestres mettront de l'ambiance sur les bateaux des lacs de Neuchâtel et de Morat et une assiette spéciale sera proposée au prix de Fr. 12.-. Sur le lac de Bienne, un bateau ser-

vant le petit déjeuner accueillera les lève-tôt et, dans l'après-midi, des croisières avec animation musicale à bord seront organisées. Sur les bateaux des lacs de Thoune et Brienz, des stands publicitaires seront mis en place. La compagnie de navigation du lac de Hallwil proposera des croisières supplémentaires dès 9 h du matin. Sur le lac des Quatre-Cantons, trois bateaux à vapeur emmèneront les excursionnistes à la découverte du

lac d'Uri. La compagnie de navigation du lac de Zurich offrira des croisières nostalgiques d'une heure sur le bateau à vapeur «Ville de Rapperswil». La compagnie de navigation du lac Inférieur et du Rhin, Schaffhouse, proposera une croisière spéciale à destination de l'île de Mainau. La flotte CFF du lac de Constance assurera quant à elle, dans une ambiance folklorique, la liaison Romanshorn-Arbon-Horn-Rorschach.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Surinam, que les Anglais cédèrent aux Pays-Bas, en 1667, en échange de la Nouvelle-Amsterdam (New York), s'appelait naguère la Guyane hollandaise.

que sa mort reste secrète jusqu'à l'installation de son successeur.

après sa ratification par un neuvième Etat, le New Hampshire.

L'espérance de vie à Haïti est de 54 ans. L'eau potable n'est accessible qu'à 23 pour cent de la population. Quatre cinquièmes des Haïtiens sont analphabètes.

Le corps embaumé du sultan turc Soliman II le Magnifique (1494-1566), qui régna pendant 46 ans, fut conservé assis, derrière un rideau fermé, pendant trois semaines, afin

La Haute-Volta est devenue en 1984 le Burkina Faso, ce qui signifie en dialectes locaux «Patrie des hommes honnêtes».

Les aborigènes d'Australie ont probablement inventé le boomerang il y a au moins 11.000 ans, pour chasser aux oiseaux.

C'est en 1963, que Washington et Moscou ont convenu d'installer un «téléphone rouge» entre la Maison-Blanche et le Kremlin, afin de réduire le risque de conflit accidentel.

La Constitution américaine est entrée en vigueur le 21 juin 1788,

L'île de Ceylan est devenue il y a 15 ans le Sri Lanka, ce qui signifie l'île Resplendissante.

Les nouveaux écus d'or sont arrivés!



Les premiers écus de chocolat, pour la campagne de l'Ecu d'or 1988, viennent de sortir des presses. Ils présentent l'image du Seetal lucernois – objectif principal de la vente de cette année – symbolisé à l'avant par un paysage lacustre, au revers par deux grèbes huppés. Ce site comprend le lac de Baldegg et la partie sud du lac de Hallwil.

Avec une partie du produit de l'Ecu d'or, des mesures de protection doivent maintenant être prises et de nécessaires travaux d'entretien mis en œuvre le long des rives, tandis que les zones vertes d'alentour, qui

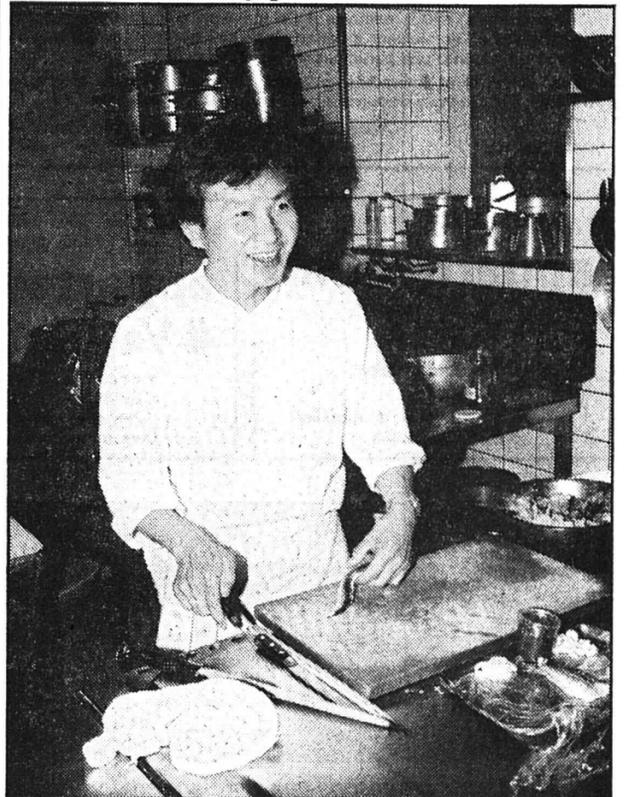
ont subi l'exploitation intensive, doivent être rendues à leur état originel de prairies humides.

La vente de l'Ecu d'or fournit d'autre part aux deux ligues organisatrices – la Ligue suisse pour la protection de la nature (LSPN) et la Ligue suisse du patrimoine national (LSP) – une grande partie des moyens indispensables à l'accomplissement de leurs autres tâches dans tout le pays. Le secrétariat de la vente des deux organisations est installé à Zurich et s'appuie sur la collaboration de volontaires de toute la Suisse, notamment quelque 3 000 instituteurs et 60 000 écoliers.

LA BONNE RECETTE

Beignets de crevettes japonais

Quinzaine japonaise à Neuchâtel



(photo AO)

Kenji Umeno, sympathique cuisinier japonais qui a œuvré jusqu'au Noga Hilton de Genève s'est arrêté à Neuchâtel. Tous les soirs, il propose la cuisine traditionnelle japonaise au Restaurant City, jusqu'au 14 mai, avant de rentrer dans son Tokyo natal.

Une cuisine de dégustation: une assiette comporte au moins trois «bouchées» différentes. On utilise beaucoup de sauce de soja, de saké, d'algues, de poissons crus... Les décorations sont superbes, et le coup de couteau du cuisinier asiatique impressionnant de dextérité.

Et si vous avez envie de goûter une spécialité japonaise, Kenji Umeno vous conseille une recette facile: les beignets de crevettes ou «Tempura».

A 200 g de farine, ajouter 50 g de féculé de pommes de terre, 1 jaune d'œuf. Battre avec un peu d'eau jusqu'à consistance d'une pommade. Ajouter deux ou trois glaçons.

Faire chauffer l'huile à 180 degrés.

Prendre des grosses crevettes et les tremper dans la farine puis les mettre dans l'huile. Lorsque la pâte forme une mousse serrée, retirer de l'huile et égoutter.

Servir avec une sauce composée d'un volume de soja, 1 volume de mirin (vin japonais sucré, peut éventuellement être remplacé par vin de dessert très doux) et 4 volumes d'eau. Cuire. Ajouter des radis blancs frais râpés et du gingembre frais râpé.

(AO).

VIENT DE PARAÎTRE

Les pics

En pénétrant dans les bois, au premier printemps, le promeneur est parfois accueilli par des séries de cris aigus et des coups répétés appliqués sur les troncs: un pic invisible, quelque part, affirme ses droits sur le territoire.

Entre tous les oiseaux, les pics sont parmi ceux qui symbolisent le mieux l'arbre et la forêt, même si, depuis le Moyen Age, la déforestation progressive, puis l'enrésinement, ont réduit leurs effectifs de manière préoccupante. Jusqu'au célèbre pivert, plus campagnard que forestier, qui subit l'essartage des haies et les remembrements. Il est donc grand temps que

soient présentées les différentes espèces vivant en Europe. Philippe Clergeau et Patrick Chefson, deux scientifiques attachés à l'Institut de zoologie de l'Université de Rennes, leur consacrent un excellent ouvrage dans la collection Atlas Visuels Payot, concourant ainsi à leur connaissance, donc, souhaitons-le, à leur protection.

Philippe Clergeau et Patrick Chefson: Les pics. Atlas Visuels Payot, No 20, série: «Comment vivent-ils?». 1 volume cartonné, format 15,5 x 20,5 cm, 77 photographies en couleur et en noir, 1 tableau d'identification, 64 pages. Editions Payot Lausanne Fr. 25.-.

Les petits carnivores

Fouine, martre, putois, hermine, belette... le dernier paru des

Atlas Visuels Payot présente cinq petits animaux familiers de nos campagnes.

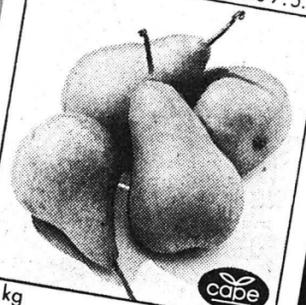
Le lecteur est irrésistiblement entraîné par les auteurs (Claude-P. Mermod et Paul Marchesi, de l'Institut de zoologie de l'Université de Neuchâtel) le long des sentes nocturnes, des berges des ruisseaux, dans les chalets d'alpage enfouis sous la neige, partout où ils ont guetté leurs sujets d'étude et effectué leurs observations.

Car chacun des mustélidés a non seulement une morphologie, un comportement qui lui est propre, mais il se caractérise aussi par son habitat et par son mode de vie.

Ainsi la fouine, citadine ou rurale, s'accommode fort bien des constructions humaines, la martre vit en milieu forestier, le putois affectionne les abords des marais et des roselières, alors que la belette et l'hermine marquent une préférence pour les prairies et les vergers, même si toutes deux font preuve d'une grande tolérance écologique en s'adaptant à des biotopes relativement divers.

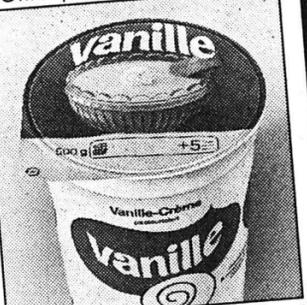
Claude-P. Mermod et Paul Marchesi: Les petits carnivores. Atlas Visuels Payot No 19, série: «Comment vivent-ils?». 1 volume cartonné, format 15,5 x 20,5 cm, 64 pages, 81 photographies et dessins en couleurs et en noir. Editions Payot Lausanne Fr. 25.-.

Poires «Bosc» Cape importées
Offre spéciale du 4.5 au 7.5.



Le kg **220**

Toutes les crèmes en gobelets de 500 g
Offre spéciale du 4.5 au 10.5



500 g ~~140~~ **110**
(100 g - 22)

Autres offres spéciales:

Offre spéciale du 4.5 au 14.5

Pâte feuilletée déjà abaissée
2 x 300 g ~~2.90~~ **230**
(100 g - 38,3)

Pâte brisée déjà abaissée
2 x 300 g ~~2.80~~ **220**
(100 g - 36,7)

Roses en pots Le pot **750**
Vivaces, en différentes couleurs

Promotion fraîcheur! Bouquet de la fête des Mères

Dimanche prochain, c'est la fête des Mères! Pour ce jour bien particulier, nous avons composé un splendide bouquet aux couleurs les plus tendres en camaïeu, rassemblant gerberas, roses et bien d'autres fleurs encore...



Le bouquet **7.-**

Tous les cornets glacés en paquets de 8 x 70/80 g

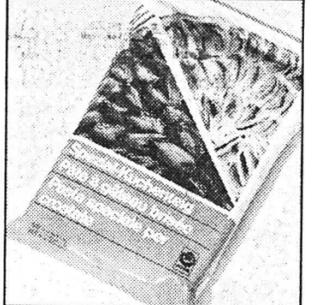
Offre spéciale du 4.5 au 17.5



~~880~~ **720**

Pâte feuilletée et Pâte brisée 500 g -.40 de moins

Offre spéciale du 4.5 au 14.5



Exemple: pâte brisée 500 g ~~190~~ **150**
(100 g - 30)

Jambon de devant

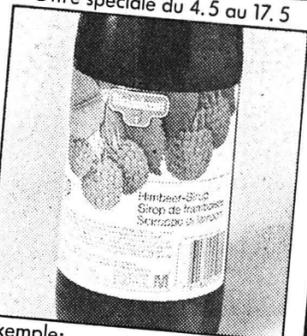
Offre spéciale du 4.5 au 10.5



Les 100 g ~~2.-~~ **160**

Tous les sirops en bouteilles de 1 litre -.60 de moins

Offre spéciale du 4.5 au 17.5



Exemple: framboise 1 litre ~~310~~ **250**

Huile végétale universelle Suprema 1 litre -.80 de moins 3 litres 2.50 de moins

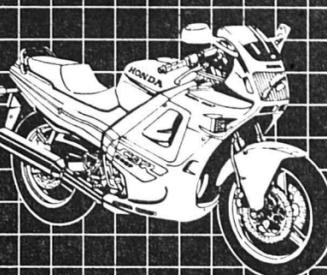
Offre spéciale au 4.5 au 10.5



Exemple: 1 litre ~~440~~ **360**

MIGROS

HONDA CBR 600F



4 cylindres en ligne, 4 temps, 598 cm³, 6 vitesses. Refroidissement à eau. Freins: 3 disques. Hauteur de selle: 770 mm. Réservoir: 16,5 l.

Votre agent:
Mrs Willmann
Honda Service-Centre
Serre 110 - La Chaux-de-Fonds
☎ 039/234 681

HONDA

CFF

Avis de travaux

Les CFF informent les habitants résidant à proximité des installations ferroviaires que des travaux de bourrage de la voie seront exécutés en gare de La Chaux-de-Fonds dans la nuit du 4 au 5 mai 1988. Ils les prient d'ores et déjà de les excuser pour les inconvénients qui résulteront de ces travaux; l'utilisation de machines assez bruyantes permettra, cependant, d'en réduire la durée. Tout sera mis en œuvre pour limiter ces inconvénients au strict minimum, compte tenu de la sécurité de l'exploitation du chemin de fer et de celle du personnel travaillant sur le chantier. D'avance, les CFF remercient chacun de sa bienveillante compréhension.

Division des travaux I,
3e section de la voie, Neuchâtel.

Acheter de l'huile de chauffage, rien de plus simple!

Ferrier et Cie
sans aucun doute.
☎ 039/23 44 07 **Prix choc**

A vendre

KTM 250
année 1985. Prix à discuter.
☎ 039/26 74 22 aux heures des repas.

A vendre

Ford Granada
2.3 commerciale, 1979, expertisée, contrôle anti-pollution, 5 portes, bon état général.
☎ 039/23 48 81

Super, la Fiat Panda Super!



FIAT

Le Garage de la Ronde
vous propose 10 Panda 1000 Super
Solde de stock 1987 à des prix 1987.
Immatriculation en 1988
Hâtez-vous!
Fr. 9990.-
55, Fritz-Courvoisier - ☎ 039/28 33 33

Amitiés-mariages ou vacances à deux
(Inscription gratuite)
☎ 039/51 24 26

Propose, recherche **logements de vacances Suisse - étranger**
☎ 039/51 24 26

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

A vendre dans le Jura bernois
magnifique villa

Située à une demi-heure de Bienne ou Neuchâtel, dans un quartier résidentiel et tranquille avec vue dégagée, plus de 2000 m² de terrain entièrement clôturé, arborisé et aménagé, avec piscine, garage, 5 pièces et un salon de 80 m², cuisine agencée, cheminée de salon, surface disponible de 100 m² environ de sous-sol, etc. Construction récente, environ 1300 m³
Prix: Fr. 1 200 000.-
Offre sous chiffres 93-31047 à ASSA Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds.



LE FC Comète-Peseux organise son **11e tournoi de football à six**

Le vendredi soir 17 et le samedi 18 juin 1988.
Catégories: dames, actifs, populaires.

Pour vous inscrire, retournez le talon ci-dessous à: FC Comète, case postale 89, 2034 Peseux ou téléphonez au 038/31 72 70. Dernier délai d'inscription: 18 mai 1988.

Nom de l'équipe: _____ Adresse du responsable: _____

offres d'emploi



Municipalité de Saint-Imier

Mise au concours

Par suite de démission du titulaire, la Municipalité de Saint-Imier met au concours le poste de

chef du matériel de la protection civile

Il s'agit d'une activité accessoire.

Entrée en fonctions: selon entente.

Exigence: connaissances dans la branche mécanique.

Honoraires: selon échelle des traitements, section III.

Le cahier des charges peut être consulté au Secrétariat municipal.

Les postulations sont à envoyer au Conseil municipal, 2610 Saint-Imier, avec curriculum vitae, jusqu'au 27 mai 1988.

Conseil municipal.

HASLER FRÈRES SA

Pesage - Dosage - Engineering.

Société active depuis plusieurs dizaines d'années dans la commande électronique d'équipements industriels de dosage, pesage et manutention.

En pleine expansion suite à la mise en opération sur les marchés étrangers de nouvelles commandes électroniques High-Tech, désire renforcer son département administration commerciale et engage une



secrétaire

avec le cahier des charges suivant:

- rédaction et suivi des offres;
- préparation des voyages pour notre personnel externe;
- tenue à jour de listes de clients;
- correspondance commerciale.

Nous demandons:

- connaissances des langues française, allemande et anglaise;
- notions d'italien;
- connaissances de traitements de texte (Framework);
- sens de l'organisation;
- apte à travailler de façon indépendante.

Veuillez adresser vos offres avec curriculum-vitae à: HASLER FRÈRES SA - Chemin de la Scierie - 2013 Colombier (NE) ou prendre contact par téléphone au 038/41 37 37



CENTRE DE PRODUCTION FONTAINEMELON

cherche

CONTROLEURS

auxquels seront confiées les opérations de contrôle de production à la sortie de nos machines-transferts.

Travail en équipes 2 ou 3x8 heures, avec alternance hebdomadaire

Entrée immédiate

Profil des candidats:

- formation d'horloger, si possible
- expérience des moyens de contrôle
- esprit d'initiative et capacité de décision
- entrent
- âge: 25 à 40 ans

Offre ETA:

- stage d'introduction au métier de contrôleur
- activité au sein d'un groupe résolument tourné vers l'avenir
- rémunération et avantages sociaux d'une entreprise d'avant-garde

Désirez-vous en savoir plus sur cette offre pour le moins intéressante? Adressez-vous donc sans tarder à M. J.-M. Richard, chef du personnel, qui se tient à votre disposition pour vous renseigner.

ETA SA Fabriques d'Ebauches
2052 Fontainemelon, Tél. 038 / 54 11 11

ETA - Une société de SMH

jsf Jeunes sans Frontières
Budgetfreundliche Ferien am Meer

TÜRKEI Jeden Freitag von Zürich nach Dalaman und jeden Samstag von Zürich nach Antalya und Izmir vom 1. April bis 15. Oktober mit Turkish Airlines. Pauschalpreise pro Person im Doppelzimmer bzw. Doppelkabine.

Yachtferien in der Ägäis
Exklusiv JSF - Unser Verkaufshit 1987 - 1 Woche Rundreise ab Bodrum

	Minimum-Preis	Maximum-Preis
1 Woche	Fr. 1130.-	Fr. 1230.-

inkl. Flugreise, Transfers, Rundfahrt, Vollpension an Bord

Hotel Hippocamp, Gümüldür
Neuer Ferienclub direkt am Meer in einem gemütlichen Pinienwald

	ab 8. Oktober Minimum-Preis	Juli Maximum-Preis
1 Woche	Fr. 782.-	Fr. 1132.-
2 Wochen	Fr. 1132.-	Fr. 1482.-

inkl. Flugreise, Transfers, Vollpension

Hotel Marti, Marmaris
Bekanntes und sehr komfortables Hotel direkt in einer wunderbaren Bucht

	ab 8. Oktober Minimum-Preis	Juli Maximum-Preis
1 Woche	Fr. 1053.-	Fr. 1403.-
2 Wochen	Fr. 1711.-	Fr. 2061.-

inkl. Flugreise, Transfers, Halbpension

Hotel Beltas, Antalya
Gemütlicher Ferienclub direkt am Meer

	ab 8. Oktober Minimum-Preis	Juli Maximum-Preis
1 Woche	Fr. 906.-	Fr. 1256.-
2 Wochen	Fr. 1361.-	Fr. 1711.-

inkl. Flugreise, Transfers, Halbpension

Hotel Alba, Antalya
Komfortabler Ferienclub am Meer. CIS Sportprogramm

	ab 8. Oktober Minimum-Preis	Juli Maximum-Preis
1 Woche	Fr. 1158.-	Fr. 1508.-
2 Wochen	Fr. 1865.-	Fr. 2215.-

inkl. Flugreise, Transfers, Vollpension

JSF am Eigerplatz · Tel. 031 45 95 11
3007 Bern · Tschärnerstrasse 7
oder in Ihrem Reisebüro

offres d'emploi

Commerçant fin quarantaine cherche

dame

pour le seconder. Amitié et plus si entente.

Ecrire sous chiffres 87-914 à ASSA Annonces Suisses SA, fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

Libre Emploi S.A.
Jardinière 71
2300 La Chaux-de-Fonds

Cherchons au plus vite

**menuisier charpentier
maçon
électricien
peintre**

Tél. 039 / 23 22 60

Restaurant cherche

**jeune fille
polyvalente**

Téléphoner de 14 à 20 heures au 039/23 48 44

Cherche tout de suite ou pour date à convenir, pour régions Saint-Imier et Bienne

**peintres
en bâtiment**

☎ 032/93 55 38

Bureau d'ingénieurs de la place de La Chaux-de-Fonds cherche

apprenti dessinateur

génie civil et béton armé
sortant de moderne ou scientifique

Faire offres à:
BG Bonnard & Gardel
Ingénieur-Conseils
Neuchâtel SA
6, place de l'Hôtel-de-Ville
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 54 54

immobilier

Nous vendons à Saint-Imier

spacieux appartement **2 1/2 pièces**
(à 10 min. du centre)

IDÉAL
pour
personne seule
ou bénéficiaire AVS

Exemple de financement:
Fonds propres Fr. 11 000.-
Mensualité Fr. 384.-
(charges comprises)

Bureau de vente: Malleray 032/92 28 82

HABITATIONS POUR TOUS SA

Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51
2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

finance

Notre assurance ménage.
Chez nous vous êtes bien conseillé.
La sécurité à moindre prix.

SECURA, l'assurance Migros, est indépendante et n'est pas assujettie aux prix imposés par le cartel. Le résultat, ce sont des primes plus avantageuses. Le tableau ci-dessous vous le prouve:

Exemples

Risques assurés	Somme d'assurance Fr.	Prime annuelle* Fr.
Incendie Vol**		
a) Effraction, détournement, vol simple	50 000.-	172.50
b) Vol simple à l'extérieur Fr. 2000.-	80 000.- 100 000.-	252.- 305.-
Dégâts des eaux** Bris de glaces Bâtiments = vitrages standards (verre isolant aussi possible) Vitrage du mobilier		timbre fédéral de 5% en sus

** Franchises de fr. 200.- pour vol et dégâts des eaux.
* Pour les cantons de FR, SZ, TI, VS, AI, GL ainsi que le Liechtenstein, cette prime est approximative.

Téléphonez-nous. Nos collaborateurs vous donneront volontiers des informations complémentaires.

SECURA
L'assurance de la Migros

Agence 2001 Neuchâtel
Rue Fleury 5
038/25 57 01

Bureau Conseil 2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Daniel-Jeanrichard 22
039/23 30 23

2800 Delémont
Rue de l'Hôpital 26
066/22 85 33

X Procrédit-mon prêt personnel discret

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom Prénom

Rue No.

NP/Domicile

Signature

a adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit
Av. L.-Robert 23
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 16 12

Heures d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00

X procrédit
3/Im/18/Me

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

SUBS UBS — pour beaucoup, la première banque.

FACE À FACE

Concours hebdomadaire de pronostics

La semaine dernière, M. Alphonse Singy a battu M. Jacques Vetterli 7-5, Patrick Sylvestre ayant également réalisé 5 points. Cette semaine, le duel entre Dominique Gogniat et Gilles Pasche est arbitré par l'attaquant d'Yverdon José Chopard.



José Chopard



Gilles Pasche



Dominique Gogniat

	José Chopard	Gilles Pasche	Dominique Gogniat
1. Aarau - Saint-Gall	1	1	1
2. Grasshopper - NE Xamax	2	1, 2	1, X, 2
3. Lucerne - Servette	1, X	1	1, X
4. Young Boys - Lausanne	1	1	1
5. Bâle - Bellinzona	X	1, X, 2	1
6. Etoile Carouge - Bulle	1, X, 2	1	1
7. Malley - Old Boys	1	1	1
8. Schaffhouse - Wettingen	1	1	1
9. Chênois - Lugano	2	2	2
10. Chiasso - Granges	X	X	1
11. Locarno - Martigny	1	X	X
12. Sion - FC Zurich	1	1	1
13. Renens - Bienne	1	X	X

Autres matches

14. Soleure - La Chaux-de-Fonds	2	2	X
15. Winterthur - Vevey	1	1	1

14 = Ligue nationale B
15 = Ligue nationale B

QUESTION SUBSIDIAIRE

Quel sera le nombre total de buts marqués lors des 15 rencontres ci-dessus ?

José Chopard: 45 buts marqués. Gilles Pasche: 38 buts marqués. Dominique Gogniat: 42 buts marqués.

La deuxième édition du face à face «new look» s'est achevée. Nous vivons donc à l'heure de la troisième édition, qui se déroule toujours selon la formule de Coupe. Elle débute par des huitièmes de finale qui opposeront chaque semaine deux concurrents. Un sportif ou une personnalité donneront également leur pronostic à titre indicatif.

Seize personnes se sont d'ores et déjà inscrites pour disputer cette troisième édition, dont le vainqueur se verra récompensé par un voyage à l'occasion d'un important événement sportif.

Voici la liste des 16 candidats: Andreas Jost (La Chaux-de-Fonds), Charles Perrin (Rochefort), Jean-Pierre Gardet (Le Locle), Alexis Ishizaka (Saint-Imier), Jacques Vetterli (La Chaux-de-Fonds), Gilles Pasche (La Chaux-de-Fonds), Jean-Marie Chapatte (La Chaux-de-Fonds), Sébastien Baracchi (La Chaux-de-Fonds), Philippe Meyer (La Chaux-de-Fonds), Dominique Gogniat (Les Genevez), Manuel Feijo (La Chaux-de-Fonds), Vincent Gerber (La Chaux-de-Fonds), Roger Jeanrenaud (Le Locle), Stefan Schumacher (Le Locle), Alphonse Singy (La Chaux-de-Fonds), Didier Marchand (Colombier).

REGULARIS



Toutes professions
BÂTIMENT - INDUSTRIE - Corinne MEYER - Gérald FLEURY
se feront un plaisir de vous trouver rapidement
un emploi qui vous convienne: à des conditions intéressantes.
Pour vous, un seul numéro:

039/27 11 55

Rue du Grenier 7 - 2300 La Chaux-de-Fonds

Critérium national d'escrime des jeunes

Six médailles à La Chaux-de-Fonds

Trois titres nationaux glanés ce week-end par les jeunes fleuretistes et épéistes chaux-de-fonniers, au Critérium national des jeunes, qui s'est déroulé dans la campagne zurichoise, à Greifensee. Trois médailles d'or, auxquelles s'ajoutent l'argent et deux de bronze, le tout assorti de places d'honneur sanctionnées par des diplômes.

Un magnifique résultat d'ensemble de la salle d'armes de La Chaux-de-Fonds qui a fait preuve, une fois encore, de son dynamisme et de sa constance, grâce notamment à la remarquable performance de Frédéric Gros-Gaudenier, double champion (fleuret et épée) et de Pascal Robert-Tissot, champion suisse au fleuret médaille de bronze à l'épée.

Chez les benjamins B (1976), la bataille fut rude pour l'obtention du titre; Gros-Gaudenier, superbe finaliste gaucher, l'emporta par 6 touches à 3, tandis que Nicolas Graf, vainqueur il y a un an à Lugano, s'inclinait en demi-finale.

En catégorie benjamins A (1975), les deux Chaux-de-Fonniers présents dans le tableau final se classent aux 8e et 12e rang soit Julien Miserez et Blaise Pelletier. Jacques Herren sautait au 2e tour de poule et Maxime Aubin au premier.

En minimes (1974) Yvain Jeanneret était éliminé au 2e tour de poule, tandis que Georges Gikic se classait au 12e rang après le premier tour d'élimination directe.

Chez les 15 ans, Pascal Robert-Tissot remporta une magnifique victoire en finale. On note une réelle progression de cet adolescent qui se classait 3e il y a un an. Quant à Theo Huguenin, il terminait sa compétition à la 4e place ayant été défait difficilement dans la petite finale, 10 à 8. Seule représentante féminine, Valérie Bourquin n'a hélas pas passé au deuxième tour de poule.

Quant aux petits fleuretistes, catégorie pupilles (1977-78) qui étaient aux prises dimanche matin, ils réalisèrent une médaille d'argent par Philippe Richard, après un beau parcours.

JOUTES À L'ÉPÉE

Après une très courte nuit, dimanche matin, reprise des affrontements toutes catégories — sauf pour les filles — à l'épée. Dans une discipline qui monte, le titre national à l'épée était en effet décerné pour la première fois cette année chez les moins de 16 ans.

En benjamins B, l'or venait récompenser les efforts de F. Gros-Gaudenier, le champion incontesté de ce critérium. Nicolas

Graf, premier au nombre de touches à l'issue de la poule, échoua de peu dans les barrages, obtenant toutefois la médaille de bronze. J. Revilloud quant à lui termina au 7e rang, avec un diplôme, dans cette catégorie.

En benjamins A, bonne tenue des Chaux-de-Fonniers, qui placent leur quatre représentants dans les huit premiers, soit Blaise Pelletier 4e, Jacques Herren 6e, Julien Miserez 7e et Maxime Aubin 8e.

Résultats moyens chez les minimes B (1974) où Y. Jeanneret se classe 5e et Georges Gikic 8e. Enfin, une médaille pour Pascal Robert-Tissot qui chez les minimes A (15 ans) conquiert de haute lutte la troisième place, alors que Theo Huguenin termine 7e.

Une ombre cependant apportait une touche négative à ce brillant tableau: celle de l'organisation pour le moins fantaisiste proposée par les membres de l'Ecole d'escrime de Zurich (traduire: les attentes beaucoup trop longues avant et pendant les compétitions).

L'année prochaine, le Critérium national des jeunes escrimeurs suisses sera organisé à La Chaux-de-Fonds. Les élèves de Me Houguenade ont une année pour se préparer et confirmer leurs excellents résultats. (sg)

ATHLÉTISME

De bonnes performances

Le meeting de Courtelary

Le premier meeting du CA Courtelary s'est disputé dans d'assez bonnes conditions samedi, sur les nouvelles installations scolaires en matière synthétique. A signaler une belle participation dans les catégories écoliers et écolières.

Les athlètes de l'Olympic qui ont participé à cette réunion y ont presque tous enregistré des records personnels. C'est pourtant Barbara Kullmann, l'internationale junior qui a été la plus en vue avec un lancer de disque à 40 m 90.

Chez les cadets A, son camarade de club Paul-André Einberger s'est également signalé avec 42 m 90. Intéressante confrontation sur 100 m chez les féminines où Marie-France Voirol, du CA Courtelary, s'est imposée face à Marie-France Beuret, de l'Olympic.

100 m seniors/cadets: 1. S. Miche CAC, 11''47; 2. P. Mombaron CAC, 11''83

110 m haies cadets A: 1. P. Monnat, Olympic, 16''95; 2. J.-P. Rebetez, Bassecourt, 18''21.

Perche: 1. Y. Hullmann, Olympic, 3 m 40.

Hauteur cadets A: 1. J.-Ph. Rebetez, Bassecourt, 1 m 88; 2. P. Monnat, Olympic, 1 m 80.

Hauteur écoliers A: 1. Ch. Gyger, CADL, 1 m 45.

Longueur cadets A: 1. C. Cavalli, Olympic, 6 m 19; 2. R. Zemp, CAC, 5 m 60.

Javelot seniors (800 g): 1. P. Zingg, Bassecourt, 43 m 82; 2. D. Erard, Bassecourt, 40 m 40.

Javelot juniors (800 g): 1. Y. Hullmann, Olympic, 47 m 34; 2. G. Marchand, CAC, 41 m 74.

Javelot cadets (600 g): 1. V.

Graf, Olympic, 44 m 62; 2. P. Reber, Olympic, 36 m 92.

Disque seniors: 1. D. Erard, Bassecourt, 35 m 04; 2. P. Zingg, Bassecourt, 33 m 14.

DAMES

100 m seniors/juniors: 1. M.-F. Voirol, CAC, 12''50; 2. M.-F. Beuret, Olympic, 12''91; 3. B. Kullmann, Olympic, 13''00.

Disque: 1. B. Kullmann, Olympic, 40 m 90; 2. K. Di Donato, CAC, 29 m 94.

Javelot (600 g): 1. K. Di Donato, CAC, 34 m 16; 2. W. Guerry, CAC, 29 m 74.

100 m cadettes B: 1. N. Ischer, Olympic, 13''27; 2. P. Méritat, CAC, 14''23.

Longueur cadettes B: 1. P. Méritat, CAC, 4 m 42; 2. N. Ischer, Olympic, 4 m 17. Jr.

NATATION

En vue des JO de Séoul

La FSN propose 14 athlètes

Après avoir pris connaissance des résultats obtenus pendant l'hiver, le comité central de la fédération suisse (FSN) a décidé de proposer au Comité olympique suisse, seul juge en matière de sélection, 14 athlètes pour les Jeux olympiques d'été de Séoul.

Cette liste toutefois n'est pas définitive puisqu'une dernière possibilité est donnée aux nageurs

désireux d'obtenir une sélection à l'occasion des championnats suisses, qui auront lieu du 12 au 14 août à Bellinzona.

La proposition de la FSN:
Plongeon: Béatrice Bürki (Aarefisch).

Natation synchronisée: Edith Boss (Berne), Karin Singer (Buchs), Claudia Peczinka (Zürich).

Natation: Stefan Volery (Neuchâtel), Dano Halsall (Genève), Etienne Dagon (Genève), Marie-Thérèse Armentero (Genève), Patrick Ferland (Vevey), Théophile David (Genève), Patricia Brülhart (Vevey), Pierre-Yves Eberlé (Genève), Eva Gysling (Berne), Alberto Bottini (Lugano).

(si)

AUTOMOBILISME

Déjà les Lancia

Début du Tour de Corse

Les pilotes des Lancia Martini Integrale engagées au Tour de Corse, 5e épreuve de la saison comptant pour le championnat du monde des rallyes, n'ont pas mis longtemps pour se hisser sur le devant de la scène.

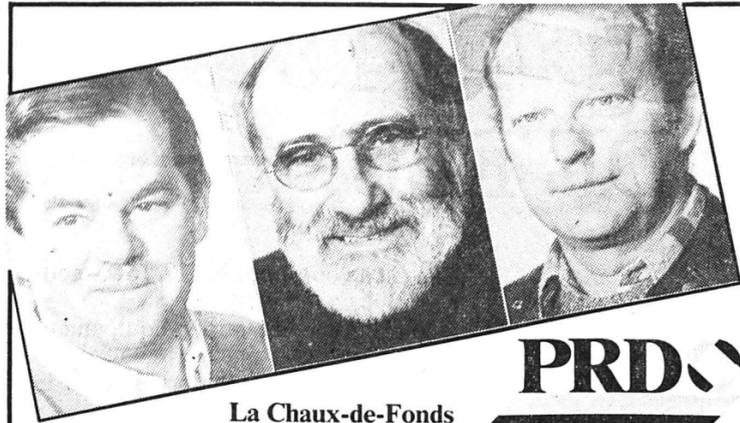
Les Français Bruno Saby et Yves Loubet se sont installés en

tête dans la «super spéciale», seule épreuve de la première étape, disputée sur 2,86 km près d'Ajaccio, le Grenoblois distançant la Corse d'une seconde.

Les «Integrale» étaient attendues sur l'asphalte qui couvre la totalité du rallye de l'île de

Beauté. Et elles se sont tout de suite imposées. Pourtant, sur ce genre de revêtement, sec de surcroît, les Ford et les BMW à deux roues motrices partaient favorites. C'était sans compter sur les énormes progrès accomplis par les Lancia à quatre roues motrices.

(si)



La Chaux-de-Fonds
Elections communales 7-8 mai

PRD

Parti radical-démocratique

Contrat de confiance

Par notre signature, nous nous engageons à rendre des comptes sur l'évolution des huit projets proposés par des Chaux-de-Fonnières et, bien entendu, sur les choix politiques que nous serons amenés à faire au cours de la prochaine législature.

Willy Freiburghaus
38 ans, marié, 2 enfants,
garagiste.

Wilfred Jeanneret
54 ans, marié, 1 enfant,
employé de commerce,
conseiller général.

Germain Chiquet
39 ans, marié, 1 enfant,
chef de chantier.

Il est temps

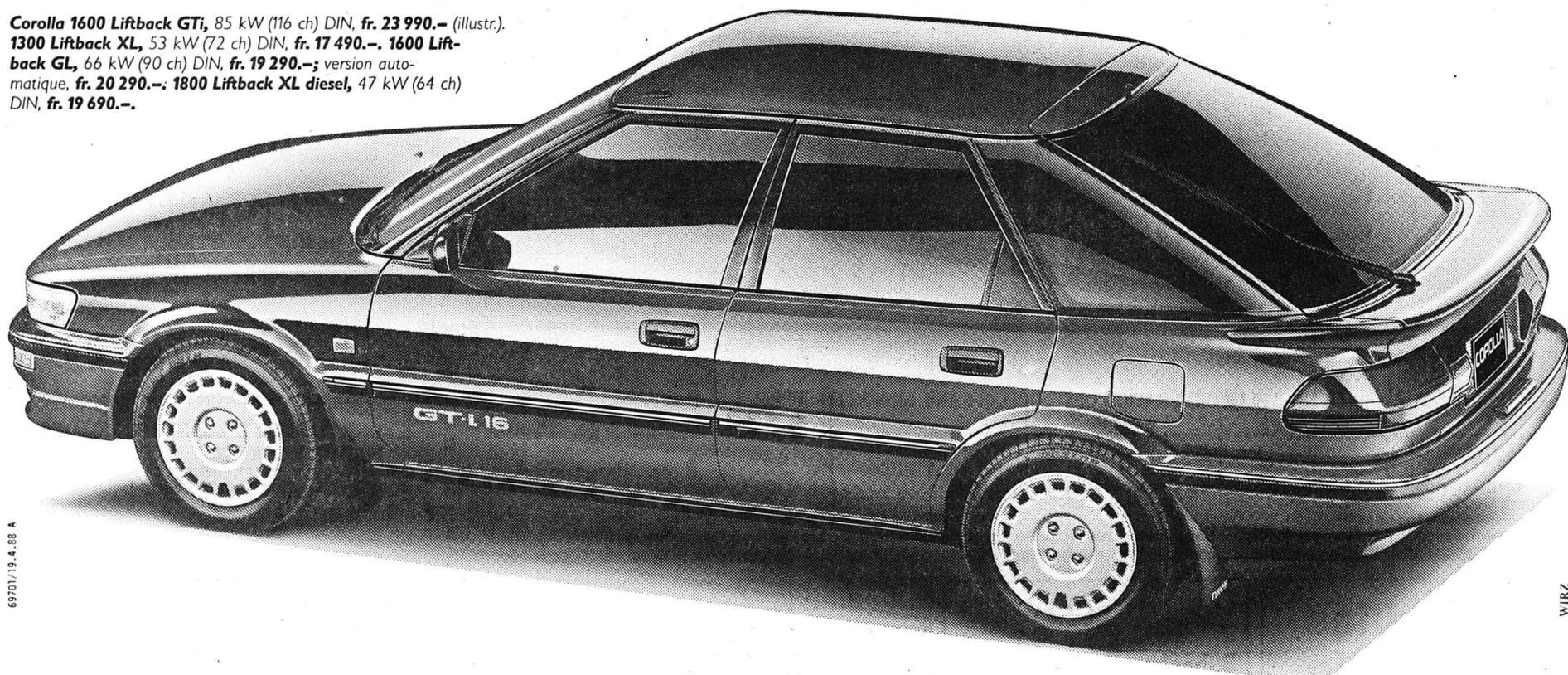


de se retrouver
les manches

Responsable: J. Ryser.

Un élégant paquet d'énergie, offrant beaucoup d'espace et un équipement de premier ordre: la sensationnelle nouvelle Corolla Liftback GTi/16 V.

Corolla 1600 Liftback GTi, 85 kW (116 ch) DIN, fr. 23 990.- (illustr.).
1300 Liftback XL, 53 kW (72 ch) DIN, fr. 17 490.-. 1600 Liftback GL, 66 kW (90 ch) DIN, fr. 19 290.-; version automatique, fr. 20 290.-. 1800 Liftback XL diesel, 47 kW (64 ch) DIN, fr. 19 690.-.



Les nouvelles Corolla ne vont pas passer inaperçues.

Il s'agit en effet d'un vaste choix de 16 nouvelles Corolla multisoupapes, dotées de différents moteurs et variantes d'équipement, répondant au mieux aux besoins de tous les acheteurs. Toutes ont ceci de commun: une mécanique des plus modernes, une qualité et une fiabilité exceptionnelles, un style d'avant-garde et un équipement ultra-complet. Le tout, à un prix des plus attractifs.

Une mécanique ultra-moderne.

La nouvelle Corolla 1600 Liftback GTi est un fascinant «paquet d'énergie», capable d'incroyables démonstrations de puissance.

Son moteur



Technologie multisoupapes

Hautes performances, faible consommation

performances de 1,6 litre, à 16 soupapes, deux arbres à cames en tête et injection électronique, développe 116 ch fougueux (de 0 à 100 km/h en 8,5 secondes). En dépit de ce tempérament extrêmement sportif, elle se contente pourtant d'un minimum d'essence (7,2 l/100 km, en circulation combinée, selon norme OEV 1), grâce à sa gestion électronique TCCS (Toyota Computer Controlled System) à dispositif d'auto-diagnostic, qui optimise toutes les fonctions du moteur.

Une autre exclusivité dans cette classe de voitures: le train de roulement de cette Corolla qui joint à une suspension à roues indépendantes, à une direction à crémaillère précise et à des stabilisateurs de dévers, tant à l'avant qu'à l'arrière, comme elles en possèdent toutes, des freins à disque sur les quatre

roues (ventilé, à l'avant), permettant une conduite sportive, tout en garantissant un maximum de confort et de sécurité.

Le summum de la qualité et de la fiabilité.

Les statistiques des organisations européennes de dépannage sont formelles: les modèles Toyota y figurent, sans exception, parmi les automobiles qui sont le moins sujettes aux pannes. Cette haute fiabilité repose sur de rigoureux contrôles de qualité et sur une production dans des installations informatisées ultra-modernes.

Une autre confirmation de cette qualité: la garantie de 6 ans contre la corrosion perforante, accordée par Toyota.

Equipement ultra-complet et prix attractifs.

Corolla 1600 Liftback GTi: super-équipement sportif, comprenant un spoiler avant, un béquet arrière et des élargisseurs de bas de caisse, tous de la couleur de la carrosserie, des pneus taille basse 185/60 R14, des glaces teintées,

deux rétroviseurs extérieurs à réglage électrique, des lève-glaces électriques, un volant cuir réglable en hauteur, une direction assistée, un compteur, un radio-cassette numérique, des sièges sport à réglages multiples,

un verrouillage central, un déverrouillage du hayon et de la trappe de réservoir depuis le siège de conduite, un dossier de banquette rabattable en deux parties (60/40) et bien plus encore.



Corolla 1300 Compact XL, 53 kW (72 ch) DIN, 3 portes, fr. 15 990.-; 5 portes, fr. 16 590.-. **1600 Compact GL**, 66 kW (90 ch) DIN, 3 portes, fr. 17 690.-; 5 portes, fr. 18 290.-. **1600 Compact GTi**, 85 kW (116 ch) DIN, fr. 21 390.-. En illustration: **1600 Compact GTi S**, 85 kW (116 ch) DIN, fr. 23 190.-.



Corolla 1600 Sedan GL, 66 kW (90 ch) DIN, fr. 19 390.- (illustr.). **1600 Sedan GLi 4WD**, 77 kW (105 ch) DIN, fr. 23 990.-.



Corolla 1300 Sportswagon XL, 53 kW (72 ch) DIN, fr. 17 590.-. En illustration: **Corolla 1600 Sportswagon XL**, 66 kW (90 ch) DIN, fr. 18 790.-.

Nouveau



Corolla 1600 RV-Wagon XLi 4WD, 77 kW (105 ch) DIN, fr. 22 990.-. En illustration: **1600 RV-Wagon GLi 4WD**, fr. 25 950.-.

TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-67 93 11.

TOYOTA
Le N°1 japonais

FINANCIEMENT AVANTAGEUX PAR
MULTI-LEASING TOYOTA
TELEPHONE 01-495 24 95

Agence principale: La Chaux-de-Fonds: M. Grandjean S.A., Garage des Montagnes, Léopold-Robert 107, Tél. 039/23 64 44/45

Agences locales: Corgémont: Garage Moderne, C. Guillaume, Tél. 032/97 10 61 - Le Locle: R. Brulhart, Garage du Crêt, Tél. 039/31 59 33 - Saignelégier: Ch. A. Frésard + S. Cattin, Tél. 039/51 12 20

LA NOUVELLE CORSA *swing* 1.3i.

UN TEMPÉRAMENT DE FEU.



Elle est à vous, pour **Fr. 13'750.-** seulement! Avec un super équipement Swing, en version 3 portes. Mais le plaisir de rouler en Corsa commence déjà à **Fr. 12'975.-** (PX 1.3i, 3 portes) avec son moteur dynamique 1.3i injection, 5 vitesses et traction avant. La Corsa est aussi disponible en version 4 portes (coffre classique) ou 5 portes.

Nouveau et en option: moteur diesel 1.5 (37 kW/50 ch) ou turbodiesel (49 kW/67 ch). Chez votre distributeur Opel. Financement ou leasing avantageux par CRÉDIT OPEL. Garantie de 6 ans contre la corrosion perforante. **CORSA: LE CHARME ET LE BRIO.**



LA NOUVELLE GÉNÉRATION OPEL. DEPUIS 6 ANS, LE NO 1 EN SUISSE.

OPEL

UNE MARQUE DE GENERAL MOTORS,
PREMIER CONSTRUCTEUR MONDIAL

Vos distributeurs OPEL: La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Couvet: Autoservices Currit; Le Locle: Garage du Rallye, W. Dumont; Saint-Imier et Villeret: Garage Gerster; et les distributeurs locaux à: Le Noirmont: Garage Walter Salzmann; La Sagne: Pierre Benoit Automobiles; Sonceboz: Garage P. Hürzeler. Les Verrières: Garage-Carrosserie FRANCO-SUISSE, J. Nowacki

17 villas au Locle

Côtes du Verger (bas du Crêt)
Suite à l'annonce parue dans
L'Impartial du 21 avril 1988

une séance d'information

concernant la construction et
le prix de vente de ces mai-
sons aura lieu

le 6 mai à 20 heures

Les personnes intéressées
sont priées de s'inscrire
auprès de

F. Willemin, Serre 11 bis,
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 34 90

Bubenberg Bauhandel & Immobilien AG

A vendre
à La Chaux-de-Fonds

superbes appartements

de 3½ ou 4½ pièces
avec beaucoup de confort,
entièrement rénovés, situa-
tion belle et tranquille
(Combe-Grieurin)
Veuillez nous téléphoner
pour des renseignements

Hirschengraben 10
3011 Bern
☎ 031/26 02 52

immobilier

A louer à Sagne-Eglise appartement

3 chambres, salle de bains,
parcelle de jardin.
Pour le 1er juillet 1988,
☎ 039/31 27 03

A louer en Gruyère, chalet pour vacances

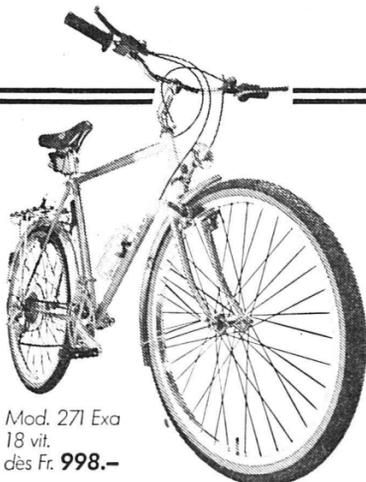
5-6 personnes, tout confort.
☎ 039/53 12 62

A louer à La Chaux-de-Fonds, pour le 1er juin, appartement 4 pièces

dont 2 mansardées, tout confort,
cheminée, Fr. 805.-, charges
comprises.
☎ 039/23 32 06, le soir.

autos-motos-vélos

LA LIBERTÉ TOUT-TERRAIN



Mod. 271 Exa
18 vit.
dès Fr. 998.-

De l'asphalte de la ville, en pas-
sant par la verte campagne,
découvrez la beauté de nos mon-
tagnes avec le PROGRAMME
COMPLÉT DES TOUT-TERRAIN
CILO.

- Couverture **Casco totale**
grâce à Cilo-Assistance.
- Cadre **garanti à vie**,
fabrication CILO.

cilo

Qualité suisse et brio.

LA CHAUX-DE-FONDS: Michel Voisard, rue du Parc 139 -
CORGÉMONT: Rolf Amstutz, Grand-Rue 12 - COURRENDLIN: Jean
Lechenne, rue du 23-Juin - LE LOCLE: E. Ninzoli-Lœpfe, rue M.-A.-
Calame 11 - LE NOIRMONT: René Boillat, rue de la Croix.

25.-

Escarpin
35-41
noir
blanc
bleu ciel
rose
mint
dessus cuir

passez d'abord à l' **UNIP**

Lugano et Zoug: bien vu

La liste des transferts de la Ligue nationale de hockey



Manuele Celio (à droite) quitte Kloten pour Ambri-Piotta. (ASL)

Lugano, le champion en titre, sera toujours aussi fort en 1988-1989, et Zoug s'est renforcé: tels sont les deux enseignements principaux que l'on puisse tirer à l'issue de la période des transferts de la ligue nationale.

Les Tessinois ont conservé toutes leurs vedettes alors que Zoug, grâce au retour de Philippe Neuenschwander et la venue des deux «Suisse-Canadiens» d'Ambri, Mike Kaszycki et Rick Tschumi, apparaît en mesure de jouer les tous premiers rôles.

Plusieurs cas demeurent pour le moins «nébuleux». Ainsi, Davos s'étonne que Thomas Müller soit annoncé au CP Zurich, le Bâlois Kevin Schläpfer est présenté par le CP Zurich et Lugano, et le gardien de Fribourg Dino Stecher figure en bonne place sur la liste du... HC Lugano.

Enfin, Fribourg-Gottéron annonce l'arrivée du prochain entraîneur du Lausanne-HC, le Canadien Jean Lussier...

LNA

AJOIE. — Arrivées: Andreas Jurt? (Berne-Ambri), Guido Egli? (Bienne), Thomas von Euw (Petit Huningue-Olten). Départs: Marzio Bramilla (Villars), Daniel Kohler (Moutier), Patric Gand (Martigny), Harry Schmid (La Chaux-de-Fonds), Marcel Forster (Uzwil). Etrangers: Fernand Leblanc (Can) et Daniel Métivier (Can).

AMBRI-PIOTTA. — Arrivées: Marco Müller (Berne), Patrick Hager (Zoug), Christian Weber (CP Zurich), Manuele Celio (Kloten), Keith Fair (Can), Beat Ruchti (Berne), Mladen Simic (Soleure-Zuchwil), Olivier Gazzaroli (Ascona). Départs: Patrick Rieffel (Lugano), Nicola Petrini? (Fribourg), Andreas Jurt? (Ajoie), Filippo Celio (Kloten), Rick Tschumi (Zoug), Mike Kaszycki (Zoug), Gabriele Fransioli (Genève-Servette). Etrangers: Dale McCourt (Can) et Corey Millen (EU).

BERNE. — Arrivées: Bob Martin (Fribourg), Peter Bärtschi? (Bienne), Romeo Mattioni (Bienne), Beat Nuspliger (Bienne), Raymond Wyssen? (CP Zurich). Départs: Heini Staub (Fribourg), Andreas Fischer (Fribourg), Marco Müller (Ambri), Thomas Laczo (Lyss), Guido Laczo (Coire), Riccardo Fuhrer (Olten), Beat Ruchti (Ambri), Reto Gertschen (Herisau), Marc Zbinden (CP Zurich) ainsi que les étrangers Bowman et Siltanen. Etrangers: Reijo Ruotsalainen (Fin-nouveau) et Alan Haworth (Can-nouveau).

BIENNE. — Arrivées: Daniel Dubois? (La Chaux-de-Fonds), Laurent Stehlin? (La Chaux-de-Fonds), Roger Nater? (Herisau), Thomas Griga (Herisau), Ludwig Lemmenmeier (Kloten-Herisau). Départs: Guido Egli? (Ajoie), Daniel Gschwind (Kloten), Beat Nuspliger (Berne), Romeo Mattioni (Berne), Peter Bärtschi? (Berne), Daniel Kiefer (Olten), Andreas Heiniger (Martigny). Etrangers: Norman Dupont (Can) et Daniel Poulin (Can).

DAVOS. — Arrivées: Martin Lang (Coire), Yvan Griga (Herisau). Départs: Roger Thöny (Lugano), Lance Nethery (Herisau), Ron Wilson (CP Zurich), Philippe Neuenschwander (Zoug), Erich Jost (CP Zurich), Peter Egli

(Herisau), Marco Dazzi (Martigny), Reto Meller (retraite). Etrangers: Serge Boisvert (Can-nouveau) et Cam Plante (Can-nouveau).

FRIBOURG. — Arrivées: Heini Staub (Berne), Andreas Fischer (Berne), Jean Lussier (Lausanne), Kurt Pfeuti (Berne-Worb), Nicola Petrini? (Ambri-Soleure). Départs: Bob Martin (Berne), Fabrice Thévoz (Lausanne), Christian Silling (Olten), Yva Schwartz (retraite). Etrangers: Jean-François Sauvé (Can) et Pierre Lacroix (Can).

KLOTEN. — Arrivées: Filippo Celio (Ambri), Daniel Gschwind (Bienne), Frank Monnier (Lausanne), Reto Bionda (Olten). Départs: Manuele Celio (Ambri), Romano Uebersax (retraite), Bob Mongrain (Martigny), Stephan Morg (Zoug), Andreas Müller (Illnau-Effretikon), Adrian Jezzone (Martigny), Stefan Tschudin (CP Zurich). Etrangers: Ross Yates (Can) et ?.

LUGANO. — Arrivées: Roger Thöny (Kloten-Davos), Patrick Rieffel (Grasshopper-Ambri), Carl Lapointe (Lausanne), Kevin Schläpfer? (Bâle). Départs: Andrea Bernasconi (Lausanne), Alessio Bernasconi (Herisau), Roger Imboden (Viège), Pierre Girardin (Genève-Servette), Alex Gaggini (Sierre), Marco Panzeri (Bâle). Etrangers: Kent Johanson (Sue) et Kari Eloranta (Fin).

OLTEN. — Arrivées: Christian Silling (Thunerstern-Fribourg), Riccardo Fuhrer (Berne), Daniel Kiefer (Lugano-Bienne), Beat Aebischer (Bâle), Roland Gerber (Langnau), Jürg Rechsteiner (Herisau), Patrick Brich (Bâle), Martin Brisch (Bâle), Marco Pally (Bâle), Patrick Sutter (Zunzgen-Sissach), Lars Aebi (Bâle). Départs: Steven Stockman, Mark Morrison, Peter Doderer (Coire), Reto Bionda (Kloten), Giuseppe Castellani (Rapperswil), Heinz Grieder (retraite), René Lauper (Bâle). Etrangers: Ray Allison (Can) et ?.

ZOUG. — Arrivées: Mike Kaszycki (Ambri), Rиск Tschumi (Ambri), Stephan Morf (Kloten), Philippe Neuenschwander (Davos), Patrik Mares (Lucerne), Hanspeter Schärer (Reinach). Départs: Patrick Hager (Ambri), Jörg Casalini (Urdorf), Hans-Ruedi Amsler (Rapperswil), Paul Christoffel (Rapperswil), Hardy Zehnder (Grasshopper), Wernher Eberle (Langnau). Etrangers: Mats Waltin (Sue) et Red Laurence (Can).

Les transferts qui font l'objet d'un point d'interrogation n'ont pas encore été communiqués officiellement à la Ligue suisse mardi matin où seront soumis à l'arbitrage de la Ligue.

LNB

BULACH. — Arrivées: Tom McMurphy (Can), Jim Koleff (Genève-Servette), Markus Peter (Langnau). Etrangers: Bernie Johnston (Can) et Tom McMurphy (Can-nouveau).

COIRE. — Arrivées: Peter Doderer (Olten), Markus Naef (CP Zurich), Guido Laczo (Berne), Georg Poltera (Arosa-CP Zurich). Départs: Martin Lang (Davos), Urs Schneller (Rapperswil), Martin Hugh (Uzwil). Etrangers: Roberto Lavoie (Can) et Brian Young (Can).

GENÈVE-SERVETTE. — Arrivées: Serge Roy (Can), Gaëtan Boucher (Sierre), Pierre Girardin (Lugano), Patrick Neukom (Sierre), Fredy Bobillier (Lausanne), Reto Frischknecht (Zoug-Viège), Simon Winstörfer (Kloten-Herisau), Rolf Stäheli (Frauenfeld), Gabriele Fransioli (Ambri). Départ: Jim Koleff (Bülach). Etrangers: Serge Roy (Can-nouveau) et ?.

HERISAU. — Arrivées: Lance Nethery (Davos), Dave Morrison (Stuttgart), Markus Bleuer (Berne-Bâle), Peter Egli (Davos), Mario Fae (Bâle), Alessio Bernasconi (Lugano), Reto Gertschen (Berne-La Chaux-de-Fonds). Départs: Roger Nater? (Bienne), Thomas Griga (Bienne), Ivan Griga (Davos), Richard Ammann (Uzwil), Ludwig Lemmenmeier (Bienne), Jürg Rechsteiner (Olten), Simon Winstörfer (Genève-Servette), Remo Waser (Winterthur), Reto Züger (Illnau-Effretikon), Markus Huber (Mittelhaut), Thomas Neuhauser (Wil). Etrangers: Lance Nethery (Can-nouveau) et Dave Morrison (Can-nouveau).

MARTIGNY. — Arrivées: Bob Mongrain (Kloten), Andres Heiniger (Bienne-Herisau), Yannick Robert (Sierre), Beat Lüthi (Kloten-CP Zurich), Marco Dazzi (St-Moritz-Davos), Patrick Zuchuat (Monthey), Adrian Jezzone (Kloten), Marc Bernasconi (Château-d'Ex-Gstaad), Bruno Zimmermann (Lugano-Bâle). Départs: Richmond Gosselin (retraite), Rudolf Raemy (retraite), Raphy Rouiller (Champéry), Didier Siegrist (La Chaux-de-Fonds), Bernard Pilet (retraite). Etrangers: Bob Mongrain (Can-nouveau) et Jean Gagnon (Can).

LANGNAU. — Arrivées: Edi Grubauer (Thoune-Steffisburg), Werner Eberle (Zoug). Départs: Res Meyer (retraite), Bernhard Wütrich (retraite), Roland Gerber (Olten), Markus Peter (Bülach), Gregor Horak (CP Zurich), Christophe Widmer (Uzwil). Etrangers: Merlin Malinowski (Can) et Paul Geddes (Can).

RAPPERSWIL-JONA. — Arrivées: Tom Jäggi (Sierre), Hans-Ruedi Amsler (Zoug), Urs Scheller

(Coire), Paul Christoffel (Zoug), Giuseppe Castellani (Olten), Martin Bendetti (Dürnten). Départs: Edi Baumann (retraite), Arthur Grisseemann (CP Zurich), Henri Loher (Wil), Daniel Burkhard (Grasshopper), Armin Zahner. Etrangers: Pekka Rautakallio (Fin) et Brian Hills (Can).

SIERRE. — Arrivées: Alex Gaggini (Lugano-Bâle), Romuald Sägesser (Bâle). Départs: Patrick Neukom (Genève-Servette), Tom Jäggi (Rapperswil), Yannick Robert (Martigny), Gaëtan Boucher (Genève-Servette), Michel Schläfli (retraite), Bernard Rotzer (Viège). Etrangers: Kelly Glowa (Can) et ?.

UZWIL. — Arrivées: Don McLaren (Ambri), Richard Ammann (Herisau), Christophe Rössli (Neuss-RFA), Martin Hofacker (Dübendorf), Martin Hug (Coire), Marcel Forster (Ajoie), Christophe Widmer (Langnau). Départs: Sven Leuenberger? (Berne), Urs Bühlmann (Herisau), Hansjörg Schweizer (Weinfelden), Willi Bertschinger (CP Zurich), Rob Plumb. Etrangers: Don McLaren (Can-nouveau) et Marc Taylor (Can).

CP ZURICH. — Arrivées: Ron Wilson (Davos), Erich Jost (Davos), Fredy Marti (Dübendorf), Marc Zbinden (Berne), Stephan Tschudin (Kloten), Gregor Horak (Langnau), Willi Bertschinger (Uzwil), Thomas Müller? (Davos), Kevin Schläpfer? (Bâle). Départs: Harri Tuohimaa (Helsinki), Mark Pavelich, Markus Naef (Coire), Beat Lüthi (Martigny), Christian Weber (Ambri), Libor Havlicek, Georg Poltera (Coire), Raymond Wyssen? (Berne). Etrangers: Ron Wilson (EU-nouveau) et ?.

Diabes battus

La Coupe Stanley

National Hockey League (NHL). Stanley Cup. Demi-finale (au meilleur des sept matchs): Boston Bruins-New-Jersey Devils 5-3 (Boston mène une victoire à rien). L'autre demi-finale opposera les Edmonton Oilers aux Detroit Red Wings. (si)

Grande satisfaction

Transferts terminés pour le HC Moutier

Le HC Moutier communique:

«Au terme de la période de transferts, le HC Moutier est extrêmement satisfait de pouvoir présenter une nouvelle formation, qui aura un rôle non négligeable à jouer durant la saison à venir. Dans les tractations que le club s'était fixées, un objectif devait être atteint: reconstituer une équipe à caractère régional. Il estime y être parvenu.

«Il est toutefois évident qu'il a eu à s'approcher de clubs tels que Bienne et Ajoie, ceci aussi bien dans l'intérêt de la société que des joueurs. Il pense que de bonnes relations avec ces formations de ligue nationale A ne peuvent être que bénéfiques pour les deux parties, à savoir Moutier - Bienne et Moutier - Ajoie. A relever qu'un excellent esprit de collaboration a également régné lors des contacts pris avec les clubs de Court, Tavannes et Tramelan.

»En conclusion, le HC Moutier donne rendez-vous à ses supporters et amis pour le mois d'octobre. Mais d'ores et déjà, il

annonce qu'il lancera différentes opérations durant les mois à venir et il espère pouvoir compter sur la collaboration de chacun».

TRANSFERTS

Départs: Jean-Claude Kohler (prêt à Court), Daniel Gurtner (prêt à Court), David Eberlé (prêt à Court), Christophe Cler (prêt à Court), Jean-Yves Schwytz (élite Ajoie), Christophe Seuret (élite Ajoie), Patrick De Cola (Bienne via Tramelan), Dominique Hoffmann (Bienne via Tramelan).

Arrivées: Markus Schneider (était en prêt à Monthey), Daniel Kohler (transfert définitif d'Ajoie), Yves Sanglard (transfert définitif d'Ajoie), Gabriel Meusy (prêt d'Ajoie), Alexandre Gyax (transfert définitif de Courtételle), Jean-Michel Houmard (prêt de Court), Jacques Hostettmann (prêt de Court).

Par ailleurs, les prêts suivants ont été renouvelés: Pascal Terrier (Ajoie), Christian Kaufmann (Bienne), Sébastien Allemann (Bienne).

(sp)

LE SPORT EN BREF



Football

Napoli tremble pour Maradona

Napoli pourrait disputer ses deux derniers matchs du championnat d'Italie de série A sans Diego Armando Maradona. Touché dimanche contre Milan, l'Argentin souffre de la hanche. Sa participation pour le match de dimanche à Florence est incertaine. Napoli occupe la deuxième place du championnat à un point de Milan.

Cruzeiro Belo Horizonte à la Coupe Philips

Le plateau de l'édition 1988 de la Coupe Philips de Berne a été complété avec l'engagement des Brésiliens de Cruzeiro Belo Horizonte. Les demi-finale du tournoi, le 3 août au Wankdorf de Berne, opposeront ainsi Everton à Cruzeiro Belo Horizonte et Young Boys à Torino. Les finales se dérouleront le 5 août.

Neuenschwander entrainera Olten

Willy Neuenschwander dirigera le FC Olten la saison prochaine. Agé de 40 ans, Neuenschwander succédera au sein du club soleurois à l'Allemand Otto Luttrup. Olten milite actuellement dans le tour contre la relégation de LNB. Ancien joueur de Langenthal et de Granges, Neuenschwander a, comme entraîneur, fêté une promotion en LNB avec Baden.

CYCLISME

A nouveau Pino

Neuvième étape du Tour d'Espagne cycliste

L'Espagnol Alvaro Pino est insatiable. A peine remis des fatigues de son échappée victorieuse de lundi, à l'occasion de la grande étape de montagne, le Galicien a récidivé mardi dans le court et pentu contre la montre (6,8 km) menant à Alto Naranco sur les hauteurs dominant Oviedo, où son compatriote et coéquipier Laudelino Cubino a conservé son maillot «amarillo».

Ainsi le lauréat de la «Vuelta» 1986 a-t-il voulu ajouter un

numéro supplémentaire à son superbe récépissé de la veille à la station de Branillín, faisant plus que jamais regretter son «absence» dans la bataille des bordures de dimanche après une douloureuse chute samedi.

«BH», l'employeur de Pino s'en tire à bon compte. Car quelle eût été sa position par rapport à Laudelino Cubino —quatrième (à 31 secondes) mardi — si Pino, dans le vent, était resté avec les meilleurs? Cruel dilemme...

Cette victoire, acquise avec 23 secondes d'avance sur l'Irlandais Sean Kelly, ne change rien aux plans de la firme de bicyclettes. Son leader de départ est trop loin, à 6'26" au classement général. Et, plus que jamais, Cubino, qui a dû s'étendre à l'arrivée pour récupérer à l'issue de cette ascension de 400 mètres de dénivellation, doit être protégé.

Neuvième étape, Oviedo et Alto Naranco: 1. Alvaro Pino (Esp) les 6,8 km en 14'41" (27,769 km/h); 2. Sean Kelly (Ir) à 23"; 3. Luis Herrera (Col) à

31"; 4. Laudelino Cubino (Esp) à 31"; 5. Julien Gorospe (Esp) à 32"; 6. Anselmo Fuerte (Esp) à 35"; 7. Raimund Dietzen (RFA) à 40"; 8. Fabio Parra (Col) à 48"; 9. Eric Caritoux (Fra) à 50"; 10. Robert Millar (Eco) à 50".

Classement général:

1. Cubino 31h.33'02"; 2. Kelly à 2'10"; 3. Fuerte à 2'16"; 4. Dietzen à 2'24"; 5. Parra à 3'10"; 6. Angel Arroyo (Esp) à 3'25"; 7. Millar à 3'29"; 8. Jesus Blanco (Esp) à 3'53"; 9. Joakim Mujica (Esp) à 3'53"; 10. Roberto Cordoba (Esp) à 4'52". (si)

TENNIS

Caverzasio battue

Les Internationaux féminins d'Italie

La jeune Genevoise Cathy Caverzasio n'a pas eu l'ombre d'une chance face à l'Allemande Claudia Kohde-Kilsch lors du deuxième tour des Internationaux féminins d'Italie qui se déroulent au Foro Italico de Rome. Tête de série numéro 3, Kohde-Kilsch s'est imposée sur le score sans appel de 6-0 6-1.

Classée au 103e rang de la hiérarchie mondiale, la Bernoise Eva Krapl a, en revanche, été plus heureuse que Caverzasio. Au pre-

mier tour, Krapl a dominé l'Italienne Laura Golara (WITA 106) 6-3 6-2.

Rome. Internationaux d'Italie. Tournoi du Circuit féminin doté de 200.000 dollars. Premier tour du simple dames: Eva Krapl (S) bat Laura Golarsa (Ita) 6-3 6-2. Nieve Dias (Bre) bat Jara Novotna (Tch/no 11) 2-6 6-1 7-6 (7-4). Deuxième tour: Claudia Kohde-Kilsch (RFA/no 3) bat Cathy Caverzasio (S/Ita) 6-0 6-1. (si)

FOOTBALL

Transferts en vue

Halter et Bickel à Grasshopper?

Le visage de Grasshopper 88/89 d'Ottmar Hitzfeld prend forme avec l'arrivée probable de deux internationaux. L'attaquant lucernois Andi Halter et le demi du FC Zurich Thomas Bickel s'apprêteraient en effet à signer un contrat en faveur du club du Hardturm.

Bickel, on le sait, était en pour-

parlers avancés avec le FC Servette. Il semble qu'une entrevue avec Ottmar Hitzfeld l'ait amené à revoir sa position. Il aurait été conquis par le charisme du futur entraîneur des «Sauterelles». Son contrat, indique-t-on de sources proches du Hardturm, porterait sur deux ans. (si)

Publicité intensive, publicité par annonces

**Escrime: Jeunes
Chaux-de-Fonniers
en verve**

Page 12

SPORT

**Hockey sur glace:
tous les transferts
en Ligue nationale**

Page 15

La belle série a pris fin

Les «rouge et noir» perdent plus que deux points

● NE XAMAX - SERVETTE 2-4 (0-1)

Dans l'éditorial du magazine de Neuchâtel Xamax, le président Gilbert Facchinetti titrait: «Ce n'est pas du tout cuit». Il évoquait la tâche difficile qui attendait encore son équipe lancée dans la course au titre, après son élimination de la Coupe de Suisse. Le «boss» neuchâtelois avait raison de se montrer circonspect. Non seulement ce n'est plus du «tout cuit» mais à cause de la victoire d'Aarau, ça commence même à sentir le roussi, à prendre en tout cas une saveur amère.

«En sport», ajoutait-il, «il n'y a pas de régime de faveur; toute complaisance est une insulte».

D'insulte on en vit une, abjecte. Celle commise par Mutter à l'égard du sport, à l'encontre surtout de Frédéric Chassot en fin de match. Schumacher a fait des émules. Degoûtant, révoltant mais à peine puni!

REVANCHE

De complaisance il n'y en eut point; c'est le moins que l'on puisse affirmer.

Servette légitimement, se veut encore européen. Et il a bien démontré par moments en avoir potentiellement les moyens.

Sur ce plan là, les Genevois, remontés en extremis au score lors du match aller, n'ont rien à se reprocher. Ils ont mieux maîtrisé la situation générale hier soir à La Maladière, faisant preuve de plus de lucidité, de clarté dans la démarche collective que leur adversaire. Leur victoire, même si elle rogne sérieu-

sement le viatique des recevants et relance dramatiquement le championnat, n'a finalement rien d'usurpé.

EXIT L'INVINCIBILITÉ

L'équipe de Gilbert Gress n'avait plus connu la défaite en son fief et en championnat depuis 30 matchs.

NEUCHÂTEL

Georges KURTH

En visiteurs peu respectueux des us et coutumes, les Servettiens de Jean-Claude Donzé ont commis le crime de lèse-majesté. Perdre un match comme celui d'hier soir, qui tourna toujours plus à la bataille, souligne bien la précarité des acquis et l'aléatoire de la formule.

TACTIQUE

Neuchâtel Xamax n'a jamais été très à l'aise contre Servette. Hier soir encore bien moins. Disposés en 4-4-2, les «blancs grenat» venus pour «carotter» un point en ont habilement thésaurisé deux. Parce que la disposition tactique de Kalle Rummenigge et de ses coéquipiers a fait perdre la boussole aux latéraux et à l'axe central des Neuchâtelois.

Dans un premier temps, les deux formations ont montré qu'elles n'entendaient pas laisser le match s'emballer, prendre du rythme. De la 24^e à la 26^e minute pourtant, trois actions «coups de coin» auraient déjà pu influencer l'issue du match.

Une vraie partie d'échec où une ouverture réussie pouvait s'avérer dévastatrice.

Et paradoxalement, c'est dans un moment plutôt anonyme que Servette prit le commandement. Favre, Decastel monté Cacciapaglia au service et Eriksen l'inévitable permettaient à Servette de mener par un but d'écart à mi-parcours. Illogiquement d'ailleurs, parce que Neuchâtel Xamax avait fait l'essentiel jusque-là.

REPARTI

Lorsque Hermann, sur un renversement de Sutter ramena la parité à un moment psychologique important, on pensait que

les recevants allaient retrouver toute leur superbe. Il n'en fut rien. Et dès la 54^e minute, Servette, par Rummenigge mit à nu les largesses du système défensif neuchâtelois.

L'imprécision fit place à l'affolement, à l'image de Geiger, qui se fit l'auteur d'un autobut en voulant couper la trajectoire d'un centre tendu de Cacciapaglia.

Jouant contre nature, les «rouge et noir» se trouvaient menés et se crispaient tant et plus.

IGNOBLE

Servette avait de quoi gérer tranquillement son avantage. Mutter, le portier genevois en décida différemment. A la 77^e minute, il se lança pied tendu en avant, à l'encontre de Chassot qui pénétrait dans les 16 mètres. Touché à la cuisse, le Fribourgeois restait étendu pour le compte. On craignit longtemps une fracture. Aux dernières nouvelles, il n'en serait heureusement rien.

Il n'empêche que cette agression caractérisée aurait dû valoir tout simplement l'expulsion à son auteur et pas seulement le penalty qu'il transforma Nielsen.

Relancé quand même, Neuchâtel Xamax jeta ses dernières forces dans la bataille et y perdit définitivement son latin, puisqu'à la 94^e minute (!) Rummenigge, esseulé, ajoutait son grain de sel à la soupe à la grimace.

G. K.

Maladière: 15.200 spectateurs.

Arbitre: M. Galler (Untersigenthal).

Buts: 42^e Eriksen 0-1; 47^e Hermann 1-1; 62^e Rummenigge 1-2; 64^e Geiger (autogoal) 1-3; 81^e Nielsen (penalty) 2-3; 94^e Rummenigge 2-4.

Xamax: Korminboeuf; Geiger; Mottiez; Kaltaveridis, Fasel (65^e Stielike); Perret, Hermann, Nielsen; Sutter, Lüthi, Chassot (80' Kunz).

Servette: Mutter; Decastel; Hasler, Cacciapaglia (79^e Egli), Schällibaum; Bamert, Grossenbacher, Favre, Epars; Eriksen (84^e Sival), Rummenigge.

Note: avertissement à Mutter (78^e).



Frédéric Chassot, une blessure moins grave que primitivement annoncé. (Schneider)

A chaud

Ambiance morose dans les vestiaires neuchâtelois. Chassot vient d'être évacué à l'hôpital. Les deux points se sont envolés. Après des mois excellents, cela devait bien arriver un jour, confie Gilbert Gress. Je ne veux pas remettre en cause la victoire de Servette qui, à mon avis, est méritée. Pour nous c'est dur. Notre tactique n'était pas mauvaise, c'est l'esprit dans lequel on a abordé le match et dans lequel on l'a joué. D'où un rendement négatif et l'abandon de l'enjeu à l'adversaire.

En fait, si je n'étais pas inquiet avant le match, j'ai d'entrée senti que cela ne jouerait pas. Avec nos blessés et maintenant encore Chassot, il est évident que l'équipe doit se remettre en question. Prouver qu'ils sont des hommes, ils en ont les moyens et le peuvent. Nous rejoignons dans trois jours, j'attends fermement une réaction de toute l'équipe. En ce qui concerne l'agression de Mutter à l'encontre du jeune Chassot, je dois dire que c'est aberrant. J'ai dit que je ne m'exprimerais plus sur les arbitres, dont acte.

Dans le camp servettien, c'est la joie mais pas le plaisir. On gagne, dit Jean-Claude Donzé, mais cette victoire restera entachée par la faute commise par Mutter. Je n'ai pas d'explication pour l'instant mais j'admets qu'il sort un peu comme un kamikaze.

Robert Lüthi est d'accord,

Xamax est fatigué. Les matchs s'accumulent, la fatigue aussi. Et évidemment, les rencontres deviennent de plus en plus difficiles au fur et à mesure que l'on s'approche de l'échéance finale. Nous aurons peut-être le temps de récupérer jusqu'à samedi, mais il est clair que nous nous devons d'entamer une réaction lors de notre prochaine partie.

Je suis un malheureux. Beat Mutter, 26 ans, déjà deux saisons au Servette. Nous l'avons retrouvé sous la douche. Malheureux il l'est et justifie son geste de la manière suivante: J'ai vu une longue balle partir de l'arrière de la défense neuchâteloise et venir au milieu du terrain. Cette balle paraissait aller très vite et j'ai pensé alors qu'il fallait monter aux 16 mètres pour l'intercepter. Soudain, je me suis rendu compte que la balle ralentissait et au même instant Chassot pouvait s'en emparer et venir droit sur moi. C'est alors que j'ai voulu dégager. C'est un réflexe qui se joue au centième de seconde, mais en aucun cas je n'ai voulu agresser le joueur neuchâtelois. Je suis un gardien malheureux ce soir et je n'ai jamais par ailleurs reçu de carton rouge; je n'ai souvenir que d'un carton jaune. C'est dire si mon passé plaide pour moi et cela rend encore plus difficile d'accepter le geste commis ce soir.

E. Nyffeler

Werder sacré Championnat de RFA

En battant Eintracht Francfort par 1-0, Werder Brême s'est assuré du titre de champion de RFA. A trois journées de la fin, en effet, Brême compte désormais sept points d'avance sur son plus proche rival, le FC Cologne, et ne peut plus ainsi être rejoint.

31^e JOURNÉE

Borussia M'gladbach - Schalke 04.....	1-1
Bayern Munich - VfL Bochum.....	5-0
Hambourg FC - Cologne.....	3-0
Eintracht Francf. - Werder Brême.....	0-1
B. Dortmund - Bayer Uerdingen.....	4-2
Nuremberg - Hanovre 96.....	1-3
Homburg - Karlsruhe SC.....	1-0
Waldhof Mannheim - Kaiserslautern.....	0-2

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. W. Brême	31	21	8	2	56	15 50
2. B. Munich	31	20	3	8	77	41 43
3. Cologne	31	15	12	4	49	28 42
4. Stuttgart	30	16	6	8	64	42 38
5. Nuremberg	31	12	11	8	41	33 35
6. Hambourg	31	10	11	10	52	62 31
7. Hanovre	31	12	6	13	54	50 30
8. M'gladbach	31	13	4	14	47	44 30
9. Leverkusen	30	9	11	10	44	50 29
10. E. Francfort	31	10	8	13	47	46 28
11. Dortmund	31	9	9	13	44	46 27
12. Uerdingen	31	10	7	14	52	58 27
13. Mannheim	31	7	12	12	32	46 26
14. Bochum	31	8	9	14	42	50 25
15. Kaiserslaut.	31	9	7	15	45	57 25
16. Karlsruhe	31	8	9	14	32	52 25
17. Homburg	31	7	9	15	36	63 23
18. Schalke 04	31	8	6	17	46	77 22

Atout Reid

Un joueur anglais pour Neuchâtel Xamax?

En vue de la saison prochaine, Neuchâtel Xamax a noué des contacts avec l'international anglais Peter Reid (né le 10 juin 1956).

Ce No 6 du club d'Everton, actuellement troisième du championnat d'Angleterre, fixé depuis six ans dans ce club, est considéré comme l'un des meilleurs joueurs d'Angleterre au milieu du terrain.

Sa technique, sa vivacité lui ont d'ailleurs permis d'être désigné au cours de ces deux dernières saisons comme le meilleur joueur du championnat d'Angleterre, cédant pour cette année la place à Barnes (Liverpool).

Le président Facchinetti s'est rendu lui-même à Derby visionner ce joueur au cours de la partie opposant Derby à Everton. Reste désormais à conclure l'affaire.

Tout devrait rapidement se passer, puisque la décision est attendue d'ici une dizaine de jours.

L. G.

Sur les autres stades

Tour pour le titre

● NE XAMAX - SERVETTE 2-4 (0-1)

● SAINT-GALL - LAUSANNE 1-1 (0-0)

Espenmoos: 6000 spectateurs. Arbitre: M. Schlup (Granges). Buts: 58' Thychozen 0-1; 64' Fischer 1-1.

Saint-Gall: Grüter; Tardelli; Irizik, Gümperle, Hengartner; Piserchia, Hegi, Fischer, Braschler; Metzler, Zwicker.

Lausanne: Milani; Besnard; Ohrel, Bissig, Fernandez; Castella (89' Sari), Schürmann, Tachet, Gertschen; Thychozen, Chapuisat (86' Douglas).

● GRASSHOPPER - YOUNG BOYS 3-0 (0-0)

Hardturm: 3900 spectateurs. Arbitre: M. Willi Hänni (Cugy).

Buts: 50' Paulo Cesar 1-0; 54' Egli 2-0; 81' Paulo Cesar (penalty) 3-0. Grasshopper: Brunner; Andermatt; In-Albon, Egli; Stiel (72' Bacchini), Ponte, Sforza, Bianchi; Matthey (79' Pedrotti), Paulo Cesar, Gren.

Young Boys: Zurbuchen; Conz; Wittwer, Weber, Hohl; Közle (46' Frederiksen), Jeitziner, René Sutter (63' Bachofner), Hänzi; Zuffi, Alain Sutter.

● AARAU - LUCERNE 3-1 (1-0)

Brugglifeld: 11.500 spectateurs. Arbitre: M. Peduzzi (Roveredo). Buts: 1' Wassmer 1-0; 55' Rufer 2-0; 71' Schönenberger 2-1; 78' Rufer 3-1.

Aarau: Böckli; Osterwalder; Rindlisbacher, Tschuppert, Killian (72' Rossi); Herberth, Thomas Wyss, Kühni (90' Stadler), Opoku N'Ti; Wassmer, Rufer.

Lucerne: Tschudin; Wehrli; Schönenberger, Birrer, Baumann (71' Esposito); René Müller, Kaufmann, (84' Moser), Burri, Mohr; Martin Müller, Gretarsson.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. NE Xamax	10	4	4	2	25-17	28
2. Aarau	10	5	4	1	20-11	27
3. Servette	10	5	3	2	26-19	25
4. Lucerne	10	3	5	2	10-11	23
5. Grasshopper	10	3	2	5	17-18	23
6. Saint-Gall	10	3	2	5	11-19	20
7. Lausanne	10	2	4	4	12-21	20
8. Young Boys	10	3	0	7	16-21	19

Promotion-relégation

GROUPE I

● MALLEY - BÂLE 2-0 (0-2)

Bois-Gentil: 920 spectateurs. Arbitre: M. Röthlisberger (Aarau). Buts: 7' Knup 0-1; 17' Nadig 0-2; 61' Salou (penalty) 1-2; 72' Martelli 2-2.

● BULLE - BELLINZONE 1-0 (0-0)

Bouleyres: 1000 spectateurs.

Arbitre: M. Michlig (Ostermündigen).

Buts: 90' Lehnerr 1-0.

● ETOILE CAROUGE - SCHAFFHOUSE 3-2 (1-0)

Fontenette: 500 spectateurs.

Arbitre: M. Rudin (Liestal).

Buts: 10' Pavoni 1-0; 58' Regillo 2-0; 74' Thoma 2-1; 84' Pavoni 3-1; 88' Wiehler 3-2.

● OLD BOYS - WETTINGEN 0-4 (0-1)

Schützenmatte: 1000 spectateurs.

Arbitre: M. Kellenberger (Zollikon).

But: 46' Rueda 0-1; 62' Bertel sen 0-2; 70' Bertelsen 0-3; 82' Bertelsen 0-4.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Wettingen	10	7	0	3	19	9 14
2. Bellinzone	10	6	1	3	21-12	13
3. Bâle	10	5	2	3	24-14	12
3. Schaffhouse	10	6	0	4	20-16	12
5. Malley	10	4	1	5	10-15	9
6. Bulle	10	4	0	6	16-19	8
7. Et. Carouge	10	3	1	6	11-24	7
8. Old Boys	10	2	1	7	9-21	5

GROUPE II

● LUGANO - ZURICH 2-1 (1-0)

Cornaredo: 2500 spectateurs.

Arbitre: M. Klötzli (Malleray).

Buts: 30' Elia 1-0; 73' Gorter 2-0; 84' Studer 2-1.

● CS CHÉNOIS - CHIASSO 3-1 (2-1)

Trois-Chênes: 650 spectateurs.

Arbitre: M. Muhmenthaler (Granges).

Buts: 1' Leva 0-1; 5' Oranci 1-1; 31' Oranci 2-1; 89' Celso 3-1.

● LOCARNO - SION 0-1 (0-0)

Lido: 1200 spectateurs.

Arbitre: M. Fischer (Arch).

Buts: 63' Carlos Manuel 0-1.

● MARTIGNY - GRANGES 0-2 (0-0)

Octodure: 700 spectateurs.

Arbitre: M. Bianchi (Chiasso).

Buts: 72' Ciolek 0-1; 85' Ciolek 0-2.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Lugano	10	9	0	1	33-11	18
2. Sion	10	8	1	1	32	7 17
3. Chénais	10	5	1	4	15-22	11
4. Granges	10	4	1	5	14-17	9
5. Chiasso	10	4	1	5	16-25	9
6. Martigny	10	2	2	6	12-22	6
7. Zurich	10	2	1	7	15-22	5
8. Locarno	10	1	3	6	11-22	5

(si)

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS	Les fantômes du Parlement	19
LE LOCLE	Sous la loupe	20
NEUCHÂTEL	Bonne cuvée 87	22
JURA BERNOIS	Faux vases, vrais escrocs	26
JURA	Petit crédit sous surveillance	27

Indice chauffage

(en degrés-heures hebdomadaires DH)
Du 18 au 25 avril 1988

Littoral	+ 12,1° (985 DH)
Val-de-Ruz	+ 11,4° (1.100 DH)
Val-de-Trav.	+ 9,9° (1.328 DH)
La Chx-Fds	+ 8,0° (1.669 DH)
Le Locle	+ 9,2° (1.464 DH)

REGARD

Pot de terre

«L'existence moderne, avec ses exigences multiples, ses devoirs impérieux, fait de chaque famille un atelier. Nulle trêve, plus de relâche, plus d'intérêt. Pas une heure qui n'ait son emploi, pas une minute qui ne soit d'avance réclamée par les affaires. Il faut songer au présent et à l'avenir, tout prévoir, être prêt à tout de nuit comme de jour...»

Dans le «Rameau de sapin», le Fleurisan Fritz Berthoud soupire sur les exigences de la vie moderne. C'était il y a cent ans!

Pour «s'échapper des engrenages de cette machine, sortir de cette chaudière ardente où il se consume, pour respirer un air plus frais et détendre ses muscles fatigués», Berthoud proposait à l'homme de ce siècle sans bagnole un remède de cheval: «Toucher la terre pour reprendre des forces»...

Il invitait ses lecteurs à traverser les gorges de la Poëta-Raisse où les premiers ponts furent jetés «par dessus l'abîme» en 1857 ainsi qu'en témoigne un article du «Courrier du Val-de-Travers» datant du 1er août de cette année-là.

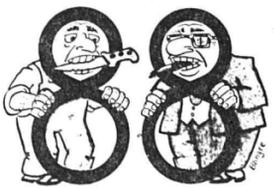
Aujourd'hui, la société des Gorges de la Poëta-Raisse multiplie les imprimés pour promouvoir ce site sauvage, après avoir dépensé plus de 150.000 francs dans la reconstruction des ponts et des sentiers.

Plutôt que de se laisser envouter par le bruissement des cascades et les soupirs du vent entre les rochers certains préféreraient prendre leur bagnole pour aller soulever de la fonte dans une salle de fitness. D'autres, au contraire, choisissent de «toucher la terre».

C'est l'histoire du pot de fer contre le pot de terre. Avec une morale invariable après plus d'un siècle: pour se sentir bien dans sa peau, le bipède doit faire travailler son corps.

Qu'elle sera fatigante la civilisation des loisirs qu'on annonce à grands renforts de «résolutions» sur la diminution du temps de travail!

Jean-Jacques CHARRÈRE



Avviso alla collettività italiana

Invitiamo ancora una volta tutti i connazionali che ne hanno diritto, a recarsi a votare il 7-8 maggio.

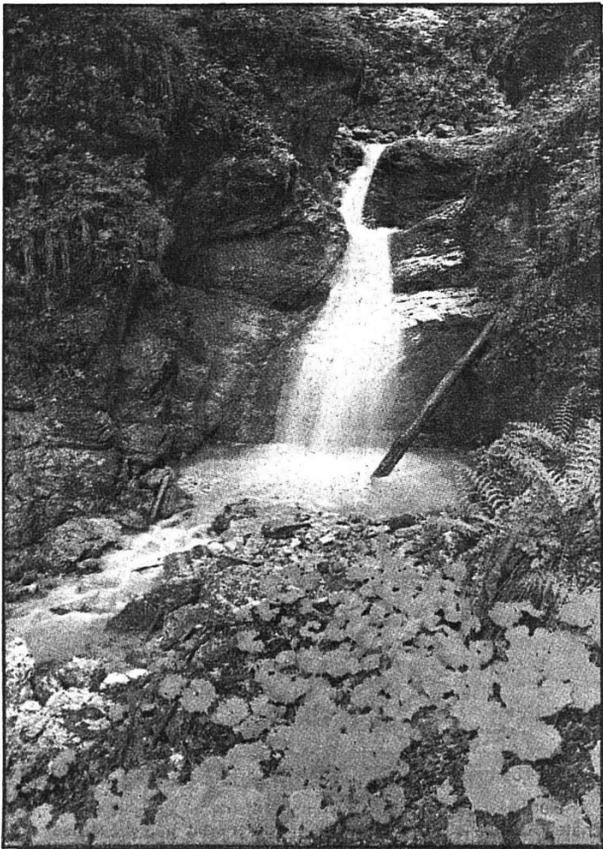
Chi non è in possesso della «carta di elettore straniero» si rechi alla polizia degli stranieri, Serre 23, fino alle ore 18 di venerdì 6 maggio.

Chi per diversi motivi non è riuscito a procurarsi la carta di elettore, si rechi ugualmente a votare munito del passaporto e del permesso di soggiorno (tipo C.).

CO.EM.IT. et comitati cittadini dell'alto del cantone.

Poëta-Raisse pas à pas

Dix suggestions et un prospectus pour apprivoiser des gorges sauvages



Les cascades. L'une des nombreuses chutes de la Poëta-Raisse. (Impar-Charrère)

Porte naturelle du Val-de-Travers s'ouvrant sur le haut-plateau du Nord vaudois, les gorges de la Poëta-Raisse sont méconnues. Après avoir reconstruit ponts et sentiers, la Société des gorges se lance dans la promotion du site.

Avec dix suggestions de balades et un prospectus en couleur. Ces «dix suggestions pour une excursion d'une journée», imprimées à 3400 exemplaires au format A5, sont distribuées chez les enseignants des écoles primaires et du

degré secondaire inférieur des cantons de Neuchâtel et de Vaud. C'est une première tentative qui sera suivie d'autres, en direction de la Suisse alémanique, si la formule attire des classes dans ce site sauvage ces prochains mois.

GORGES EN COULEUR

Les dix suggestions comprennent deux cartes: un plan de situation comprenant les axes routiers et ferroviaires et pédestres entre Neuchâtel, Yverdon et Sainte-Croix; une carte topographique du site. Horaires des trains et des bus postaux (établis par le RVT), coûts des billets, télésiège de la Robella et autres informations (dortoirs du Chasseron) figurent sur le document qui invite les promeneurs à apprivoiser les gorges.

Complément des suggestions, le prospectus, tiré à 20.000 exemplaires, situe le site, indique au moyen d'une vue aérienne ses entrées et ses sorties et en présente les charmes par le biais de dix photographies couleur. Un encart donne d'utiles renseignements (en français et en allemand) sur les musées, les piscines, campings et autres attractions de la région (train à vapeur, mines d'asphalte).

Ces imprimés représentent un gros investissement pour la société des gorges de la Poëta-Raisse. Les cotisations des 1800 membres, ainsi que diverses aides, en particulier celle de la «Région Val-de-Travers», permettront de régler l'addition. (j.c)

● Renseignements: Gorges de la Poëta-Raisse, case postale 172, 2114 Fleurier. Prospectus disponible auprès de la Fédération neuchâteloise du tourisme, de l'Office du tourisme de Sainte-Croix et de La Chaux-de-Fonds.

Un train sur la mauvaise voie

Collision ferroviaire aux Bois

Hier aux Bois, le train de midi 09 a fait une entrée en gare fracassante. Le convoi des Chemins de fer du Jura arrivant de La Chaux-de-Fonds a percuté le flanc d'un wagon de marchandises en stationnement.

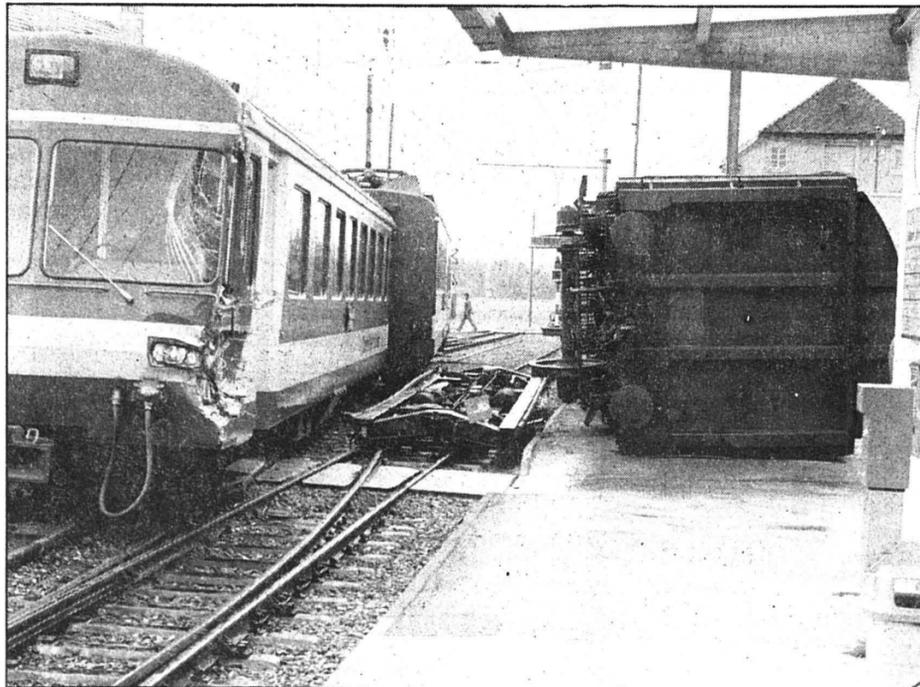
Celui-ci a quitté son truck transporteur et s'est couché sur le parking de la gare. Il contenait quelque vingt tonnes d'engrais agricoles. La voiture-pilote du train de voyageurs est quant à

elle sortie des rails pour terminer sa course sur le quai. Malgré l'heure d'affluence, personne n'a été blessé. Cependant, les dégâts matériels sont importants. Aucun chiffre sûr n'a encore été avancé, car l'état des véhicules nécessite un examen approfondi.

Une erreur humaine est à l'origine de cet accident. L'aiguillage manœuvré le matin même pour garer le wagon est resté dirigé vers la voie de déchargement.

L'enquête ouverte s'efforcera de déterminer les responsabilités.

Plusieurs trains ont été remplacés par un service d'autocars jusqu'à 13 h 30. Une équipe de dépannage de CJ a travaillé tout l'après-midi, aidée par une autogru. La voiture endommagée a été acheminée vers les ateliers de Tramelan pour y être réparée. Elle faisait partie des compositions neuves acquises par la compagnie en 1985-86. (bt)



Un accident dont les conséquences auraient pu être lourdes.

(Photo bt)

L'overdose derrière les barreaux

Prévenus devant le Tribunal de police de Neuchâtel hier

Depuis 1971, Danilo est en cavale, en prison, en cure, en manque, en rupture de société. C'est en cellule qu'il décède d'une overdose d'héroïne (ou de morphine) et de méthadone. Une overdose de plus dans les pénitenciers, sans tentative de sauvetage. Devant neuf prévenus, le Tribunal de police a écouté hier la voix du fatalisme et la voix du législateur. Sont-elles contradictoires?

Le 30 mai 85, Danilo arrêté avec son amie à Fleurier à 11 h 30, pour une série de vols commis notamment à Zurich, a été transféré dans les locaux de la police de sûreté, à Neuchâtel, puis mené en prison dès 17 h 30. Ce toxicomane de 35 ans, alors entre les mains de la gendarmerie avalait une forte dose de méthadone. Son état inspirant quelques inquiétudes, deux coups de fil informent son médecin traitant et le médecin cantonal: c'est pourtant un examen qu'il aurait fallu. L'incarcération continue son cours et Danilo meurt dans la nuit du 30 au 31 mai.

PROCÈS EXEMPLAIRE

Depuis trois ans, l'instruction s'est poursuivie, réactivée par deux plaintes de la famille. Les préventions qui ne touchaient que les trois géoliers se sont étendues aux trois agents de la gendarmerie, et à l'inspecteur de la sûreté, A. T., au médecin traitant G. B. et à la pharmacienne H. J. qui a délivré la méthadone. Depuis trois ans, les aveux ont pâli, et les déclarations de l'audience d'hier sèment le doute dans les rangs des accusés (prévenus pour mise en danger de la vie ou de la santé d'autrui et infraction à l'OSUp).

«Cette histoire, dira encore l'avocat des plaignants a resserré les pratiques de l'assistance aux prévenus autour d'un axe légal resté toujours intangible. Le procès doit être exemplaire. Les toxicomanes ont droit aux égards et au bon sens humain».

HEURE PAR HEURE, L'OVERDOSE

Tout le monde est d'accord: mais sans se sentir responsable: Danilo aurait dû recevoir la visite d'un médecin. La pratique est courante. Cependant, pour les agents de Fleurier, cette prise en charge aurait dû avoir lieu à la police de sûreté. L'inspecteur A. T. s'en décharge sur les géoliers, eux qui se sont déclarés totalement ignorants de ce qu'il avait pu se passer précédemment dans la journée. Seul le chef des géoliers A. M. a reconnu son erreur d'appréciation. Il regrette.

Pour l'overdose, pareille évidence de la part des témoins: A. T. reconnaît lui-même que l'état de Danilo, d'habitude si bien mis de sa per-

sonne, se révèle déplorable. Un de ses collègues insiste sur la somnolence de Danilo durant l'interrogatoire, il piquait du nez. Il ne pouvait pas répondre. Les agents ont donc déclaré forfait et reporté l'interrogatoire. Alors que l'amie de Danilo était transférée à Préfargier.

Celui qui l'accompagne en prison décrit le toxicomane dans un état de faiblesse, vacillant sur ses jambes. Le géolier qui l'accueille - une vieille connaissance pour Danilo, qui revient pour la 16e fois - le surprend à pleurer. «D'habitude si gai, si gentil». L'instruction donne une suite logique à ces témoignages: une fois incarcéré Danilo ne prendra pas sa douche réglementaire, il ne mangera rien; affalé sur le sol, on l'a hissé sur son lit; au cours de la nuit, son voisin d'infortune l'entend délirer et s'en occupe comme il peut. Danilo agonise.

ACQUITTEMENT

L'avocat des plaignants s'en tiendra aux réquisitions du ministère public: trois mois pour les agents et géoliers, 15 jours pour le médecin et la pharmacienne. A chaque étape, la loi et en particulier un arrêté sur l'assistance des prévenus exigeait d'agir. G. B. et J. H. contredisent les prudences d'usage (une ordonnance officielle et non pas une commande par téléphone) face à un toxicomane qui se met constamment en danger. Les avocats des prévenus G. B. et H. J., demandent l'acquittement: dans le cas d'une cure de désintoxication, les ordonnances ne sont jamais remises aux patients, elles relèvent d'un usage personnel.

Le Dr Bize n'y voit pas d'entorse vraiment répréhensible, et le pharmacien cantonal considère qu'il s'agit d'une collaboration. J. H. est de bonne foi, même si elle s'est trompée, elle l'a reconnu en cours d'instruction. Un avocat demande l'acquittement des agents de Fleurier: il s'agit là d'un suicide et d'un événement dont seule la victime se rend responsable.

L'un des avocats des prévenus a relevé l'honnêteté des géoliers, crédibles et objectifs qui méritent l'acquittement. Le médecin des prisons, appelé à témoigner, ne se serait déplacé que le lendemain s'il avait été appelé. Même l'appréciation erronée de A. M. n'aurait pas changé le cours des choses. Le défenseur de A. T. s'en est tenu aux mêmes conclusions.

Tous les avocats des prévenus objectent aux plaignants une indemnité de dépens, et proposent également que les frais soient à la charge de l'Etat. Niels Sorensen rendra son jugement à huitaine.

C. Ry

Ces bancs, c'est toute une histoire. Ou plutôt des histoires. Mieux: des bringués.

C'est une maison en co-propriété par appartement. Dans un joli quartier d'un patelin des bords du lac. Beaucoup de verdure au sol, de grands arbres autour du bâtiment, un petit ruisseau à canards qui glougloute sous les fenêtres.

Entre voisins, on s'entend pas trop mal et l'on est facilement d'accord sur les problèmes d'ensemble.

Voilà t'y pas qu'un beau jour, une grosse mère suggère que l'on achète deux ou trois bancs et qu'on les plante aux alentours. L'idée paraît excellente à tous et on l'adopte par un vote unanime.

Bon, l'affaire paraît en bonne voie. Tu parles! Car il faut encore décider où placer ces bancs. On en mettra trois. Pour deux, on s'entend assez bien. Ce sera dans la verdure, de ce côté-ci et de ce côté-là.

billet

Les chicaneries commencent avec le troisième. La mémée grassouillette le voudrait côté entrée, sous sa fenêtre. Les autres protestent: ce serait rien que pour pouvoir surveiller nos allées et venues, qu'ils disent. Pas du tout, qu'elle réplique, mais au moins comme ça on pourrait voir un peu le mouvement des gens. Justement, pour nous espionner, commençons à s'ennuyer les co-proprios... Mais non, mais non! Si! Si!

Ils en sont encore là aujourd'hui, prêts à se crêper le chignon! (les chauves se frottent les mains...)

C'est pas le duo du banc, bien plutôt le duel!

JE.

CINÉMA • ☎ 23 28 88
CORSO
 • 12 ans •
 Tous les soirs
à 20 h 30
 Samedi-Dimanche
à 15 h

Absolument sensationnel !
 A voir ou à revoir
 Le film aux
9 OSCARS
 Meilleur film • Meilleure réalisation
 Meilleur scénario •
 Meilleure composition musicale



Une grande fresque
 Tout y est, l'ampleur, la beauté, l'émotion...

Attention ! 2e film • 2e semaine •
ARIZONA JUNIOR
SYMPATHIQUE ET TONIQUE
 Dès 12 ans
 Elle était flic-photographe anthropométrique... Lui taulard récidiviste, si bien que chaque récidive était un rendez-vous d'amour. Une vision loufoque de l'Amérique profonde avec un baby kidnapping à la clé !
 Rien n'est pris au sérieux, sauf l'art de faire rire !
 Tous les soirs à 18 h 30

CINÉMA • ☎ 23 19 55
PLAZA
 • 4e semaine •
 • 12 ans •
 Tous les jours
à 16 h 30 - 20 h 30
 Derniers jours

APRÈS "GANDHI",
 LE NOUVEAU FILM DE
 RICHARD ATTENBOROUGH
CRY FREEDOM
 LE CRI DE LA LIBERTÉ

«Un film bouleversant...»
 Toute personne qui voit ce film sera captivée, indignée, et ne retiendra ses larmes qu'avec peine.
 THE SUNDAY TELEGRAPH
 «Peut-être le film le plus sensible que j'aie jamais vu.»
 BOB GELDOF
 «Passionnant et magistral. Il est impossible de ne pas être bouleversé.»
 PETER GABRIEL

• Derniers jours •
 Matinées pour enfants
 Mercredi-Samedi-Dimanche
à 14 h 30
 Drôlement fou - follement drôle!
 WALT DISNEY
Le Livre de la Jungle
 d'après "Les Aventures de Mowgli" de Rudyard Kipling

LE LOCLE
 ☎ 31 13 15
 CINÉMA **CASINO**
 Attention ! Vendredi à dimanche
 Tous les soirs à **18 h 30 - 21 h**
 Samedi-Dimanche à **15 h**
 «Ce film c'est celui que l'on attend vainement chaque mois, celui qui peut susciter dans le même élan la passion du grand public et l'engouement des cinéphiles.»

CINÉMA • ☎ 23 19 18
SCALA
 • 2e semaine •
 • 12 ans •
 Tous les jours
à 17 h 30 - 20 h 30
 Mercredi-Samedi-Dimanche
à 14 h 30

«**SUBLIME**»
 L'EXPRESS
 «ON NE PEUT QUE S'INCLINER DEVANT TANT DE MAÎTRISE»
 TÉLÉ STAR
 «IL EST DOUÉ, LE BOUGRE...»
 LIBÉRATION

Un Film de STEVEN SPIELBERG
EMPIRE DU SOLEIL

«**CHEF-D'ŒUVRE**» STARFIX
 «Superproduction flamboyante, Empire du soleil vous ravira.»
 JOURNAL DU DIMANCHE
 «Une victoire de la vie, une prodigieuse virtuosité.»
 LE FIGARO

HARRISON FORD
 DANS
FRANTIC
 UN FILM DE
 ROMAN POLANSKI
 Danger, désir, désespoir...
 ...et une femme disparaît...
 16 ans

cinéma
abc
 Centre de culture
 Location des places: à la caisse
 ¼ h avant les séances

Judi 5, vendredi 6, dimanche 8, lundi 9 à 20 h 30
L'ANNÉE DU DRAGON
 un film de
 MICHAEL CIMINO
 avec Mickey ROURKE, John LONE
 V. o. anglaise sous-titrée en français / Age: 16 ans

NUIT DU CINÉMA
 organisée par la Guilde du film et le cinéma abc
Samedi 7 mai de 20 h 30 à 5 heures
 20 h 30: Element of crime, de Lars von TRIER
 22 h 30: Mauvais sang, de Leos CARAX
 00 h 45: L'Année du Dragon, de Michael CIMINO
 03 h 00: Sang pour sang, de Joel COHEN
 Pausas entre chaque film / Cartes et billets en vente à l'entrée dès 19 h 45 / Age: 18 ans / Tous les films sont en version originale / Cartes: 28.- / étudiants: 25.- / abc Guilde: 22.- / Billets: 9.-, 8.-, 7.-

CINÉMA • ☎ 23 13 79
EDEN
 Tous les soirs à 21 h
 Samedi-Dimanche
 mat. à 15 h et 17 h 45
 Un suspense psychologique, efficace, abouti et... réussi

FREQUENCE MEURTRE
 CATHERINE DENEUVE
 ANDRÉ DUSSOLLIER
 MARTIN LAMOTTE
 ETIENNE CHICOT
 ELISABETH RAPPENEAU

PREMIÈRE

Une histoire qui vous clouera sur votre siège et où nous vous demandons de ne pas dévoiler le moindre indice.
 16 ans - Faveurs suspendues

Vendredi-Samedi en nocturnes à 23 h 15
 Jeudi-Lundi-Mardi-Mercredi à 18 h 45
Les tabous du sexe
 20 ans - Strictement pour public averti

Grande fête de Boudevilliers
 Vendredi 6 mai: récépial de Frédéric François suivi d'un bal conduit par «Les Vitamines».
 Location: UBS, Neuchâtel; UBS, La Chaux-de-Fonds; UBS, Pesieux, ouvert le samedi matin; magasin K. Frey, Boudevilliers; magasin K. Frey, Cernier, ouvert le dimanche matin; magasin K. Frey, Les Geneveys-sur-Coffrane, ouvert le dimanche matin; kiosque La Tabatière, La Chaux-de-Fonds.
 Samedi 7 mai: superbal jeunesse avec l'excellent orchestre «Pacific Group».
 Dimanche 8 mai: dès 11 heures, ambiance musicale, repas, vols captifs en montgolfière, rock'n roll Dixiz.
 Dès 19 heures, bal avec l'orchestre professionnel «Les Entraîneurs».

CONSULTATION JURIDIQUE
 DE L'ORDRE DES AVOCATS
 NEUCHÂTELOIS
 La Chaux-de-Fonds: Serre 67
 Neuchâtel: avenue DuPeyrou 8
 Un avocat pratiquant est à votre disposition pour vous donner tous conseils juridiques et pour vous orienter sur vos démarches les plus urgentes, chaque jeudi de 16 à 19 heures.

Entreprise de couverture
 Ferblanterie
Michel Dobler
 Jardinière 79
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 41 86
Pour tous vos problèmes de toitures!

Hypothèques
 Une nouvelle approche du prêt hypothécaire:
 - Une garantie pour la famille
 - Une garantie pour soi-même
 - Un gain fiscal
 - Un autre amortissement
 - Possibilité de transformation du 2e et 3e rangs en plus avantageux.
 Etude de dossier sans frais, ni engagement.
 Réponse discrète et assurée.
 Ecrire sous chiffres 87-904
 à ASSA Annonces Suisses SA,
 faubourg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

PRÊTS PERSONNELS
 jusqu'à Fr. 30 000.- en 24 heures.
 Discretion absolue.
 ☎ 039/23 01 77 de 7 heures
 à 21 h 30 y compris le samedi matin.

En toute saison,
L'Impartial
 votre source d'informations

A vendre
machines et outils d'occasion
 1 établi de menuisier longueur 220, machines pour le bois, 2 scies circulaires à main, 1 perceuse de champs avec avance automatique, 1 tennonneuse, 1 tour 102 méc., perceuses à colonnes d'établi, 1 établi de mécanicien avec 2 layettes.
 Prix de liquidation.
 R. Guyot - ☎ 039/23 48 81

ANGLAIS À LONDRES
 ANGLOSCHOOL, l'école spécialisée - Membre ARELS
 COURS INTENSIF, 30 leçons par semaine, débuts pendant toute l'année
 COURS D'EXAMENS Cambridge Proficiency et First Certificate, TOEFL, etc.
 Fr. 354.-+TVA par semaine, y compris chambre et pension dans une famille choisie.
 Possibilité de sport, excursions, activités.
 Prospectus - Renseignements - Inscriptions:
 ANGLOSTUDY, Hofgutweg 3 d, 3400 Berthoud BE, tél. 034 22 29 22

AU COQ D'OR
 Comestibles von Kaenel
 La Chaux-de-Fonds - Saint-Imier

Suggestions de la semaine:
pintade fraîche vidée
 Fr. 11.50 le kg
 A l'emporter
 Navarin d'agneau
 Pintade à la crème
 Paella

Après-demain notre cité...

Film réalisé et écrit par:
 F. Bonnet, P. Erard, C. Faivre, D. Leuba, I. Meyer, J. Monnat, J. Robert, H. Wülser

écologie et liberté

...et si le soleil revenait...

Durée 1er épisode: 4 ans
Samedi 7 mai de 9 à 18 heures
Dimanche de 9 à 12 heures
 Entrée gratuite - 18 ans révolus

Les fantômes du Parlement

L'absentéisme politique n'est pas mineur au Conseil général

Appelé à renouveler le Parlement chaux-de-fonnier les 7 et 8 mai l'électeur sera intéressé à savoir avec quelle assiduité ses élus ont honoré leurs rendez-vous législatifs durant les quatre ans écoulés. Coup de bâton dans la fourmière du Conseil général. L'absentéisme n'est pas mineur. Même chez les candidats en liste pour un nouveau mandat.

Le Parlement chaux-de-fonnier, ce sont 41 conseillers généraux, réunis en séance plénière à 45 reprises durant la législature finissante. Des séances qui tournaient à moins de 36 personnes en moyenne, représentant un taux d'abstention de 16%. Chiffres obtenus, comme les suivants, sur la base des procès-verbaux du législatif.

Seuls les deux premiers Conseils ont affiché complet. La plus désertée fut la séance de juin 86, avec un effectif réduit à 28 participants.

L'absentéisme prend des proportions différentes selon les partis. Arrondis les taux de défection atteignent 20% sur les bancs radicaux, 17% chez leurs voisins libéraux, alors qu'ils tombent à 9% chez les socialistes et 7% chez les

popistes. L'unique siège du pso était inoccupé à 15%.

Le tableau ci-contre fait l'appel des 34 conseillers généraux sortants qui revendiquent un nouveau mandat parmi les 143 en liste.

Les deux statistiques font apparaître un net clivage sur la question de la participation au sein du législatif, montrant une gauche deux fois plus mobilisée que la droite. Nous avons demandé leurs explications aux principales formations concernées.

SUR D'AUTRES FRONTS

Comment justifie-t-on, à droite, cette désaffection? Obligations et responsabilités professionnelles, parfois la maladie. Jean Grédy, président des libéraux ppn: «Dans les partis de droite, les gens occu-

pent des postes à responsabilités. Ils sont fortement engagés dans la vie professionnelle. Nous ne terminons pas le travail à 17 heures!»

Etes-vous en mesure de défendre complètement vos intérêts malgré une présence relâchée au Conseil général? Jacques Ryser, président des radicaux: «Au Conseil général et dans les commissions, nous assumons la présence d'un parti minoritaire qui, quoi qu'il présente se fait majoriser par une gauche au pouvoir absolu. Cela nous incite à une politique de présence pour faire valoir nos thèses et, pour cela il n'est pas toujours nécessaire d'être tous là, surtout si nos élus sont en train de défendre les intérêts économiques de la ville dans d'autres réunions. Par contre, tous nos élus sont présents à nos séances de parti quand nous élaborons les thèses et options que nos porte-parole défendent au Conseil général.»

Notre abstentionnisme n'est-il pas un mauvais exemple pour l'électeur? «Si les électeurs se déplacent à 80% aux urnes, nous serons ravis», observe J. Ryser. Plus polémique, la réponse de M. Grédy: «C'est un argument électoral utilisé à bon escient par les partis de gauche à l'encontre de la droite, alors que celle-ci est beaucoup plus engagée au service de la vie économique et publique au travers de ses activités professionnelles.»

A LA POLITIQUE COMME AU PIQUE-NIQUE

Coup de sonde à gauche. Jean-Martin Monsch, chancelier et candidat parmi d'autres pour le 2e siège socialiste à l'exécutif, commente nos chiffres à vif: «Ils montrent que la gauche a un sens démocratique deux fois plus élevé!»

Pour le conseiller communal popiste Alain Bringolf, ces écarts dans l'abstentionnisme révèlent des comportements politiques différents: «À gauche, il y a une prise de conscience de la fonction et de

la responsabilité publiques alors qu'à droite, on va à la politique comme au pique-nique pour se retrouver et défendre des intérêts bien particuliers.»

Tous deux admettent, «dans certains cas», le bien-fondé des arguments professionnels avancés à droite. Ils expriment cependant une réserve. «Les représentants des professions libérales ont pris sur leurs horaires. Ils pourraient choisir davantage d'être présents», remarque M. Monsch. «L'argument de la droite est une explication, non une justification. Le candidat qui se met en liste doit faire un choix et assumer les charges de son mandat, ne serait-ce que par honnêteté vis-à-vis de l'électeur», commente M. Bringolf. Il signale que l'absentéisme de la droite se retrouve dans les commissions, où «elle n'a pas brillé par sa présence».

«TANT QUE NOUS SOMMES MINORITAIRES»

La parole enfin aux hommes qui figurent aux deux extrémités de la liste. Dans le carré qui décroche la palme de fidélité au Conseil général, nous avons contacté l'avocat Pierre Bauer: «J'ai eu un peu de chance car j'ai pu organiser mon agenda afin d'être disponible pour les séances du Conseil général. Priorité, donc, au Conseil général? «Cela me paraît élémentaire lorsque l'on remplit un mandat public. Je me fais un point d'honneur de manquer le moins possible.»

Enfin le plus fantôme des conseillers généraux l'entrepreneur Riccardo Bosquet était atteignable hier. Pourquoi tant d'absences? «Mes fonctions d'entreprise. Il y a un peu de conseillers généraux qui font 70.000 km par an et effectuent 97% de leurs travaux en dehors de la ville. Je défends la ville sur plusieurs fronts et je m'efforce de partager mon temps pour être efficace partout. Je saute les séances du législatif où l'on s'écarte des problèmes de la ville

lorsque l'ordre du jour aborde par exemple les problèmes de l'Afrique du Sud. Tant que nous sommes minoritaires, ma présence n'est pas

nécessaire à chaque fois.» Et si la majorité bascule? «Je serai là plus souvent!»

PF

Conseillers généraux sortants en liste	Nombre d'absences durant la législature 1984-88 (Nombre de séances totales)	Taux d'absentéisme
Bauer Pierre (soc)	0 (45)	-
Delémont Danièle (soc)	0 (45)	-
Favre Charles-André (pop-us)	0 (45)	-
*L'Eplattenier Nelly (soc)	0 (14)	-
Gobetti Michèle (soc)	1 (45)	2,2
Kobza Pierre (soc)	1 (45)	2,2
Perret Charles-André (lib/ppn)	1 (45)	2,2
von Wyss Michel (pop-us)	1 (45)	2,2
Oesch Jean (soc)	2 (45)	4,4
Simon-Vermot Raymonde (lib/ppn)	2 (45)	4,4
Stähli Francis (pop-us)	2 (45)	4,4
Zurcher Michel (rad)	2 (45)	4,4
Barben Michel (lib/ppn)	3 (45)	6,6
Berger Gérard (pop-us)	3 (45)	6,6
Cop Cosette (soc)	3 (45)	6,6
Hunziker Loyse (soc)	3 (45)	6,6
Morel Sylvia (rad)	3 (45)	6,6
Vuilleumier Serge (soc)	3 (45)	6,6
*Barth Germain (lib/ppn)	3 (31)	9,6
Camponovo Rémy (pop-us)	5 (45)	11,1
Leuba Jean-Claude (soc)	5 (45)	11,1
*Sausser Maurice (rad)	2 (14)	14,2
Bosshart Gérard (lib/ppn)	7 (45)	15,5
Loup Suzanne (pso)	7 (45)	15,5
Bezançon Jacqueline (soc)	8 (45)	17,7
Nardin Marc-André (rad)	9 (45)	20
Gerber Willy (lib/ppn)	10 (45)	22,2
Walther René (rad)	10 (45)	22,2
Jeanneret Wilfred (rad)	11 (45)	24,4
Ulrich Pierre (lib/ppn)	11 (45)	24,4
Biéri Renaud (rad)	14 (45)	31,1
*Golay Pierre (lib/ppn)	9 (27)	33,3
*Arnould Pierre-Henri (lib/ppn)	6 (15)	40
Bosquet Riccardo (rad)	19 (45)	42,2

34 des 143 candidats en liste pour les communales siègent dans l'actuel Conseil général. Le tableau les classe par taux d'absentéisme sur la base des 45 séances inscrites dans la législature 84-88, à l'exception des 5 personnes précédées d'un astérisque (*), qui ont fait leur apparition en cours de législature.

POST-SCRIPTUM

A tour de scrutin, la classe politique déplore le peu d'empressement des citoyens à fréquenter le bureau de vote. On attend d'elle qu'elle montre l'exemple.

Les faits indiquent que le corps électoral ne détient pas le monopole de l'absentéisme. Ses élus ne sont pas tous des modèles de participation. Ceci malgré le dévouement aux institutions qu'implique un mandat public.

Bien sûr, l'influence et l'engagement des conseillers généraux ne sont pas forcément proportionnels à leur présence physique dans le cénacle législatif. Mais les sièges sont attribués pour être occupés et il est désagréable d'en voir certains garnis de sept en quatorze comme dans une salle de spec-

taclé. Le Conseil général est encore le premier pouvoir de la commune!

On ne doute pas des bonnes raisons qui «excusent» les absences répétées. Merci à ces conseillers généraux-là de défendre la ville sur d'autres fronts. Ne la serviraient-ils pas davantage en cédant à un camarade de parti plus disponible leur siège vacant. Une parcelle de pouvoir encore âprement disputée dans les régimes, nombreux, où la démocratie n'est pas devenue cette routine mollassonne!

Ou serait-ce que le Parlement communal est devenu une chambre d'enregistrement où les porte-parole suffisent à être entendus?

Patrick FISCHER

Un spectacle mis en selle

Coup d'envoi mardi du Tour de Romandie

Que le spectacle commence! Mardi, La Chaux-de-Fonds accueille le départ du Tour de Romandie. Dix-huit équipes, 126 coureurs, disputeront dans l'après-midi un prologue (musclé) de huit kilomètres dans et au sud de la ville. Le lendemain, mercredi matin, le peloton filera le long du Pod, attaquant la première étape. Ce remue-ménage cycliste oblige la police à prendre des mesures importantes de sécurité et de circulation.

C'est la première fois que le Tour de Romandie prend son départ à La Chaux-de-Fonds, relevait hier M. Raymond Lanfranchi, président du comité d'organisation de ce prologue-événement, lors d'une conférence de presse. Un prologue qui sera en fait une grande course contre la montre au fil d'un circuit de huit kilomètres.



L'animation commencera mardi dès 13 h 30 sur la place Sans-Nom avec en particulier la présentation des 18 équipes inscrites au Tour, soit 126 coureurs. Un record dans les annales de la course. Le flot de visiteurs de la caravane cycliste n'est pas allé sans poser des problèmes d'hébergement: des hôtels

ont été réservés jusqu'à Neuchâtel et Bienne.

Le départ de ce prologue que M. Lanfranchi a qualifié de «musclé» sera donné à 16 h 30 précise en face de la place Sans Nom, devant le magasin Schild. La course contre la montre, départ de minute en minute, suivra le parcours suivant: montée du Pod à contre-sens (artère sud). Grand-Pont, rue des Crêtets (magnifique faux plat), patinoire, rue des Mélézes, boulevard de la Liberté en direction de Neuchâtel, côte du Bois-du-Couvent, Grandes-Crosettes par l'hôtel du Chevreuil et retour vers la ville par le réservoir du Vuillème (après une côte qui fera peut-être la différence, dit M. Lanfranchi), les Foultes, carrefour des Mélézes, boulevard de la Liberté, Grand-Pont, avenue Léopold-Robert de nouveau à contre-sens (artère nord). L'arrivée sera franchie à la hauteur

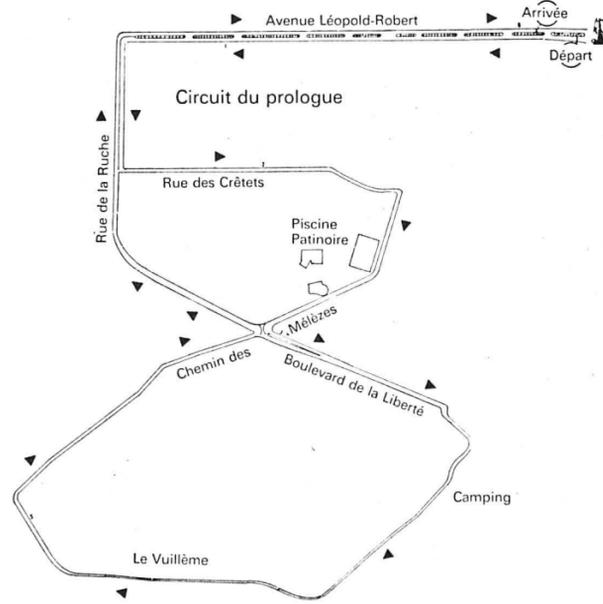
du bord ouest de la place Sans-Nom. Fin de la course: 19 heures environ.



Le lendemain, le coup d'envoi de la première étape sera donné devant le CTMN à 11 h 30. Par le pont des Eplatures, le boulevard du même nom, la rue du Locle, le Pod, puis la rue Fritz-Courvoisier, le peloton attaquera le Chemin-Blanc, les coureurs transiteront quelques minutes en ville pour gagner Delémont.

Le spectacle du Tour de Romandie à La Chaux-de-Fonds oblige la police à prendre des mesures exceptionnelles. «Il faut oser boucler l'avenue Léopold-Robert pour le garantir», dit son commandant, M. Gilbert Sonderegger. Pour qui la sécurité prime: le corps de police, les premiers-secours, des agents locaux, des aspirants de l'école de gendarmerie seront mobilisés. Sans compter une panoplie de matériel: 70 barages, 350 signaux, 400 barrières métalliques, 1200 m de treillis...

Le commandant Sonderegger en appelle aux propriétaires d'animaux, aux parents spectateurs du Tour, pour éviter que des enfants ou des chiens se lancent sur le parcours. Ainsi qu'aux photographes qui se risqueraient dans les virages pour tirer la bonne photo. De la discipline! Quant aux automobilis-



tes qui devraient transiter par l'arène, il sont instamment priés de laisser leur véhicules d'un côté ou de l'autre du fleuve cycliste.

En outre, la police locale a pris des mesures importantes de restrictions du stationnement entre 12 et 20 heures et de circulation entre 15 et 20 heures, le mardi dans tout le secteur de la course, notant que les rues adjacentes seront «totalement isolées du réseau routier» et que les accès pédestres seront seuls garantis. La circulation de transit sera déviée selon l'axe rue du Locle - Numa-Droz - Charrière, y compris le trafic pour Neuchâtel.

Pendant la durée de la course, les TC assureront un service minimum (de 15 h 30 à 20 heures environ) ajouta pour la compagnie de transport M. Liengme. Sur l'ensemble du réseau, c'est l'horaire du dimanche qui sera appliqué. Seules les lignes de la piscine (jusqu'au collège des Crê-

tets) et des tours de l'Est passeront par la gare. Les autres qui y transitent partiront du carrefour rues de la Serre et des Armes-Réunies. Nous reviendrons sur ces mesures. Le spectacle est en selle.

R. N.

NAISSANCES

Alexandre MATUS
a la grande joie d'annoncer
la naissance de son petit frère

RAPHAËL

le 3 mai 1988,
à 19 h 10,
à l'Hôpital de Saint-Imier

Arturo et Nancy
Jacob-Brandt 84
2300 La Chaux-de-Fonds

VÉRONICA
a la grande joie d'annoncer
la naissance de son petit frère

MICKAEL

le 3 mai 1988

LANIXA S.A.
Nouvelle Clinique
Montbrillant

Dolores et Manuel
MELO
Rosiers 4

CLINIQUE
de la TOUR

Nous sommes heureux
d'annoncer la naissance de

DAVID

le 3 mai 1988

Raymonde DUBOIS
Nguyen WANSON

Concorde 10
2300 La Chaux-de-Fonds

CELA VA SE PASSER

Récital de clavecin

Diplômée de l'Académie de Varsovie, lauréate du concours international de Bruges 1983, premier prix avec distinction du Conservatoire de Genève en 1985, Dorota Cybulska, nouvellement nommée professeur au Conservatoire de la ville, donnera un récital public aujourd'hui 4 mai à 19 h 30, salle Fallier. Œuvres de Scarlatti, Couperin, Rameau, Jean-S. Bach et du XVIIe anglais. (DdC)

Sous la loupe

SI, TP, police suscitent l'intérêt des conseillers généraux

Le Conseil général a adopté à l'unanimité les comptes 1987 de la ville du Locle ainsi que nous l'avons relevé dans notre édition de samedi. L'examen de ce volumineux rapport fut comme de coutume l'occasion pour certains membres du législatif de mettre en lumière certains points à propos desquels ils souhaitaient des éclaircissements. Lors de cette discussion consacrée aux questions «de détail», les divers dicastères furent passés en revue.

A propos des immeubles construits à l'aide de subventions communales dont les loyers doivent rester modestes puisqu'ils sont placés sous le contrôle de la commune, les populistes ont suggéré que le Conseil communal informe le législatif des propriétaires qui remboursent lesdites subventions, afin de pouvoir agir à leur guise en matière de location des logements. Une liste est à disposition aux Travaux publics, a répondu le conseiller communal Charly Débieux qui a ajouté qu'une information régulière circulait par le biais de la Commission des comptes et du budget.

Pour sa part André Cattin (hors parti) a déploré que la population n'ait été que peu renseignée sur le

projet du complexe des Trois Rois et que la mise à l'enquête publique se soit faite «à la sauvette» a-t-il dit.

M. Débieux, reconnaissant la carence de l'affichage devant l'Hôtel de Ville, a relevé que les règles avaient été suivies en ce qui concerne la publication dans la Feuille officielle et que seules des personnes directement concernées par ce projet, comme les voisins par exemple, pouvaient manifester leur opposition.

Des oppositions liées la plupart aux craintes de l'abaissement de la nappe phréatique a-t-il dit et qui risquent de faire durer un certain temps encore la procédure en cours. A quoi un représentant du pop a ajouté qu'il souhaitait qu'un

hôtel voie le jour au Locle «avant que la façade du Café du Commerce ne s'écroule sur la rue de la Banque» puisqu'à ses yeux le projet de ce complexe n'a rien de «particulièrement révolutionnaire, choquant ou repoussant». Il a demandé que ce projet avance.

S.I. ET POLICE

De cette nappe phréatique, il en fut à nouveau question lorsqu'un socialiste demanda des nouvelles à propos de l'étude du professeur Burger qui surveille précisément le comportement de cette nappe par piézomètres. Il s'agit à répondre le conseiller communal Jaquet de mesures longues dont les résultats permettront par ailleurs de déterminer des zones de protection des sources du Locle.

M. Jaquet a avancé la date de fin 1989 pour une information complète à ce propos. Les libéraux, dans le domaine de la police ont pour leur part demandé que la commune intervienne à propos des véhicules stationnés en permanence - et parfois en mauvais état

- sur le parc de Xidex. «Il s'agit d'un parc privé et de places louées» a expliqué J.-M. Maillard. Il a toutefois assuré que ses services, dans la mesure de leurs moyens d'intervention du point de vue légal, ne restent pas inactifs.

Les S.I. furent ensuite soumis aux feux de la critique lorsqu'un conseiller libéral-ppn jugea anormal que tant le magasin de vente que les postes relatifs aux installations électriques et sanitaires soient déficitaires.

M. Jaquet a rétorqué que le magasin avait fait de sérieux efforts pour diminuer les stocks et qu'il avait été difficile en 1987 de décrocher de grands chantiers. Il a ajouté qu'il faut aussi tenir compte des heures des «hommes de piquet» des S.I., de heures travaillées mais non payées.

Le législatif a enfin accepté toutes les ventes de terrain qui lui étaient soumises non sans que les libéraux-ppn remettent en cause la prix de 8 francs le m² accordé pour l'une d'elles. (jcp)

Cinq formations, cinq thèmes

Les partis politiques en débat public

Première intéressante hier soir dans les annales des élections communales, avec l'organisation à la salle de paroisse d'un débat politique public qui a permis à deux représentants de chaque formation en lice de faire valoir leur point de vue sur cinq thèmes retenus à l'avance. Face à une salle joliment garnie formée dans une large mesure d'auditeurs déjà politiquement sensibilisés, cette soirée fut l'occasion pour les formations de rappeler les points forts de leur programme.

Car malgré l'habileté et la fermeté du meneur de jeu, Rémy Gogniat, rédacteur en chef de RTN 2001, les porte-parole de ces partis ne sont pas sortis des sentiers déjà battus par les tracts et la publicité diffusés durant cette présente campagne électorale.

Le temps étant compté, le public, selon les règles du jeu, n'a pu intervenir que dans une modeste part dans ce débat à l'issue de chacun des thèmes abordés.

L'un d'eux fut la situation financière du Locle. Ce qui permit à la droite libérale essentiellement de rappeler qu'à ses yeux la dette et son poids hypothèque l'avenir de la ville alors que les radicaux ont estimé que chacun devrait «tirer à la même corde». La droite dans son ensemble, comme d'ailleurs Droit de parole, estime que les lourdes dépenses de fonctionnement sont consenties au détriment des dépenses d'investissement.

Les socialistes analysent cette situation à travers des difficultés rencontrées ces dernières années et rappellent les années de crise, alors que les populistes ajoutent que cette situation financière difficile est aussi aggravée par des décisions cantonales.

FORMATION DU CONSEIL COMMUNAL

En jetant un regard sur l'avenir, les moyens à mettre en œuvre diffèrent entre la gauche et la droite. Pour les socialistes, il faut instaurer cette «épargne de proximité» afin que l'argent récolté au Locle reste ici pour favoriser le développement économique tandis que contrairement aux libéraux-ppn,

les bleus et le pop s'opposent à une démobilitation du parc immobilier de la commune.

Fonctionnement de la commune, nombre de permanents au Conseil communal, là aussi des thèses tout à fait contradictoires s'affrontent. Libéraux-ppn et radicaux réclament une étude neutre à ce propos, menée par des gens extérieurs au Locle. Socialistes et populistes en revanche affirment qu'au nom de l'égalité entre les membres de l'exécutif, de l'efficacité, de la disponibilité, tous les conseillers communaux doivent bénéficier du même statut de permanent puisqu'ils assument, outre une responsabilité politique, celle de chef de service.

CONSENSUS

Un consensus se dégage sur deux points: la défense des écoles du Locle, surtout celles à vocation techniques ainsi que l'Ecole supérieure de commerce (dont l'existence vient d'être remise en cause dans un rapport d'experts établi sur demande du Conseil d'Etat) ainsi que le réaménagement du centre-ville.

Mais les avis divergent sur la manière d'envisager le second problème. Les libéraux-ppn vont jusqu'à songer à la création d'un tunnel sous la ville. Dans la gauche comme chez Droit de parole, on empoigne davantage cette question sur le plan de la qualité de la vie et de l'environnement.

Outre les projets de réalisation en route, comme le complexe des Trois Rois, chaudement soutenus par la droite et les populistes, de manière légèrement plus réservée chez les socialistes, on se soucie à propos de cet aménagement du centre-ville du bien-être de la population auquel toutes les formations souhaiteraient apporter une solution.

En réponse à des interventions du public, il fut encore question des infrastructures sportives, de tourisme, de culture. En relevant une fois encore l'intéressante initiative de ce débat public, force est en revanche de reconnaître qu'il n'aura pas permis aux auditeurs d'apprendre grand chose de plus qu'ils ne lisent déjà dans les tracts des partis. (jcp)

Fragile équilibre des comptes

Au Conseil général des Brenets

Au cours de la séance qui s'est déroulée hier soir, sous la présidence de Willy Gerber, le Conseil général des Brenets a accepté à l'unanimité les comptes de l'exercice écoulé tels qu'ils ont été présentés. Les recettes totales se sont élevées à 2 millions 514.096 fr 65, alors que les dépenses ont été de 2 millions 458.507 fr 25, faisant apparaître un bénéfice de 55.589 fr 40.

Il est intéressant de relever qu'aux amortissements légaux qui

se sont élevés à près de 150.000 francs, il faut ajouter plus de 200.000 francs d'amortissements extraordinaires et l'attribution d'une somme de 200.000 francs à un compte ordinaire de réserve et 50.000 francs au compte «Exercice clos».

Dans une prochaine édition, nous reviendrons plus en détail sur l'ensemble des comptes, ainsi que sur les autres points de l'ordre du jour qui n'ont pas suscité de longues discussions. (m)

ÉTAT CIVIL

LE LOCLE

Naissances

Fernandez Esteban Pierre, fils de Fernandez Pedro et de Françoise Edith, née Wüthrich, - Cramatte

Alexis, fils de Cramatte Jean-Marie Laurent et de Danièle Dominique, née Bettocchi, - Cannatella Antonio, fils de Cannatella Gioacchino et de Rita, née Di Pietro.

FRANCE FRONTIÈRE

Pas de couronnement

Pour la Madeleine Proust

L'œil collé au petit écran, les habitants du Val-de-Mortéau ont suivi avec fébrilité la «Nuit des Molières», lundi soir sur A2.

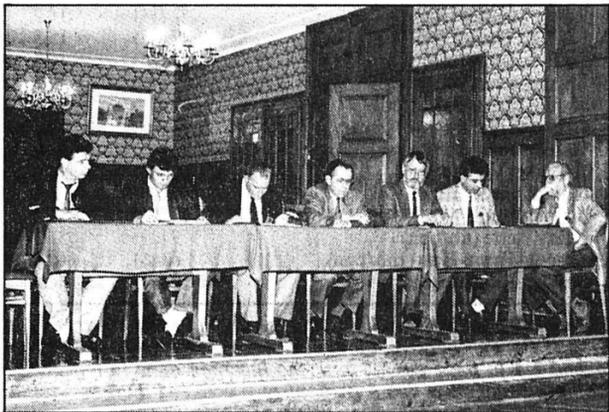
La Madeleine Proust, alias Laurence Sémonin, était en effet sur orbite pour l'attribution de l'Oscar récompensant la révélation théâtrale de l'année. Le suspense a

duré près d'une heure et demie. Néanmoins, l'ex-institutrice de Derrière-les-Gras n'a pas été couronnée.

Dimanche 8 mai, Laurence Sémonin donnera sa dernière représentation à Paris avant de tourner un film avec Jean Carmet pour partenaire. (pra)

Magistrats et fonctionnaires en fête

Les Ponts-de-Martel au rendez-vous des serviteurs de l'Etat



Au centre, Frédy Boand, entouré des membres de son comité. (Photo rm)

Nombreux sont les magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat, actifs ou retraités, qui se sont réunis vendredi dernier, à l'Hôtel du Cerf, aux Ponts-de-Martel, pour leurs traditionnelles assises annuelles.

Sous la présidence de Frédy Boand - une charge qu'il assume depuis dix ans - l'ordre du jour s'est déroulé sans que rien de particulier ne soit à signaler, sinon la présence de MM. André Brandt, conseiller d'Etat, P.-A. Rognon, juge cantonal, Jean-Louis Duvanel, président du Tribunal de police du District du Locle, Michel Monard, président du Conseil communal des Ponts-de-Martel et Gilbert Cruciaux, son collègue de l'autorité exécutive.

REVENDEICATIONS

Le rapport très fouillé de Frédy Boand, a été écouté avec le plus vif intérêt, qui a fait ressortir que l'effectif de la société avoisine à ce jour les mille membres - mais recommandant à ses collègues de favoriser le recrutement - et que le comité suit avec attention l'indice des prix à la consommation. Il souhaite que le Conseil d'Etat, dans son prochain arrêté relatif à ce problème, tienne compte d'une marge supplémentaire, de manière à ce que l'allocation de renchérissement ne prenne pas régulièrement du retard par rapport à l'augmentation du prix de la vie.

Le comité n'est pas resté insensible aux revendications formulées lors d'une précédente assemblée et seule, pour le moment, l'étude de la réduction de l'horaire a été prise en considération par le Conseil d'Etat, celui-ci n'ayant pas manqué de rappeler que le canton de Neuchâtel, avec un horaire hebdomadaire de travail de 42 heures, est en avance sur trois autres cantons romands.

Certaines revendications, s'agis-

sant notamment de la transformation des primes de fidélité - totale ou partielle - en jours de vacances, ou de la possibilité d'obtenir un demi-jour de congé par mois en compensation des heures supplémentaires, sont écartées. D'autres demandes ont été prises en considération pour étude, s'agissant notamment de l'échelle des traitements.

Frédy Boand, en terminant son rapport, a souhaité une nombreuse participation au rallye-auto qui se déroulera le 10 septembre 1988 et il a vivement remercié ses collègues du comité pour l'appui et la précieuse collaboration qu'ils lui ont apportés tout au long de l'année.

LE MESSAGE DE L'ETAT

André Brandt, chef des départements de police et des travaux publics, tout en apportant les salutations du Conseil d'Etat, a précisé dans son allocution, qu'il n'est pas insensible aux revendications des fonctionnaires qu'il rencontre chaque année et plus particulièrement des chefs de service et adjoints qu'il reçoit tous les deux ans.

Toutefois, le Conseil d'Etat, entre le marteau et l'enclume, s'efforce de défendre la fonction publique contre les propos, parfois extrêmement graves, qui sont tenus sur le nombre des fonctionnaires et leurs salaires.

DE 20 À 120 MILLIONS!

La comparaison à ce sujet, avec d'autres cantons romands, est favorable à l'Etat de Neuchâtel et la cité en particulier le département des travaux publics, qui en dix ans, a augmenté son personnel de deux unités, alors que le budget des travaux réalisés, durant cette même période, a passé de vingt à cent-vingt millions de francs.

Compte tenu de la situation économique, le Conseil d'Etat con-

sidère que la République se tient bien en mains.

Evoquant ensuite la décentralisation de certains services de l'Etat, André Brandt a précisé que celle-ci ne peut résulter que de longues et sérieuses études. Il est en effet difficile d'imaginer de déraciner brutalement des familles entières et le déplacement de l'ensemble d'un service ne pourrait se faire que dans un délai de cinq à six ans, sans parler des dépenses qu'il entraînerait et qui devraient s'élever à quelques dizaines de millions de francs, conclut M. Brandt.

Avant de passer à l'apéritif généreusement offert par les autorités du cru, Michel Monard, président de commune, a évoqué la belle et longue histoire de son village, dont les origines se situent au quatorzième siècle.

LES JUBILAIRES

Au terme de vingt-cinq années de service, Mmes Simone Matthey, Claudine Quinche et Andrée Schwab, ainsi que MM. Eric Buschini,

Roland Dubois, Maurice Frydig, Roger Humbert, Eric Naine, Jean-Bernard Risoli, Walter Rothpletz et Jean-Claude Sermet, ont reçu une très belle plaquette en bronze, à l'image du Château de Neuchâtel.

LE COMITÉ

Réélu à l'unanimité, le comité est composé de Frédy Boand à la présidence, de MM. Daniel Anthoine, Jean-François Cattin, Jean-Luc Dupont, Jean-Pierre Gunter, Eric Moulin et François Prébandler, qui représentent le District de Neuchâtel, de MM. Jacques Quilleret et Daniel Domjan, ainsi que Mlle Nicole Aubée, pour le District de Boudry, de Michel Weil pour le district du Val-de-Travers, de MM. Charles-E. Janty et Roland Zimmermann pour le Val-de-Ruz, d'Alain Tissot, pour le district du Locle et de MM. Michel Gremaud et Jean-Claude Hess pour La Chaux-de-Fonds, alors que Samuel-André Gédet représente les retraités. (sp)

SOCIÉTÉS LOCALES

Le Locle

SEMAINE DU 4 AU 10 MAI

En raison de l'abondance de la matière rédactionnelle, nous sommes malheureusement dans l'obligation de reporter notre rubrique mensuelle des sociétés locales à une prochaine édition. (Imp)

Amicale canine Le Locle. - Réunissant les chiens de toutes races avec ou sans pedigree, annonce que les entraînements se déroulent tous les samedis, rendez-vous à 14 h à La Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: (039) 23.74.27 (repas).

CAS section Sommertel. - Mercredi 4, entraînement dès 17 h au Soleil d'Or. Vendredi 6, stamm à 18 h au rest. de La Jaluse. Samedi 7, varappe aux Sommètres. Mardi 10, footing à 18 h 45 à la Ferme Modèle. Gardiennage: MM. C. Bernard et D. Dubois.

CAS, groupe «Roche-Claire. - Souper 18 h p.d.terre rondes, prendre son fromage. Comité 19 h. Assemblée 19 h 30. Dimanche 8 mai, Le Noirmont - La Goule, départ 8 h 11 gare du Locle. Réunion participants: vendredi 6 mai 17 h 30 Frascati ou 31.29.53 - 31.28.49.

CAS, groupe des aînés - Stamm le lundi à 18 h au Café de la Place.

Club du berger allemand S.C. - Entraînements mercredi 4 et samedi 7, 14 h au chalet.

Club jurassien, section Col-des-Roches. - vendredi 6 mai, avec

le train à Chambrelieu arr. 17 h 39, départ du Locle Gare CFF 17 h 02. Botanique et ornithologie, se munir d'un petit pique-nique.

Contemporaines 1903. - Mercredi 4 mai, rencontre au Café Central à 14 h 30.

Contemporaines 1913. - Mercredi 4, 14 h 30, assemblée au Café de la Place.

Contemporaines 1915. - Vendredi 6 mai à partir de 14 h match au lotto au Cercle de l'Union. Apportez des quines, s.v.pl.

Contemporaines 1916. - Promenade mensuelle le mercredi 4 mai. Rendez-vous devant l'Hôtel de Ville à 13 h 30.

Contemporaines 1916. - Assemblée 4 mai à 14 h 15, au Café de l'Union.

Contemporaines 1924. - Demain jeudi, sortie à La Tourne. Dép. 10 h 30 devant la poste avec les voitures.

Contemporaines 1941. - Apéritif à la Croisette dès 19 h, vendredi 6 mai.

Chœur d'hommes «Echo de l'Union». - Lundi 9 mai, 20 h au local, répétition.

Société mycologique. - Samedi 7 mai, sortie de printemps. Départ à 7 h 30 du local pour les Franches-Montagnes. Repas à 13 h à l'Auberge du Cerneux-aux-Maire.

Vélo-Club Edelweiss. - Assemblée mensuelle. Café des Sports, 20 h, jeudi 5 mai.

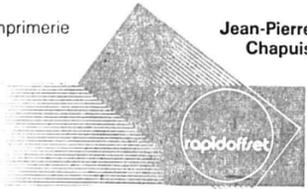
COMMENT CONCILIER SPORT ET CONFORT?



OPEL

Garage du Rallye A. Dumont
Distributeur OPEL - Le Locle
Service de ventes: P. Demierre - P.-A. Dumont
☎ 039/31 33 33

Imprimerie Jean-Pierre Chapuis



Rue Le-Corbusier 12, 2400 Le Locle
☎ 039/31 40 50

frutiger

CONFECTION
Daniel-JeanRichard 15
2400 Le Locle
☎ 039/31 17 20

chèques fidélité 

Fermé le lundi matin et mercredi après-midi

Ferblanterie-Couverture

KARL WAGNER

Maîtrises fédérales
Concessionnaire
Paratonnerre

Colline 8 - Le Locle
☎ 039/31 82 23

Le Locle
Salle du Musée
Jeudi 5 mai 1988 à 20 h 15

Le Club ciné vidéo amateurs des Montagnes neuchâtelaises

présente des films super 8 et 16 mm de:

P.-A. Ducommun
P. Bertschi
Ph. Bovet
E. Jacot
P. Joray
M. Pages

Entrée libre
Un grand merci à nos annonceurs

 Plâtrerie — Peinture — Plafonds suspendus — Enseignes — Isolation sur façades extérieures

Claude Jeanneret

Succ. de Becker & Co, Envers 39, 2400 Le Locle, ☎ 039/31 37 61

 PHOTO VIDEO DU THEATRE

Avenue Léopold-Robert 27
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 07 70

Pour vos réfections de meubles, pose de tapis, rideaux, tentures murales, une seule adresse...

 VECO ERMIOT

Jean-Pascal Vermot
Tapissier-décorateur
Maîtrise fédérale
Côte 18 - Le Locle - ☎ 039/31 75 74

Grandjean

RUE DU TEMPLE

PAPETERIE encadrements

 3

LE LOCLE

Salon de coiffure

Marceline

Girardet 5 - Le Locle
☎ 039/31 27 45

Spécialiste Kerastase

La bonne adresse

Eric ROBERT 

TV-RADIO-Hi-Fi DISQUES

Le Locle
Daniel-JeanRichard 14
☎ 039/31 15 14

 CARROSSERIE OES

Carrosserie Oes

Le Locle
Jeanneret 18 - ☎ 039/31 41 22

avis officiels

 Ville du Locle

Convocation des électeurs pour l'élection du Conseil général les 7 et 8 mai 1988

Local de vote
Grande salle de la Croix-Bleue, France 8

Heures d'ouverture du scrutin
Samedi 7 mai 1988 de 9 à 16 heures.
Dimanche 8 mai 1988 de 9 à 12 heures.

Vote anticipé
Les électeurs peuvent exercer par anticipation leur droit de vote au poste de police du lundi 2 mai 1988 à 0 h au samedi 7 mai 1988 à 6 heures.

Vote des malades
Les infirmes et les malades incapables de se rendre au bureau de vote peuvent demander de faire recueillir leur vote à domicile en s'adressant au secrétariat communal jusqu'au vendredi 6 mai 1988 à 17 heures ou au bureau électoral jusqu'au dimanche 8 mai 1988 à 10 heures (☎ 31 59 59).

Le Conseil communal

En toute saison,  votre source d'informations

A louer aux Brenets, dès le 1er mai 1988,

spacieux appartement de 5 pièces

cuisine agencée, cheminée de salon, salle de bains-W.-C., W.-C.-lavabo séparés, cave. Dans immeuble récemment rénové. Service de conciergerie. Buanderie.
Loyer mensuel: Fr. 850.—, plus charges.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 73 23.

A louer au Locle tout de suite ou date à convenir, dans immeuble rénové,

appartements de 4 pièces

cuisine agencée, salle de bains-W.-C., réduit, cave. Situation centrée. Service de conciergerie. Chauffage central général. Buanderie.

Loyers mensuels: Fr. 850.— et Fr. 880.—, plus charges.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 73 23.

Comme l'année précédente, la gestion et les comptes 1987 ont été approuvés par tous les conseillers généraux, y compris ceux de droite.
L'an passé, libéraux-ppn ont voté tous les crédits sauf celui pour l'achat d'un domaine. Les radicaux en ont fait de même sauf pour un trottoir à la rue des Primevères. La droite a aussi voté tous les emprunts. Qu'a-t-elle proposé pour assainir les finances de la ville? Rien.

L'avenir du Locle, ce sont des élus:

- agissant constamment conformément aux engagements pris;
- estimant que l'amélioration de la situation financière de la ville dépend d'efforts communs et non de remèdes de « professionnels »;
- n'exigeant pas des autres des propositions qu'ils sont incapables de faire eux-mêmes;
- n'ayant pas peur d'investir pour assurer le développement de la ville.

Avec décision et constance, préparons l'avenir avec le POP.

POP Le Locle

Resp.: F. Blaser.



Il est temps de tourner la page!



Le Locle ville d'avenir

Coopération régionale

Réalisme

Efficacité

... 1988.

Votez 

Liste No 2 verte et jaune, apparentée à la liste No 4 du Parti radical

Responsable: J.-M. Schaar, président.

Votre journal: 

Port de Cortailod en attente

Etudes complémentaires en cours

Après que la digue sud du futur port de Cortailod a glissé vers les profondeurs, les travaux ont cessé. Ils ne reprendront pas «avant qu'une solution acceptable ne soit trouvée». Heureusement, la commune avait contracté une assurance construction...

M. Faivre, du bureau d'ingénieurs chargé de la réalisation des travaux du futur port de Cortailod, explique que le géomètre va effectuer des relevés généraux de l'état sous lacustre. Puis il établira les profils du terrain. Enfin, une campagne de sondages géotechniques complémentaires aura lieu dans les

zones décidées par le géotechnicien. Selon les résultats obtenus, on pourra choisir la solution à présenter au maître d'œuvre (digue flottante, rideau de paleplanches, tablier avec brise-lame sur pilotis...?).

LA COMMUNE EST ASSURÉE...

Et le Conseil communal de Cortailod confirme qu'il a chargé - par l'entremise de la direction des travaux - un bureau spécialisé dans l'étude subaquatique d'établir un rapport complet sur les conséquences de la rupture de la

digue sud. «Cette manière de faire doit donner toutes les garanties nécessaires à la réalisation des travaux», précise-t-il, ajoutant: «Le Conseil communal met tout en œuvre pour une réalisation dans les meilleurs délais du port de Cortailod.»

Enfin, petite précision chargée d'importance: «La commune a contracté en son temps une assurance construction pour les dégâts qui pourraient intervenir durant l'aménagement du port... Une bonne nouvelle pour les contribuables du lieu!

A. O.

Crédits en vrac

Au Conseil général de Gorgier

Hier soir, le Conseil général de Gorgier a siégé pour la dernière fois de la législature. A l'ordre du jour, les comptes de l'exercice 1987, une nouvelle échelle fiscale et d'importantes demandes de crédits.

Malgré un revenu de l'impôt supérieur de près de 108.000 francs par rapport aux comptes 1986, ceux de 1987 bouclent par un déficit de 93.000 francs. Le groupe libéral a exploré l'indexation des salaires du corps enseignant qui a grevé l'instruction publique de plus de 20.000 francs. Puis, les comptes ont été acceptés à l'unanimité.

Les groupes se sont prononcés pour la nouvelle échelle fiscale, la Commission financière s'étant déclarée favorable. Les contribu-

bles seront imposés au taux de 1 à 8,25%. L'arrêté a été accepté par 28 voix.

HISTOIRE D'EAU

L'eau est vitale (la population en utilise 1400 m³ par jour) et la législation l'a bien compris en acceptant un crédit de 1,32 million pour l'amélioration du réseau d'eau potable. Cette réalisation sera subventionnée - 20% selon les travaux - par l'Etat. Seront construits: une nouvelle station de pompage, une conduite de refoulement et un réservoir. L'eau de source sera prioritaire, l'œil de la centrale de commande la garantira.

Le crédit pour le remplacement de collecteurs d'eau usée à Combamare a été accepté. La participa-

tion communale à la réfection du chemin du Devens a subi le même sort.

Le groupe libéral a proposé le renvoi du crédit demandé (410.000 francs) pour la réfection d'un immeuble qui permettrait d'abriter une bibliothèque intercommunale, et demandé une enquête afin de déterminer s'il y a un intérêt quelconque. Le groupe socialiste quant à lui est favorable à ce crédit. Le renvoi a été refusé et le crédit accepté par 12 voix contre 5.

Un échange de terrain entre la commune et un citoyen a été approuvé. Dans les divers: la STEP est submergée d'eau. Pour y remédier, il faudra de plus en plus avoir recours aux égouts séparatifs. (rs)

Davantage de pinot et une belle qualité

Découverte des vendanges «Neuchâtel» 1987

La surface du vignoble a été maintenue, mais on a remplacé des parchets de chasselas par du pinot noir. Le temps n'a souri que très tardivement au raisin. Ce qui n'empêche pas le «87» d'être une année de bonne qualité.

Toujours 613 ha de terrain viticole. Mais pour répondre à la demande des clients, des particuliers ont remplacé - là où la terre était favorable au rouge - des parchets de chasselas par du pinot noir. Une sélection sérieuse a été réalisée.

CRAINTE DU GEL JUSQU'EN JUIN

L'hiver s'est installé tardivement. Mais le froid a menacé si longtemps que le gel était craint jusqu'en juin. Heureusement, aucun dégât n'a été enregistré. Seulement le vent et une pluie n'aidaient pas à la croissance de la vigne.

Normal que la floraison ait donc eu du retard. Et juillet morne n'a pas aidé à rattraper les saisons...

Heureusement, dès la mi-août et jusqu'à mi-septembre, la vigne a repris le dessus. La maturation du raisin a pu s'effectuer presque normalement, malgré le temps peu clémente. Le rendement a été légèrement plus faible que la moyenne des dix dernières années, la qualité assez proche de ces moyennes.

On a récolté 3.180.256 kg de chasselas (en moyenne 3.500.000 kg), de qualité 63,9 (en moyenne 66), 1.038.593 kg de pinot noir (950.000 kg) de qualité 78,9 (79), 60.709 kg de pinot gris (35.000) de qualité 78,5 (82), 29.170 kg de chardonnay (23.000) de qualité 77,6 (81) et 30.002 kg de riesling-sylvaner (31.000) de qualité 71,5 (72). Avec la récolte des «divers»,

on totalise 4.341.246 kg contre 4.539.000 de moyenne.

MEILLEURE QUALITÉ

L'augmentation qualitative est importante et la moyenne décennale augmente sensiblement. Par contre, la production est maintenue en-dessous du kg au m². Viticulteurs et encaveurs ont consentis des efforts pour favoriser la qualité au détriment de la quantité.

Si le marché a été noyé sous un flot de vin dans toute la Suisse, la canton ne boit pas la tasse: il existe certaines réserves en chasselas, mais le pinot noir et les spécialités se sont très bien vendues.

Les actions de promotion portent leur fruits et le crédit apporté au «Neuchâtel», particulièrement en Suisse alémanique et au Tessin, augmente sensiblement. Le «label de qualité» contribue à rétablir une bonne réputation à notre vignoble. (ao)

Les bouteilles changent de tête

Nouveau comité pour les propriétaires-encaveurs

Secrétaire puis président de la Compagnie des propriétaires-encaveurs neuchâtelois depuis plus de 20 ans, M. H.A. Godet a souhaité céder le témoin, tout en restant au comité.

Ainsi, un nouveau comité a été constitué récemment, sous la présidence de M. Pierre de Montmollin,

Domaine E. de Montmollin et fils, Auvernier. En plus de l'ancien président, M. Thierry Grosjean, Cave du Château, à Auvernier, M. Francis Paroz, directeur des Caves du Prieuré à Cormondèche, et M. Christian Jeanneret, directeur de Jacques Grisoni et Cie à Cressier, forment le nouveau comité. (ao)

Comptes de fées

Au législatif de Bevaix

Plus d'un demi million de bénéfice pour les comptes 1987, alors que l'on espérait juste l'équilibre d'après le budget. Bien sûr, les comptes ont été acceptés par le Conseil général de Bevaix, jeudi soir. Tout comme un crédit de 220.000 francs pour remplacer le collecteur d'égouts unitaire de la rue du Temple. (AO)

DISTRICT DE BOUDRY

Administration sous la loupe

Motion urgente au Conseil général de Bôle

L'ordre du jour ne laissait pas présager de la houle qui a bousculé le Conseil général de Bôle lundi soir. Une motion avec clause d'urgence a été acceptée, qui demande que le fonctionnement de l'administration soit étudié par une entreprise spécialisée.

Sur la base des remarques défavorables de la fiduciaire responsable annuellement de superviser les comptes de la commune (et sur son rapport relatif aux comptes 1986), la Commission financière a déposé une motion avec clause d'urgence. Elle demande que le fonctionnement de l'administration soit soumis à une fiduciaire spécialisée (genre Fides...). La motion a été acceptée.

A part cette partie assez tumultueuse, l'ordre du jour n'a pas sus-

cité de grandes oppositions. Seul point refusé, la modification à la hausse du tarif de l'eau: sur ce chapitre, les comptes 1987 ont été positifs alors qu'on s'attendait à un excédent de charge.

Les comptes ont d'ailleurs été positifs dans leur ensemble: 44.000 francs de bénéfice net, après attribution aux réserves de plus de 72.500 francs.

La modification des égouts entreprise en parallèle avec SAIOD - qui y participe financièrement - a été acceptée. Elle a déjà dû commencer pour des raisons pratiques sur l'assentiment de la Commission financière.

La motion concernant l'acquisition de matériel informatique a aussi reçu l'aval du législatif.

(ao)

PARTI PRIS

Est-ce bien raisonnable?

L'assistant de l'administrateur de Bôle, M. Benoît, quittait ses fonctions le 26 février 1986. En mars, l'administrateur, M. Giroud, décédait. Personne n'a vraiment pu mettre au courant Mme Corona qui a commencé au mois d'avril. M. Gerber a repris le poste d'administrateur voilà quelques mois... La personne en place depuis le plus longtemps a deux ans de service...

Des situations particulières qui expliquent que la fiduciaire venue pour contrôler les comptes a pu

rencontrer quelques problèmes pour se faire présenter certaines pièces... Surtout que pour les comptes 1986, ladite fiduciaire (extérieure à la commune) a dépêché un employé qui n'était encore jamais venu à Bôle...

Et voilà qu'une motion urgente demande que l'administration soit étudiée dans son fonctionnement pour pallier à certaines lacunes. Comme si l'administrateur n'avait pas assez de travail pour se mettre au courant. Est-ce bien raisonnable de mettre sur ses talons une entreprise chargée d'étudier le fonctionnement d'une «entreprise» en pleine restructuration?

Anouk ORTLIEB

EXPOSITION

Entre femme et âme

Qui était Charles Rollier? Son curriculum vitae révèle un artiste en transit entre Paris et Genève où il finit ses jours en 1968. Une collaboration avec Coghuf et une œuvre qui ouvre au mysticisme épique. A la Galerie Jonas, ses toiles transissent elles aussi entre le figuratif et l'abstrait évocateur. Elles vibrent de cette lumière transcendante, celle qui

nous relie à la spiritualité. Le monde palpable, lui, se caresse en courbes pleines et réjouies, en jets de couleurs. La liberté n'emprunte pas le chemin de la révolte, ni de la doctrine, elle manifeste sa contemplation devant le corps féminin C. Ry

● Galerie Jonas de Cortailod, jusqu'au 5 juin.

VAL-DE-TRAVERS

Recréer l'espace familial

Le home de Brot-Dessous et son rôle social



Les jeunes filles jouent avec les grands-mamans et concrétisent le rôle social du home. (photo fc)

Marie-Claude Claudel, directrice du home pour personnes âgées de Brot-Dessous poursuit une idée par son travail: faire jouer à sa maison un rôle social dans la société et, recréer l'espace familial.

Un home tel que le sien, accueille des hommes et des femmes privées de leur autonomie, pour raisons physiques ou mentales.

«Ces handicapés ne doivent pas constituer la négation d'une activité sociale et d'une vie familiale. Trop souvent encore, l'arrivée en home signifie la perte de liberté. Il faut casser cette image.» Mais comment? D'abord, il y a la manière d'entourer les vieux, ne pas se contenter d'apporter des soins, la nourriture et la lessive. Passer du temps à échanger des propos, discuter l'actualité. Un geste tendre peut reconforter. Ajuster un oreiller au moment de se coucher... peut rendre la nuit plus douce.

Dans son effort d'intégration, il arrive fréquemment à la directrice d'emmener ses pensionnaires en bus, au loto ou encore à une soirée de fanfare. Chacun est libre de participer. Les sorties passent aussi par des visites de musées, d'expositions etc... Les gens du coin offrent leur aide, à la mesure de leur disponibilité pour les transporter.

Même quelques jeunes viennent partager un moment, en compagnie de ces dames. Marie-France Grandjean y passe quelques après-midi par semaine. Elle joue aux cartes. Elle avoue:

«L'expérience est enrichissante. On se trouve en face de personnes qui ont un vécu énorme. Le partage de nos sentiments est très enrichissant.» Et elle ajoute: «La tendance à les rejeter disparaît.»

La finalité des ambitions de Marie-Claude Claudel se résume ainsi: «Recréer les conditions vécues par les parents de nos parents. A l'époque, quand le troisième et quatrième âge n'existaient pas, les vieux terminaient leur vie entourés des autres générations. Ils devaient y avoir moins d'aigres et plus de pépés philosophes!»

(fc)

Souvenirs de gymnastes

125e anniversaire de la SFG-Couvét

La SFG de Couvet a été fondée le 25 mai 1863. C'est samedi que la commémoration officielle du 125e anniversaire a eu lieu. Les jeunes gymnastes, accompagnés de quelques parents, ont eu droit les premiers aux festivités, film, verrée de l'amitié et paroles de Laurent Currit, président de section et du comité d'organisation.

Un 125e anniversaire étant l'occasion d'ouvrir le coffret où sommeillent tant de souvenirs jalonnant l'histoire des gymnastes de Couvet, c'est par une exposition que ces derniers ont été évoqués.

Eric Bastardoz, chef du protocole, a salué les diverses personnalités présentes, aussi bien gymniques que politiques, Môtiers, section marraine de la bannière, l'USL, les anciens, les actifs et retracé les moments les plus importants de la société.

Ont pris la parole: Roland Dubois (prés. ACNG) Robert Jeanneret (prés. UGVT) René Krebs (prés. USL) Gaston Hamel (prés. du groupement des vétérans du district) Fabienne Dafflon (prés. de la Fémina) Francis Fivaz (conseiller communal) ainsi que Laurent Currit (prés. de section).

Toutes et tous ont adressé leurs remerciements à la FSG-Couvét pour leur association aux festivités et se sont plus à relever que Cou-

vet fut durant plusieurs années le berceau de la gymnastique en terre neuchâteloise.

La section de Couvet fut un des premiers membres de l'USL, et c'est à plus d'une reprise que cette dernière les a accueillis lors de rentrées avec couronnes et palmes et entourée de toute une population en liesse.

Les épouses des gymnastes furent également associées aux remerciements pour leur patience. Hommage fut rendu aux anciens, il y a des exemples à suivre, la gymnastique étant à l'école primaire du sport. La commune soutient les sociétés villageoises et la FSG dans leurs objectifs et demandes, et en guise de présent, offrit le vin d'honneur à tous les invités. Le grand projet de centre sportif à Couvet, à l'étude, est quelque peu au ralenti, suite à la situation qui s'est passée le 20 décembre dernier; mais rien n'est oublié, ni classé, ce n'est que partie remise. Son président adressa ses remerciements pour la réalisation et la réussite de ce jubilé, et n'oublia pas de gratifier deux doyens, Ali Treuthardt et Jules Vaucher.

Lors du banquet, plusieurs anciens ont sorti leurs photos et raconté leurs aventures et souvenirs. (mpp)



Le président remet un cadeau à M. Ali Treuthardt, doyen des gymnastes covassons. (Photo Charrière)

Rédaction
du Val-de-Travers:
Jean-Jacques
Charrère
038/61.35.75

● Immobilier

La Chaux-de-Fonds

A vendre appartement de
3 1/2 pièces

Acquisition possible avec la participation de l'aide fédérale.

Conditions exceptionnelles, garages nouvellement construits à disposition.

CONTACTEZ-NOUS



HABITATIONS POUR TOUS SA

Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois - Rue des Moulins 51 2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94



TOUR DU POD / COURSE DES ENFANTS

ENTRAINEZ-VOUS !

Catégories:

POUSSE-CAILLOUX: né(e)s en 1982 et plus jeunes / env. 500 m.

POUSSINS: né(e)s en 1981 et 1980 / env. 1750 m.

MINIS: né(e)s en 1979 et 1978 / env. 2500 m.

ECOLIERS: né(e)s en 1977 et 1976 / env. 2500 m.

JEUNESSE: né(e)s en 1975, 1974 et 1973 / env. 3250 m.

SAMEDI 28 MAI
LA CHAUX-DE-FONDS

FETE DE MAI



Inscriptions sur place avant la course

● Immobilier

● offres d'emploi



gestion immobilière sa

Raffinerie I 2000 Neuchâtel Tél. 038/24 22 44

A louer

à La Chaux-de-Fonds au sud-ouest de la ville, à proximité des transports publics,

grands appartements

2 pièces dès Fr. 525.-

+ charges

3 pièces dès Fr. 735.-

+ charges.

Vue panoramique, quartier tranquille, entièrement rénovés, tout confort.

Visites organisées:

Mercredi 4 mai dès 18 heures

Mardi 10 mai dès 18 heures

Possibilité d'assumer le poste de

concierge

Notre service de gérance se tient à votre disposition pour de plus amples renseignements.



À VENDRE

Centre ville, La Chaux-de-Fonds

magnifique immeuble

complètement rénové et comprenant
2 appartements de 2 chambres,
4 appartements de 3 chambres,
1 appartement de 4 chambres, salon
avec cheminée, cuisine équipée,
bain-douche et W.-C. indépendants.Dépendances. Places de parc intérieures
et extérieures. Notice à disposition.

S'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - ☎ 039/23 78 33SNGCI
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTOISE
DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMEUBLES

L'annonce, reflet vivant du marché



Ing. civils SIA

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

1 ingénieur ETS

1 dessinateur

1 apprenti dessinateur

(août 1988)

Lieux de travail possibles:

Saint-Blaise, La Chaux-de-Fonds, Tramelan, Delémont.

Prendre contact par écrit ou par téléphone au
032/97 46 36

Dr B. Houriet



JURACIME S.A.

Fabrique de ciment
2087 CORNAUX (NE)

cherche pour son bureau technique un

employé technique

Le champ d'activité de notre futur collaborateur comprendra des tâches indépendantes et variées, entre autres:

- études et projets relatifs aux installations de la fabrique;
- chiffrage estimatif des projets;
- collaboration avec nos divers services d'exploitation;
- exécution de dessins techniques de tous genres.

Nous demandons:

- diplôme de dessinateur sur machines ou en bâtiment;
- aptitude à travailler de manière autonome;
- langue maternelle française ou allemande, avec connaissance de l'autre langue.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres écrites à Juracime S.A., service du personnel, 2087 Cornaux.

IN Taxe foncière

«Hold-up» de la commune de 3 millions de francs

1re injustice

La taxe foncière annuelle (2% de l'estimation cadastrale des immeubles) est payée par les propriétaires, petits et grands, alors que les immeubles communaux ou semi-publics ne sont pas soumis à la taxe foncière.

2e injustice

Seules les villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle ainsi que quatre petites communes prélèvent cette taxe, alors que partout ailleurs, dans le canton, les immeubles sont exempts de la taxe foncière.

3e injustice

Non seulement le propriétaire d'une maison familiale souvent durement acquise, mais aussi indirectement les locataires, sont concernés par cette taxe. En effet, les propriétaires d'un immeuble locatif peuvent répercuter sur les loyers la taxe foncière.

4e injustice

D'après la loi sur les contributions, seules les communes dont l'impôt direct rapporte une somme totale supérieure de 20% au moins, au produit de l'impôt direct cantonal perçu sur leur territoire, peuvent prélever une taxe foncière. Ce qui veut dire que les communes où la fiscalité est déjà la plus lourde, s'y ajoute encore une taxe foncière.

Et, paradoxe! même le parti socialiste a reconnu à l'occasion, que la taxe foncière pouvait être un obstacle en matière d'investissement immobilier, mais n'a pour autant rien entrepris pour la supprimer.

Pour en finir avec ces injustices, les Indépendants sont décidés, s'ils sont réélus au Conseil général, de déposer immédiatement une motion demandant la suppression de la taxe foncière, la situation financière de la ville ne justifiant plus un tel impôt supplémentaire, injuste et néfaste.

Locataires
Propriétaires

dans votre intérêt, votez les 7 et 8 mai la liste No 6 de l'alliance des Indépendants, le parti centriste de La Chaux-de-Fonds

Signature: René Wildi

innovation armourins
printemps

Bravo pour la mode d'été:

Veston sport pour hommes, coupe droite. En beige, gris ou vert, doublé jusqu'aux manches, coutures surpiquées. Twill 100% coton. S, M, L, XL.

PRIX CHOC
39.90

TRADERS

La Chaux-de-Fonds
Le Locle

En vente dans nos magasins ou sans quitter votre fauteuil, grâce à notre catalogue VPC, page 267, article 5

BULLETIN

à envoyer à: Jelmoli Versand, 8088 Zürich



Je n'ai pas encore le catalogue VPC Jelmoli. Veuillez m'envoyer gratuitement votre tout nouveau catalogue à mon adresse:

Nom/Prénom

Rue/No

No postal

Localité

Case postale, c/o

Abri PC en vue Au Conseil général de Valangin

Hier soir, le législatif de Valangin a tenu la dernière séance de la législature, présidée par M. Pierre Beljean; on comptait treize conseillers généraux présents.

Le point fort de cette séance était l'étude des comptes pour l'exercice 1987. Le résultat se solde par un déficit de 10.152 francs qui, selon le rapport du Conseil communal, peut être considéré comme satisfaisant, car le budget prévoyait une somme de 44.200 francs.

Dans les recettes, avec une entrée d'impôts supplémentaire de 85.297 francs, le résultat s'est amélioré grâce à l'application du nouveau barème fiscal en 1987, mais ce n'est pas encore suffisant. Les comptes ont été ainsi adoptés à l'unanimité.

Valangin est la dernière commune à adopter la nouvelle convention de la piscine du Val-de-Ruz: cela lui coûtera 17.549,30 francs.

Des informations ont été données par le Conseil communal sur la construction d'un abri de protection civile avec un bureau de direction locale. L'emplacement est prévu sous la cour du collège, avec 370 places protégées. Une fois les subventions fédérale et cantonale déduites, l'abri coûterait 250.000 francs à la commune.

M. Francis Vaucher, président de commune, a donné des renseignements sur les projets et plans de financement pour les 5 prochaines années, répondant ainsi aux différentes motions déposées.

Il s'agit de transformation de l'église, de la tour du Bourg, du lotissement des Prises, d'un nouveau plan d'aménagement, d'une étude hydrogéologique des berges du Seyon et du chemin de la halle de gymnastique, soit un total de 601.000 francs.

Le Conseil communal est autorisé à poursuivre l'étude de la zone habitable des Prises. En fin de séance, des remerciements ont été adressés à M. Henri Tock et M. Alain Vaucher, deux conseillers communaux qui quittent la vie politique. (ha)

Escroquerie doublement condamnée

Audience du Tribunal du Val-de-Ruz

En janvier 1988, J. F., prévenu d'escroquerie, diffamation et infraction à la Loi sur la concurrence déloyale, était condamné, par défaut, à 90 jours d'emprisonnement ferme. Le prévenu ayant obtenu le relief de ce jugement, le tribunal a remis hier les comptes à zéro.

Les faits sont les suivants: employé d'assurance, J. F. a démarché une demoiselle pour une assurance-vie. Il aurait alors tenu des propos peu élogieux envers la concurrence auprès de laquelle la demoiselle était liée par contrat et l'aurait incitée, après résiliation à conclure une nouvelle police auprès de sa propre compagnie.

L'assurance «lésée» avait, bien sûr, cherché à comprendre et, sur la base d'un entretien avec la demoiselle, avait déposé une plainte. Or, les conditions dans lesquelles J. F. aurait déterminé la demoiselle à changer d'assurance reposaient sur son témoignage. A l'audience, la demoiselle a présenté une version qui de contradictions en souvenirs brumeux a fini par dégager un fort brouillard! Dès lors, le tribunal a abandonné les préventions de diffamation et concurrence déloyale. Mais subsistait encore l'affaire de l'escroquerie.

En proie à des difficultés financières, J. F. avait obtenu d'une plaignante un prêt de 25.000 francs. Il lui avait affirmé qu'il avait besoin de la somme pour

investissement, à court terme, dans une affaire immobilière, inexistante, qu'il a appelé «Verbier II».

En réalité, J. F. a employé l'argent pour rembourser des dettes. A ce jour, la plaignante n'a récupéré que 14.000 francs. Chez le juge d'instruction, comme à la première audience, la plaignante n'avait pu être confrontée au prévenu défaillant, ce qui lui avait fait dire:

— Il nous glisse entre les doigts comme un savon dans une baignoire!

Il y a pourtant fort à parier que J. F. «glissera» dorénavant un peu moins. En effet, le tribunal a finalement retenu l'escroquerie et a condamné le prévenu à 90 jours d'emprisonnement, avec sursis pendant 4 ans, conditionné au remboursement à la plaignante de la somme de 11.000 fr par acompte mensuels de 500 fr dès le 1er juin 1988. J. F. supportera, en outre les frais de justice par 494 fr.

ANTÉCÉDENTS

Après 10 antécédents, s'échelonnant de 1984 à 1988, allant de la perte de maîtrise, de l'ivresse au

volant à l'excès de vitesse via l'inobservation de la signalisation lumineuse, P. K.-K. a circulé au volant de sa voiture sous le coup d'un retrait de permis de 6 mois. Les faits se compliquent dans la mesure où, en plus, le prévenu a provoqué un accident sur la route enneigée, percutant violemment un véhicule survenant normalement en sens inverse. Manifestement, la coupe est pleine et P. K.-K. a ainsi éclopé d'une peine de 10 jours d'arrêts fermes, 350 fr d'amende et 102,50 fr de frais.

ALCOOL

A. P. a passé la nuit du 9 au 10 janvier dernier dans un dancing de La Chaux-de-Fonds dans lequel il n'a, à l'évidence, pas bu de l'eau. En effet, vers 4 h 40, le prévenu a perdu la maîtrise de sa voiture, sur la route enneigée, au-dessus des Hauts-Geneveys. Le véhicule a traversé la route, heurté une barrière métallique et terminé sa course sur la voie montante. L'inévitable prise de sang a révélé un taux moyen d'alcoolémie de 1,29‰. A. P. ne s'est pas présenté à l'audience. Compte tenu de l'absence d'antécédent similaire, le Tribunal a prononcé, par défaut, une peine de 7 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans, 200 fr d'amende et 183,50 fr de frais. (zn)

Cernier à livre ouvert

Une intéressante exposition montrant les principales étapes de la création et de la reproduction d'un texte illustré est actuellement visible au Centre scolaire de la Fontenelle à Cernier. Une exposition demandant de la part du visiteur une participation active.

Les étapes sont logiques: il faut tout d'abord un auteur, puis un éditeur qui métamorphose le manuscrit brut déposé sur son bureau. Puis vient la mise en page, étape décisive qui permet de guider le lecteur afin qu'il aborde clairement et avec plaisir ce qu'on veut lui dire ou lui montrer.

Avec le cadrage, on parvient à influencer l'angle de vision et d'obliger le lecteur à voir la scène de telle ou telle façon, ou encore de lui laisser imaginer ce qu'il ne voit pas. (ha)

SAVAGNIER

Ecole reclassée

Comme nous l'indiquions dans notre édition d'hier, un incendie a rendu inutilisables les locaux de l'école privée l'Espèce du Loup, à Savagnier, obligeant les responsables de l'institution à trouver une solution pour permettre aux huit écoliers de terminer leur année scolaire. Grâce à la bienveillance de la paroisse, des locaux ont été mis à disposition de l'école, a-t-on appris permettant ainsi la poursuite des cours dans des conditions normales. (Imp)

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Naissances

Jeannet Julie Alexia, fille de François Jean et de Jeannet née Noguera Ana Maria. — Jeanneret Céline, fille de Blaise Cyril et de Jeanneret née Zweilin Béatrice. — Garçon Jimmy, fils de Wissam et de Garçon née Lambercier Monique Blanche. — Fernandes Nelson, fils de José Manuel et de Fernandes née Da Cruz Berta Cristina.

DÉCÈS

COLOMBIER

M. Roger Dubois, 1926.

CORTAILLOD

M. Christian Quain, 1941.

MONTÉZILLON

Mme Dora Post, 1906.

NEUCHÂTEL

M. Joseph Broillet, 1915.

Mme Lilia Zwahlen, 1906.

SAVAGNIER

Mme Denise Matthey, 1909.

LE LOCLE

039/31 48 70



Brochet frais de notre pêcheur au lac de Neuchâtel
Morilles fraîches

Se recommande: Albert Wagner, cuisinier
Fermeture hebdomadaire le lundi.

A louer au Locle, rue Bournot 33

appartements

2 et 2½ pièces
cuisines agencées, tout confort.
Fr. 590.— et Fr. 604.— charges comprises. S'adresser à:

Gérance Nardin — Léopold-Robert 31
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 59 70 de 15 à 17 h 30

A louer au Locle pour le 1er juin

appartement de 4 pièces

loyer Fr. 322.— + charges.
Garage à disposition.
☎ 039/31 72 78.

Pour placement: à vendre à Mor-teau, 8 km frontière,

appartement grand standing

5 pièces + cuisine 140 m² + 2 garages + combles + cave + terrasse et terrain. SFr. 150 000.—
Rapport possible: 3000.— à 3 500 francs français par mois
☎ 0033/81 67 22 27

En toute saison, votre source d'informations

Service d'aide familiale Le Locle cherche

aide familiale diplômée

ou

dame

(aide au foyer) à temps partiel.
Vacances à prendre en dehors des vacances scolaires. Permis de conduire et voiture indispensables.
Entrée tout de suite ou à convenir.
Faire offre écrite avec curriculum vitae au: Service d'aide familiale, 10, rue Albert-Piguet, 2400 Le Locle.



Département des Travaux publics

Service des ponts et chaussées

A la suite d'une mise à la retraite du titulaire, le Service des ponts et chaussées offre à repourvoir un poste de

cantonnier

rattaché au centre d'entretien du Crêt-du-Locle de la division d'entretien III cantonnement No 69 — secteur: Le Col-des-Roches — Les Brenets — Les Pargots.

Conditions d'engagement:

- être citoyen suisse;
- jouir d'une bonne santé et d'une robuste constitution;
- être domicilié, si possible, dans la région Le Locle, La Chaux-de-Fonds.

Entrée en fonctions: 1er août 1988 ou date à convenir.
Traitement: légal.

Adresser les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae, au Service des ponts et chaussées, case postale 1332, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 25 mai 1988.

Cherche

femme de ménage

Suisse ou permis valable.
Téléphoner au 039/26 75 25

A vendre au Locle

immeuble locatif

Construction années vingt.
8 appartements loués.

Faire offres sous chiffres LP 7014 au bureau de L'Impartial.

Cabinet médical cherche:

secrétaire médicale

pour emploi à temps partiel (facturation, dossiers, réception).

☎ 039/31 78 31

Bureau d'ingénieurs civils SIA cherche pour ses bureaux de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds

Ingénieurs civils dipl EPF ou ETS

spécialistes en B.A., C.M. et construction de routes.

Dessinateurs (trices)
Entrée immédiate ou à convenir
Prestations selon capacités.

Faire offres sous chiffres 91-794 à: ASSA Annonces Suisses SA, av. Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds

Bureau d'ingénieurs de la place de La Chaux-de-Fonds cherche

ingénieur technicien ETS dessinateur

génie civil et béton armé
génie civil et béton armé
avec ou sans expérience, suisses ou avec permis B
Faire offres avec curriculum vitae à:

BG Bonnard & Gardel
Ingénieur-Conseils Neuchâtel SA
6, place de l'Hôtel-de-Ville
2300 La Chaux-de-Fonds

Nous souhaiterions engager un

coiffeur pour messieurs

capable de travailler de façon indépendante et d'assumer certaines responsabilités dans le travail.
Entrée en service: début juillet.
Nous offrons un salaire intéressant en rapport avec les capacités.

Si vous vous sentez apte à remplir ces conditions, nous vous prions de prendre rendez-vous par téléphone au 039/27 11 33. Discrétion assurée.

A louer aux Ponts-de-Martel

joli 4 ½ pièces balcon

joli 2 ½ pièces

☎ 038/42 50 30

Votre journal: L'Impartial

A vendre

ancienne ferme

(à rénover) à Trevillers (France), à 12 kilomètres de Goumois.
Belle situation. Assise, aisance, 600 mètres carrés environ.
S'adresser au 0033/84 21 43 94, aux heures des repas.

Nous cherchons à engager

installateur sanitaire

qualifié
Suisse ou permis valable.



Winkenbach SA

Chauffage — Sanitaire — Ventilation — Ferblanterie

2300 La Chaux-de-Fonds, rue du Locle 9, ☎ 039/26 86 86

Important groupe immobilier romand recherche pour son bureau de La Chaux-de-Fonds

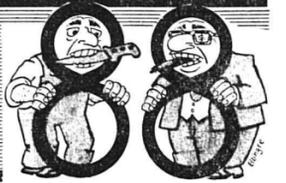
une secrétaire

à mi-temps.
Horaire à discuter.

Faire offres sous chiffres Z 22-577733 Publicitas, 1002 Lausanne.

Spécial

ÉLECTIONS COMMUNALES



Les idées qui feront face au concret

Après le «Qui suis-je?» d'hier, ou le «Sont-ils ce que vous pensez?», les partis de la ville, aujourd'hui, mettent en lumière leurs différences sur les aspirations du concret. Rappelons les noms de leurs délégués à notre débat: Luce North (lib), Michèle Berger (rad) Joëlle Kühn (pop) Claudette Aiassa-Bovet (solidarité) Christian Piguet (E et L) et Mario Castioni (soc). Les contradictions s'affirment sur le problème des loyers, du théâtre, et du sport. Quant à la crise, un mot résume leur position: solidarité. Voilà le signe que les vecteurs du développement économique dépassent le territoire communal. En route, donc, sur un premier cap: les logements et le programme des Acacias.

Les logements manquent, manqueront-ils demain? Pour résoudre la pénurie et contrer les hausses de loyers, que préconiser? Enfin, y a-t-il lieu de revoir notre politique d'aménagement?

Luce North: La pénurie n'est qu'un symptôme. Agissons sur les causes, et pour cela il faut relativiser mes propos. L'aménagement du territoire, une bonne chose en soi, restreint nos surfaces habitables. 7% de surface sont constructibles, 5% déjà occupés. La protection va à l'encontre des générations futures. De plus on a fait des sottises, gaspillant l'espace et accordant des cadeaux principiers aux propriétaires, de gauche comme de droite. Concrètement cela peut motiver de nouveaux plans de quartiers, une densification au sol accrue, et la révision de ce qui a pu être fait.

Michèle Berger: Le problème est aigu maintenant. Je ne pense pas que dans les années à venir la situation reste la même. La construction de 200 logements va en vider d'autres. Les loyers devront descendre. Les gens choisiront leur lieu de vie plus librement. On peut

prévoir une pléthore d'appartements, vu la faible natalité. Faire à l'excès serait donc mauvais. En zone urbaine, il faut encore repenser nos lois protectrices.

Mario Castioni: Ne revenons pas en arrière concernant la protection des sites. L'urgence nous dicte d'agir sur le marché, là où règne un certain nombre de requins. La réalisation des 500 logements décidée est une urgence, il faut activer les choses. Or il n'y a pas une volonté commune de ce côté-là. Ni d'assurance non plus. Tout le canton est maintenant touché par la spéculation avec le Tunnel de La Vue-des-Alpes. D'où l'initiative socialiste sur le plan cantonal. Le tertiaire et également l'administration occupent trop d'espace habitable. L'Etat se rend responsable de la disparition de logements, rue des Beaux-Arts, du Pommier, du Château. Dommage. Il devrait construire un centre administratif. Mais la ville ne peut rien y faire.

Luce North: Oui, l'administration est quelque chose dans l'Etat, et il faut la surveiller.

Christian Piguet: On ne gaspille pas le sol en ville. Le problème est

qu'il manque des logements à loyers modérés: pour se loger aux Acacias, il faudra probablement dépenser 30% de son salaire. Des subventions communales ou cantonales devraient intervenir. Voilà la régulation souhaitable, qui agira aussi sur le marché.

Débat mené par
Catherine Roussy

Est-il vraiment souhaitable d'assister les gens pour le paiement de leur loyer?

Luce North: De cas en cas oui. Nous ne voulons pas assister les gens uniformément et en permanence. L'administration de l'aide s'est montrée plus coûteuse que l'aide elle-même en Grande-Bretagne.

Mario Castioni: Il n'est pas question d'assistance aux logements. On dérive de notre sujet et il ne faut pas verser dans le paternalisme. Les loyers doivent être abordables, tout simplement.

Michèle Berger: Un loyer bas assumé par l'individu préserve la dignité des gens. Je souhaite une diversité chez les habitants sans faire de ghetto. En adaptant les loyers aux salaires, comme le propose M. Piguet.

Joëlle Kühn: Le tout est de louer aux gens qui en ont réellement le besoin! Et on a mis 4 ans pour la première «tranche» logements aux Acacias.

Luce North: Nous avons tous trouvé le dossier long à réaliser. Cela reste normal, vu les con-



Enterrement de la petite pension du Seyon, printemps 87: les clients et les patrons dans le cortège funèbre. Rénover le centre ville c'est aussi exclure. (Photo CRy)

ditions à régler avec la Confédération et le canton. Et ce n'est finalement qu'un dossier parmi ceux que nous avons à discuter. D'autre part, il faut une construction bien faite, respectant l'intimité des locataires.

Mario Castioni: Non, on n'aurait pu aller plus vite. Certains partis se sont montrés réticents devant le succès de l'initiative. On annonçait 100 mio de francs d'investissement. Espérons que les partis se montrent plus décidés pour la fin du programme des 500 logements.

Michèle Berger: Franchement l'initiative me paraît excessive. Vous voyez que je ne tiens pas là un discours électoral.

Joëlle Kühn: Radicaux et libéraux sous-estiment les besoins. La

volonté politique doit maintenant se déclarer. 40% des contribuables déclarent un revenu de moins de 30.000 francs. On parlait d'aide aux loyers. Je tiens à ce qu'on reconnaisse la dignité des gens. Nous proposons un abaissement des loyers. Il faut une nouvelle action HLM, à des taux hypothécaires préférentiels, menée par les communes. Les finances de Neuchâtel se portent bien depuis bientôt huit ans. Le logement est une des priorités matérielles de l'existence! L'initiative avait aussi décidé d'agir sur les rénovations: c'est difficile, mais pourquoi donc les partis du Conseil général ne se penchent pas sur le cas des logements vides pour des raisons de spéculation? Au centre ville, les «requins» rénovent ou détruisent. Un décret cantonal voté en 63 l'interdit en cas de pénurie. Il est

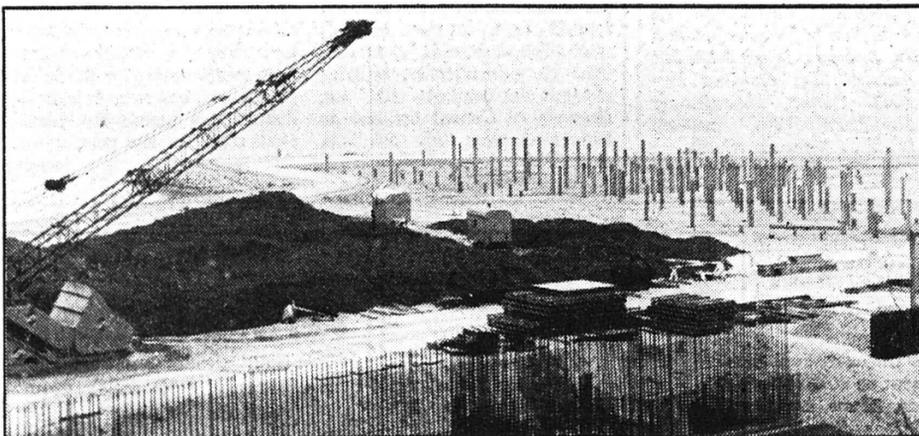
inappliqué. Rue des Parcs, de la Rosière, on construit du cher sur du vieux bon marché.

Michèle Berger: Vous êtes injuste! La promotion économique a besoin de locaux sur le territoire communal. Il faut aussi des routes et des voies d'accès. On ne peut garder à tout prix de vieux bâtiments. A chaque vente ou démolition d'un de ses bâtiments, la ville veillera à acheter autre chose pour compenser, suite à une motion socialiste, d'ailleurs.

Luce North: Tout est question de dosage. La promotion économique exige aussi l'amélioration des structures scolaires et sportives.

Christian Piguet: Ce dosage a été mal fait. Il y a quatre ans, priorisant les routes, on s'est retrouvé en pénurie de logements.

Sport et culture: un duel?



Fin 89, on annonce l'ouverture de la piscine prise sur le lac. Où en sera le théâtre! (photo CRy)

Sport et Culture se disputent de fait le même terrain budgétaire. Mais les sportifs réclament encore des équipements, footballeurs en tête. Le théâtre tiendra-t-il le cap pour autant?

Mario Castioni: il n'y a pas de duel entre les deux, le théâtre a rassemblé un large consensus au conseil général. Il faudra régler le problème des musiques fortement sonorisées dans le cadre de cette réalisation. Sport: je ne suis pas sûr que les investissements pour les sportifs passifs soient judicieux. Panespo et son remplacement relève d'une question scolaire Trouvons encore de l'espace pour les loisirs de famille.

Michèle Berger: la priorité théâtre est absolue. On a voulu le mainte-

nir au centre ville pendant des années. Le renouvellement du conseil général a permis de retrouver notre bon sens.

Luce North: il y eut plusieurs consensus pour un théâtre «sur l'ancien». Pas toujours avec les mêmes personnes. Le dossier n'a pas vraiment traîné. La tutelle des vieux ténors du théâtre n'a pas arrangé les choses! Le sport bénéficie d'équipements satisfaisants. Il manque encore des espaces de jeux pour les enfants, conçus à leur besoin, sans y maintenir un ordre absolu.

Christian Piguet: le dossier théâtre a tout de même traîné. Ce n'était même pas une question d'argent.

Luce North: à examiner l'ensemble du dossier, les choses ne sont pas si

simples. Nous nous sommes trouvés à deux doigts de le réaliser. Nos ténors, de quelque bord qu'ils étaient ont parfois brouillé les choses.

Mario Castioni et Christian Piguet: enfin le dossier est bien parti parce qu'il est parti! Beaucoup d'options sont encore en suspens, ne l'oublions pas.

Les sportifs sont loin de se contenter de ce qu'ils ont. En insistant, pourraient ils chambouler le consensus qui paraît si évident pour le théâtre! Non répondent les participants.

Claudette Aiassa-Bovet: le sport occupe trop le terrain au détriment de la culture. Des éléments démagogiques lui donnent encore raison. Il faudra donc choisir.

Crise en silence

Crise économique: le thème, absent de la campagne, cache autant d'espoir que d'optimisme. Nous n'en ferons pas un argument électoral, expliquent les partis au vu des drames que cela cache. Le Grand Conseil développe un débat permanent à ce sujet. Notre situation dépend de la santé de l'écono-

mie. Constatant que les restructurations industrielles ont privé la région du choix de son avenir, que le chômage touche toutes les catégories professionnelles, et que les problèmes se révèlent complexes, les partis considèrent que le conseil général ne peut qu'installer

l'accueil de nouvelles industries. E et L reste critique sur les moyens: routes, tunnels passent pour essentiels dans la promotions. Economie devient un mot tabou. Solidarité insiste également sur certains effets pervers du développement économique, effets qui perturbent la qualité de la vie.



Il a gagné: Xamax champion suisse, reçu par la ville. N'en fait-on pas trop pour son public, constitué de sportifs passifs? (Photo CRy)

Faux vases, vrais escrocs

Industriel jurassien soulagé d'un million

Une importante affaire d'escroquerie dont a été victime un industriel de Porrentruy, de la part d'une bande internationale ayant des ramifications en France, occupe depuis quelque temps la Justice jurassienne, sur plainte du principal lésé. Celui-ci s'est rendu acquéreur de vases de Chine qui lui ont été présentés comme des antiquités de prix, alors qu'il s'agit en réalité de faux assez grossièrement imités et qui n'ont aucune valeur.

L'intéressé, victime d'une machination savamment ourdie a déboursé pas loin d'un million de francs pour l'achat de ces vases...

L'affaire remonte à plusieurs mois et elle commence par une rencontre fortuite de membres de la bande d'escrocs prétendument intéressée par l'achat de la villa que l'industriel de Porrentruy possède dans le Midi de la France. Il apparaît aujourd'hui que cet intérêt manifesté pour l'achat de la propriété n'a servi que d'appât permettant d'attirer le gros poisson.

De fil en aiguille, la discussion a en effet roulé sur le commerce d'antiquités auquel les escrocs ont prétendu se livrer. Et de faire voir à leur interlocuteur une magnifique cargaison de vases de Chine, de format appréciable et d'une beauté digne de faire se pâmer l'amateur d'antiquités le plus averti.

Les premiers vases montrés ont même pu faire l'objet d'une expertise qui a révélé leur authenticité. Par la suite, devant l'intérêt de l'acheteur jurassien, d'autres rencontres ont eu lieu, avant la livraison définitive des fameux vases,

livraison précédée du paiement évidemment.

C'est alors seulement que l'acheteur, pris de doutes, a du se rendre à l'évidence. Il avait été berné et les vases qui lui ont été livrés sont des objets dépourvus de réelle valeur de collection d'où la plainte déposée.

Chargé de l'enquête, le juge d'instruction cantonal, Me Edgar Chapuis, a ouvert l'enquête. Ayant ensuite été élu au sein du Tribunal cantonal, il n'a pas été déssaisi du dossier qu'il s'efforce aujourd'hui encore de mener à chef.

Les trois principaux interlocuteurs de l'industriel jurassien ont fait l'objet d'un mandat d'arrestation. Plutôt que de confier l'enquête à une commission rogatoire, la Justice jurassienne a préféré demander, et a obtenu, que les trois inculpés soient mis au bénéfice d'un sauf-conduit de 24 heures et soient amenés en Suisse afin d'y être interrogés. Cela s'est passé il y a quelques mois. Comme convenu,

une fois l'interrogatoire terminé les prévenus ont pu quitter notre pays le soir même et rentrer en France.

LE CERVEAU EST INTROUVABLE

Mais il reste à trouver non plus les exécutants de la supercherie, mais celui qui semble en être l'instigateur et le cerveau. La victime, qui l'a effectivement rencontré, dispose bien de sa carte de visite. Mais nul ne trouve trace de lui en France. Et ceux qui semblent être ses complices prétendraient ne point le connaître...

L'affaire en est là. Etant donné le secret de l'enquête le juge d'instruction se refuse à tout renseignement sur ses développements. Mais celle-ci fait l'objet de nombreuses conversations en Ajoie, d'autant que le lésé, il y a plusieurs années avait déjà été la victime d'une escroquerie quasi similaire à propos de faux tableaux de peinture...

V. G.

Foire animée à Saignelégier



La deuxième foire de l'année (en raison de la suppression de celles de janvier et février) s'est tenue lundi par un temps clémente. Quelque 25 forains étaient présents et leurs étalages ont été fréquentés par de nombreux badauds.

On notait la timide apparition des premiers plantons de légumes

et de fleurs ainsi que la présence de «Magasins du Monde» et d'un banc où les animatrices de la FRC procédaient à la récupération de l'aluminium. Une opération couronnée de succès. La prochaine récupération se fera en juin, à la foire du Noirmont.

(Texte et photo y)

Une première en Suisse romande

Création d'un atelier protégé à Montfaucon

Une fondation «Atelier protégé ASI Franches-Montagnes» a été créée en fin de semaine à Montfaucon. L'atelier, intégré à une entreprise de la région, devrait occuper dès fin 1988 une vingtaine de handicapés légers et moyens, de même que huit ouvriers et ouvrières, dans des tâches de sous-traitance et de production mécanique.

Dans le cadre des études effectuées en Suisse, on admet qu'il est nécessaire d'avoir 2,15 postes de travail pour personnes handicapées par 1000 habitants. Le district des Franches-Montagnes comptant environ 9000 habitants, il est plausible de prévoir une vingtaine de postes de travail. Jusqu'à ce jour,

les handicapés de la région se rendaient au Centre ASI à La Chaux-de-Fonds, ou à la Fondation des Castors à Delémont ou à Porrentruy. L'atelier mixte qui permet une intégration des handicapés au monde du travail classique est une première en Suisse romande.

LES DERNIERS SERVIS

Pendant la période de «vaches grasses» des années septante, les entreprises les plus progressistes avaient à cœur de réserver l'une ou l'autre place de travail aux handicapés au bénéfice d'une rente AI. La récession arrivant, ce sont les handicapés et les cas sociaux qui ont dû faire leurs valises les premiers et se retrancher dans des ate-

liers de manutention qui leurs étaient exclusivement réservés.

Ces dernières années, les Suisses alémaniques ont été les premiers à tenter des expériences d'entreprises mixtes qui ont pour principal avantage de ne pas marginaliser les handicapés dans des ghettos construits à leur mesure. L'entreprise dans laquelle ils pourront dorénavant travailler à Montfaucon est encore à ce jour une entreprise à double raison sociale qui produit des élévateurs pour chaises roulantes et qui fait par ailleurs de la sous-traitance.

La Fondation «Atelier protégé ASI Franches-Montagnes» rachètera prochainement les deux raisons sociales de la maison de Montfaucon. Le personnel actuel restera dans l'usine et il faudra progressivement engager des moniteurs formés à l'accompagnement des handicapés. Il est prévu d'agrandir les locaux actuels pour aménager un réfectoire dans lequel les ouvriers pourront se restaurer. Plus tard, il n'est pas exclu de construire ou d'aménager des appartements protégés.

Le coût des premiers aménagements est devisé à 1,8 million de francs. Le dossier fort bien documenté est actuellement soumis aux organes compétents du canton. On compte sur un subventionnement de base de 50% qui devrait être assuré par l'Assurance-invalité (AI) et de 30% par les pouvoirs publics cantonaux. Le solde - soit

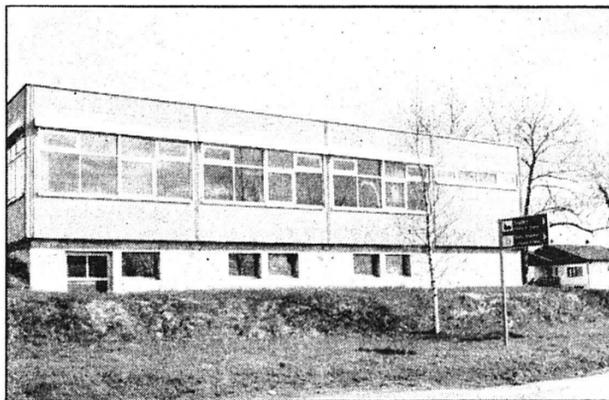
environ 500.000 francs devrait être constitué par des dons. Les places de travail devraient être subventionnées par l'OFAS à raison de 30 à 60%; quant à l'éventuel déficit d'exploitation, il serait pris en charge par les pouvoirs publics. Raymond Fleury, le directeur de l'entreprise, est optimiste et déjà heureux de pouvoir compter sur des promesses de travail de sous-traitance, qui occuperaient allégrement une dizaine de handicapés.

GyBi

Le Conseil de fondation

Président: Jean-Louis Berberat, Lajoux.

Membres: Germain Aubry, Montfaucon; Joseph Biétry, Les Enfers; Serge Brandle, représentant de l'ASI Franches-Montagnes, Les Bois; Me Vincent Cattin, Saignelégier; Bernard Froidevaux, La Chaux-de-Fonds; Marie-Elisabeth Froidevaux, Le Noirmont; Alphonse Miserez, Saignelégier; Gabriel Nusbaumer, directeur ORAI, Delémont; Gérard Paratte, Le Noirmont; Dr Edouard Rey-Bellet, Delémont; Ernest Schneider, industriel, Les Breuleux; Fernand Surdez, Montfaucon; Jean-Marc Veya, assistant social, Le Noirmont. (GyBi)



Dans cette usine, un atelier mixte qui accueillera notamment des handicapés. (Photo Impar-GyBi)



(Photo ac)

VIE POLITIQUE

Assemblée des JDC francs-montagnards

Les jeunes démocrates-chrétiens des Franches-Montagnes communiquent: Vendredi dernier, les JDC des Franches-Montagnes se sont réunis à Montfaucon pour leur première assemblée générale.

La soirée a débuté par une brève partie administrative. Les JDC ont rappelé leurs diverses activités durant l'année écoulée. Ils ont souligné en particulier les brillants résultats des candidats JDC aux élections du Conseil national de l'année dernière (6% des voix exprimées).

Les JDC ont enregistré le départ pour raison d'âge, d'un de leur membre au comité M. Joseph Piquerez des Breuleux. Ce dernier est remplacé par M. Daniel Jolidon de Saint-Brais.

La soirée s'est poursuivie par une conférence-débat sur le thème du développement économique et touristique des Franches-Montagnes. Après un exposé de Me Jacques Saucy, une riche et intensive discussion a permis aux participants d'exposer leur point de vue. (comm)

LUNETTES LENTILLES DE CONTACT
MAÎTRES OPTICIENS DIPLOMÉS FEDERAL
von gunten
Léopold-Robert 23
039 / 23 50 44

Entreprise de construction
CASTIONI
CASTIONI
CASTIONI
Pierre-Georges Castioni
Paix 67
2300 La Chaux-de-Fonds
case postale 746
tél. bureau 039 / 23 38 38
privé 039 / 23 93 60

La Chaux-de-Fonds, zone industrielle, bordure route cantonale, proximité Jumbo
5000 m² environ de terrain
équipé eau, électricité et gaz
Fr. 115.- le m²
Faire offre à:
Cogest, case postale 341,
2400 Le Locle

La Chaux-de-Fonds, rue D.-JeanRichard 14
2 magasins
1 magasin de 60 m²
+ réserve
1 magasin de 40 m²
Possibilité de réunir les 2 surfaces
Libre tout de suite ou à convenir
Téléphoner au 038 / 25 95 29
ou 038 / 25 71 51

F. THORENS SA
CONSEILLERS JURIDIQUES ET IMMOBILIERS
2072 SAINT-BLAISE
A louer à La Chaux-de-Fonds, centre ville, tout de suite, pour une durée de 2 ans (bail à terme fixe)
local commercial de 50 m²
TÉL. (038) 33 27 57

A vendre quartier du Point-du-Jour situation exceptionnelle
magnifique appartement de 6 pièces
cheminée de salon, garage individuel, pour traiter Fr. 50 000.-
S'adresser sous chiffres VB 7047 au bureau de L'Impartial.

Je vends à Belleherbe (F)
maison 100 m²
sur terrain 9 ares, 3 niveaux, tout confort, 2 salles de bains, 2 W.-C. Possibilité 2 appartements
☎ 0033 / 81 52 18 79

A louer pour le 1er août 1988 ou date à convenir
locaux commerciaux
très bien situés, à proximité de la gare et de la poste, sur l'avenue Léopold-Robert, au 1er étage, comprenant 3 locaux d'une surface de 94 m².
Pour tout renseignement, s'adresser à:
Fiduciaire de gestion et d'informatique SA
Avenue Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039 / 23 63 60.

A louer à Tramelan
restaurant
bien situé, avec salle à manger + 2 salles pour sociétés. Cuisine bien agencée; conviendrait pour couple dynamique. Faire offre sous chiffres 06-125 297 à Publicitas, 2610 Saint-Imier.

A louer à La Chaux-de-Fonds quartier tranquille, Progrès 18
super appartements
5 pièces, 7 pièces (combles), 9 pièces (combles)
A vendre
appartements
de 3 et 4 pièces.
Appartements complètement rénovés avec cuisines agencées, etc.
Réservez votre villa à Fontaines!
☎ 038 / 53 22 13

Une commune voit grand

Projet de complexe communal à Sonceboz-Sombeval

En septembre 1986, on constituait la commission d'étude chargée de dégager les grandes lignes d'un nouveau complexe communal destiné à recevoir l'abri de PC et divers bâtiments municipaux.

A l'époque, les travaux étaient conduits par Emile Harnisch, alors vice-maire; aujourd'hui, Philippe Gosteli, conseiller municipal, a repris le flambeau.

EN DEUX PHASES

Vingt-six séances de travail et une dizaine de visites d'installations existantes auront permis de jeter les bases du premier ouvrage à réaliser, soit l'abri de PC d'une contenance de 400 places auxquelles s'ajoutent les locaux destinés aux postes d'attente et de commande-

ment. Utilisable par la troupe en temps de paix, il couvrira une surface de près de 1000 m².

Désireuse de regrouper de manière fonctionnelle les divers services communaux, la commission propose d'ajouter à cette première réalisation les espaces réservés au service de la voirie et au hangar des pompes. Intéressée par le projet, la compagnie des gardes de fortifications y ajouterait un bâtiment abritant ses locaux techniques et ses bureaux.

L'actuel bâtiment scolaire ne répond plus que partiellement aux exigences d'un enseignement moderne; les classes, en particulier, y sont devenues trop exigües. Dès lors, il est envisagé d'inclure au nouveau complexe trois salles d'école, la salle de travaux manuels et de travaux à l'aiguille, d'agrandir la cuisine de l'école ménagère, d'y ouvrir une classe auxiliaire et d'y créer une bibliothèque.

La dalle en béton des diverses constructions pourraient alors recevoir une nouvelle halle de gymnastique à destination exclusive du sport. D'une dimension utile de 26 m. par 15 m., elle comprendrait de plus douches, vestiaires et tribune avec gradins. Bien

que ne pouvant se prononcer avec précision quant au coût de tous les travaux envisagés, il faut bien admettre qu'ils nécessiteront quelques millions.

À SUIVRE...

L'implantation prévue se situe à l'ouest de l'actuel collège et nécessitera une surface utile de quelque 5400 m², avec possibilité ultérieure d'agrandissement. La balle est maintenant dans le camp du Conseil municipal, qui le premier se prononcera sur le projet. Un concours d'architectes permettra de dresser les plans du complexe et d'en calculer le prix. Si l'affaire est rondement menée, citoyennes et citoyens en découvrant, par la voie des urnes durant l'année 1989. (ec)

Comptes et décomptes

Assemblée de paroisse à Renan

Assemblée de paroisse rondement menée, comptes en hausse et décompte final de l'Ancre... C'était dimanche matin, à la nouvelle maison de paroisse.

Il n'y avait que peu de membres comme c'est en quelque sorte la coutume, pour l'assemblée de paroisse de printemps. Elle était présidée par M. M. Barraud, qui en est aussi le caissier. Les comptes présentés n'ont soulevé aucune objection. Un excédent de recettes de 28.140 francs, démontre une situation matérielle saine.

L'exposé bref et précis et la dernière assemblée, par Mme M. Oppliger, secrétaire, a lui aussi, rencontré l'unanimité.

Pour le synode d'arrondissement, trois membres avaient été élus il y a quatre ans, et tous les trois ont été reconduits pour une nouvelle législation. Il s'agit de MM. J. Beer et J.-P. Joss, et Mme D. Bueche.

Quant au décompte final de l'Ancre, nouvelle maison de paroisse, c'est M. S. Kiener, président de la commission de cons-

truction, qui a été chargé de le présenter. Budgeté à 543.000 francs, le bouclage s'élève finalement à 673.350 francs. La dette actuelle est de 241.350 francs, mais on attend les subventions de la LIM, les dons de Seva et Monuments historiques, le tout s'élevant à plus de 100.000 francs.

Le pasteur et Mme Bueche, présidente de paroisse, ont vivement remercié la commission pour cette importante tâche, pour l'originalité, la beauté et l'intimité de cette construction. L'Ancre, si elle a coûté une somme considérable, a aussi fourni pour un demi-million de travail à des entreprises de la région. Il reste à souhaiter qu'elle puisse être utilisée en conséquence.

Sur la demande d'une paroissienne - qui doit s'occuper de la décoration florale pour les fêtes de l'église(?) - Mme Bueche a informé que des responsables seront désignés au sein du conseil de paroisse.

La séance terminée avant midi, les paroissiens furent invités à se retrouver autour d'un apéritif. (hh)

TRAMELAN

Talentueux chanteurs-acteurs

Soirée de la Chorale ouvrière



La Chorale ouvrière, sous la direction de M. Hans Stork.

(Photo vu)

Fort d'une vingtaine de chanteurs, la Chorale ouvrière a la chance de voir son effectif en augmentation avec la venue de plusieurs jeunes éléments.

La récente soirée musicale et théâtrale de ce chœur d'hommes a laissé une forte impression aux

nombreux amis de la chorale présents à ce concert annuel.

Sous l'experte direction de son chef M. Hans Stork, les Choraliens avaient préparé un programme riche et varié comprenant une dizaine de chants. La Chorale ouvrière, l'un des seuls chœurs

d'hommes du village, a eu la bonne idée de faire revivre des chants mélodieux d'autrefois, mais a aussi inscrit à son programme des chansons d'aujourd'hui. L'assistance plébiscita plusieurs grands succès, dont celui de Mireille Mathieu «Acropolis adieu», ou encore «Qu'il fait bon vivre», «Le Galérien», «Marianita», sans oublier la chanson tessinoise «Tutte le funtanelle».

Une mention toute particulière pour «Sérénade», de Berthold Vuilleumier (un enfant de Tramelan), qui nous a replongé quelques instants au temps où l'on fredonnait de telles chansons en famille.

En deuxième partie, quelques membres et amis de la Chorale se transforment en acteurs et ont étalé leurs talents sur les planches, pour y jouer une pièce gaie de Marcel Rousselle «Le dompteur de punaises», pièce en deux actes.

Placés également sous la direction de M. Hans Stork qui assumait la mise en scène, tous les acteurs se trouvaient à l'aise sur scène et se sont bien mis dans la

«peau» de leur personnage. Cette pièce donna l'occasion à Micheline Droz (Agathe), Betty Freiburghaus (la belle-mère), Bibi Glauser (la concierge), Roland Droz (le représentant), Michel Favre (François), Gérard Guenin (le médecin) et Roland Heimberg (le visiteur) de démontrer que l'on pouvait, même en amateur, faire passer d'excellents moments de détente et de rire. Le public a apprécié la reprise de cette ancienne tradition voulant que la partie théâtrale soit animée par des membres de la société.

La soirée familière permit à chacun de danser sur une musique interprétée par le sympathique orchestre «Combo». Tout fut donc réuni pour faire de ce concert annuel une soirée empreinte de chaleur. M. Martial Mîche, président de la Chorale, profita de cette occasion pour remercier publiquement directeur et chanteurs tout en rappelant que les portes de la Chorale ouvrière sont ouvertes à tous ceux qui sont intéressés à l'art choral. (vu)

Responsabilité enfantine

Ramassage de l'alu à Villeret

Distribué en tous ménages récemment, un avis a informé la population de la mise sur pied, à Villeret, d'un ramassage de l'alu.

Cette idée est partie des élèves des classes de 5e, 6e et 7e de l'Ecole primaire.

Au travers des leçons de sciences, les élèves et leur enseignante, Mme Christiane Kernen, ont ainsi pensé, ébauché et organisé ce ramassage.

Partant du vœu bien légitime de

défendre la nature, ces enfants ont su s'auto-motiver pour cette cause utile et nécessaire à toutes et tous.

Un bel exemple de responsabilité enfantine face... aux décisions des adultes.

Ce premier ramassage aura lieu vendredi 6 mai, de 15 h 30 à 16 h 30 devant le collège primaire.

Il sera poursuivi tous les premiers vendredis de chaque mois, au même endroit et à la même heure. (mw)

DISTRICT DE MOUTIER

Exposition et soirées

Un avenir pour la campagne, à Loveresse

Depuis hier, Loveresse, l'Ecole d'agriculture plus précisément, accueille une exposition qui fait le tour de la Suisse. Loveresse devient la quatrième localité suisse à recevoir cette exposition, qui sera présentée tout au long de l'année. Trente-quatre panneaux expliquent ce qu'est l'agriculture actuelle, ce qu'elle a été et ce qu'elle peut devenir.

Comme l'a expliqué M. Antonietti, représentant de l'Office fédéral des forêts et de la protection du paysage, il ne s'agit pas de glorifier le monde rural, mais d'en montrer les problèmes de fonds concernant une politique de développement, les conflits y relatifs et les solutions possibles. Le maintien de l'identité culturelle et politique de la population rurale est également important.

Les tâches spécifiques du milieu agricole sont rappelées dans cette exposition, de même que la responsabilité propre de celui-ci par rapport aux responsabilités des villes dans le contexte national. Il faut éviter de considérer le paysage rural comme un musée de plein air ou un simple lieu de compensation pour la population citadine.

Ce sont les buts que visent cette exposition, réalisée dans le cadre de la campagne du Conseil de l'Europe pour le monde rural. Elle est destinée tant aux milieux agricoles qu'aux citadins. Hélas, cette année du moins, les grandes villes la bouddent, puisque seule Genève a accepté de la recevoir.

Toujours dans le cadre du thème «Un avenir pour la campagne», deux soirées seront organisées à Loveresse. La première concernera la politique régionale à travers une conférence donnée par Jean-Paul Rey, collaborateur scientifique à l'OFIAMT et auteur de la Charte suisse pour le développement du monde rural. Ce sera pour mardi 10 mai, à 20 heures.

La seconde soirée, mardi 17 mai, sera occupée par un débat entre les responsables de plusieurs associations et du public, sur le thème des conflits pour l'occupation du territoire.

L'exposition de Loveresse est ouverte en semaine de 8 à 12 et de 14 à 20 heures. Le samedi elle sera ouverte de 10 à 12 heures, alors qu'elle sera fermée le dimanche. A Loveresse, elle aura lieu du 4 au 18 mai. D.D.

CELA VA SE PASSER

Concert à La Ferrière

Samedi 7 mai 1988 dès 20 h 15 à l'Hôtel du Cheval Blanc à La Ferrière, la fanfare donnera son concert annuel. De longs mois de répétitions ont permis de mettre au point un nouveau répertoire gai et varié. Le groupe des Cadets a lui aussi fourni de grands efforts pour présenter un programme de musique et de chants.

En intermède, un groupe de pupilles d'une commune voisine, Les Bois, exécutera une chorégraphie avant d'entrer dans la danse grâce à l'orchestre réputé «Imertaler Sextett». Sans oublier la tombola toujours aussi attrayante qui agrémentera la soirée afin que chacun passe un excellent moment. (jo)

NAISSANCE

DIDIER

à la grande joie d'annoncer la naissance de son petit frère

STÉPHANE

le 1er mai 1988

à la Maternité de l'Hôpital de Saint-Imier

Dade et Paul-André

NOIRJEAN

Passage de Lif 2

2615 Sonvilier

SAINT-IMIÉ

Couvertures en démonstration

Depuis quelques jours l'Assurance immobilière du canton de Berne (AIB) a lancé une campagne de prévention des incendies par la mise en vente de couvertures extinctrices. L'AIB s'est assurée le concours des Services de défense afin de vendre ces couvertures à

Saint-Imier comme partout ailleurs, une démonstration a été mise sur pied pour démontrer leur utilité.

Cette démonstration se déroulera le vendredi 6 mai sur la place du Marché dès 9 h 30 et ceci jusqu'à 12 h. (car)

GRAND CONSEIL

Les excès du petit crédit

Adoption d'une motion par le législatif bernois

Bloquée au niveau fédéral, la question des excès engendrés par le recours aux petits crédits n'a pas laissé le Grand Conseil bernois insensible. Contrairement à l'avis du Conseil exécutif, il a adopté hier une motion chargeant ce dernier d'édicter des prescriptions destinées à réprimer les abus liés aux petits crédits. Une modification de la loi sur l'industrie est également requise. Ce vote a été acquis par 93 voix contre 57.

Des directives régleront la publicité, notamment la désignation du taux d'intérêt effectif. Il incombera au Conseil exécutif de fixer la durée de l'échéance maximale ainsi que l'intérêt conventionnel et le moratoire maximal. Il aura pour tâche d'établir une réglementation sur le remboursement anticipé qui soit favorable aux clients. Enfin, il aura l'obligation de renseigner le service officiel chargé de la surveillance.

Conscient des injustices générées par le petit crédit, le conseiller d'Etat Kurt Müller a toutefois estimé que ce problème devait être résolu au niveau fédéral. S'exprimant au nom du gouvernement, il a souligné qu'il incombe en premier lieu aux citoyens d'assumer leurs responsabilités, tâche qui ne relève pas à l'Etat. Kurt Müller a émis la crainte d'une surcharge de l'administration.

Les partisans d'une disposition ont regretté le blocage intervenu au niveau fédéral. La situation prévalant actuellement a été jugée préoccupante. Tous les intervenants ont été unanimes à reconnaître que le petit crédit était parfois la source d'injustices. Outre la gauche, et Liste libre, divers représentants des partis de droite ont apporté leur soutien à la motion.

(ats)

CARNET DE DEUIL

CORGÉMONT. - A La Heutte, où il était en séjour dans la famille de sa fille, vient de s'éteindre paisiblement dans sa 87e année, M. Jean Liechti.

Né aux Boveresses, sur la Montagne du Droit, M. Jean Liechti passa sa jeunesse à la ferme de La Bottière, devenue propriété de ses parents.

Occupé tout d'abord dans l'agriculture, il entra au service de l'entreprise Pignons Vorpe à Sonceboz, puis dans l'usine locale de la Fabrique d'Horlogerie de Fontainemelon.

En 1939, il fondait avec Mlle Frieda Egger un foyer, qui allait être à l'origine d'une belle famille de trois enfants.

L'heure de la retraite venue, il consacrait ses loisirs à de nombreux travaux de bricolage, à sa famille, ainsi qu'à de longues promenades en forêt. Dans ses dernières années, son état de santé l'avait contraint à limiter ses activités à des parcours restreints dans le village. (gl)

LAUFON

Les FMB inaugurent

Les Forces motrices bernoises (FMB) ont inauguré mardi à Laufon une toute nouvelle sous-station, qui remplace celle qui a brûlé en 1983. La nouvelle installation est reliée à la ligne de 50 kilovolts de Courrendlin - Brislach et fournit du courant à 5500 abonnés de Laufon et des communes voisines. (ats)

BIENNE

Centre d'information sur le SIDA

Depuis mardi, la région de Bienne, Seeland et Jura bernois, dispose d'un centre s'occupant des questions relatives au SIDA. Les consultations se donneront en deux langues; sur le plan de l'organisation, l'activité du nouveau centre

sera calquée sur celle de l'institution analogue existant à Berne.

Des conseils seront prodigués par téléphone ou à l'occasion de consultations. L'accent sera mis en particulier sur la prévention et l'information. (ats)

● offres d'emploi

En tant qu'importante société pharmaceutique possédant une large gamme de médicaments constamment renouvelée, nous cherchons un(e)

délegué(e) médical(e)

pour la région Fribourg, Neuchâtel, Jura.

Cette activité intéressante et variée consiste à donner tant au médecin praticien qu'hospitalier une information complète et objective sur nos préparations et exige un constant engagement personnel, de l'aisance dans les contacts avec autrui ainsi que de l'esprit d'initiative.

La préférence sera donnée à une personne de langue maternelle française possédant d'excellentes notions linguistiques (allemand et anglais) et pouvant justifier d'une formation soit de base scientifique (pharmacie, chimie, médecine), soit de droguiste, ou ayant déjà travaillé comme délégué médical.

Un stage préparatoire axé principalement sur la parfaite connaissance de nos préparations ainsi qu'une formation continue sont offerts dès l'engagement. Age idéal: 28 - 38 ans.

Entrée en fonctions immédiate ou à convenir.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur offre manuscrite sous référence «I 424» à l'adresse suivante: CIBA-GEIGY SA, à l'attention de M. G. Wisler, Service du personnel, case postale, 4002 Bâle.

CIBA-GEIGY

● finance

Emprunt en francs suisses**OPPLAND ENERGIVERK**

Lillehammer, Norvège

avec cautionnement solidaire du

Département de Oppland, Norvège**Emprunt 5% 1988-2003
de fr. s. 150 000 000**

Prix d'émission: 100,75% + 0,3% timbre fédéral de négociation
Durée: 15 ans au maximum

Les instituts soussignés offrent cet emprunt en souscription publique jusqu'à

6 mai 1988, à midi**Les principales modalités de cet emprunt:**

Taux d'intérêt:	5% p. a.; coupons annuels au 27 mai
Coupages:	Obligations au porteur d'une valeur nominale de fr. s. 5000.- et fr. s. 100 000.-
Libération:	27 mai 1988
Remboursement:	27 mai 2003 au plus tard
Remboursement anticipé possible:	- sans mention de raison à partir du 27 mai 1996 à 101,5% avec primes dégressives annuelles de ¼% - pour raison fiscales à partir du 27 mai 1989 au pair.
Cotation:	sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne.
N° de valeur:	598.573

Valables sont les modalités détaillées dans le prospectus d'émission.

Le prospectus d'émission détaillé peut être obtenu à partir du 4 mai 1988 aux guichets des instituts soussignés.

Crédit Suisse	Société de Banque Suisse	Union de Banques Suisses
Banque Populaire Suisse		Banque Leu SA
Banques Cantoniales Suisses		Groupement des Banquiers Privés Genevois
Banque Julius Baer & Cie SA		Banque J. Vontobel & Cie. SA
Rahn & Bodmer		Wegelin & Co.
Bank Sarasin & Cie		Société Privée de Banque et de Gérance
Banque Hofmann SA	Banque Suisse de Crédit et de Dépôts	Banque Cantrade SA
Banque de la Suisse Italienne		Banque Romande
Banque Hypothécaire et Commerciale Suisse-HYPOSUISSE	La Roche & Co.	Banque Privée Edmond de Rothschild S.A.
Compagnie de Banque et d'Investissements, CBI		Banque Union de Crédit

Banque Clariden	Crédit Lyonnais Finanz AG Zurich	HandelsBank NatWest
Lloyds Bank plc		Nordfinanz Bank Zürich
SOGENAL, Société Générale Alsacienne de Banque		Yasuda Trust Finance (Switzerland) Ltd.

**DECIDEZ
NOTRE VIE
COMMUNE****EN VOTANT LA LISTE SOCIALISTE DE
VOTRE COMMUNE**

c'est ce que vous recommandent les personnalités suivantes:



AUBERT Pierre
ancien Président
de la Confédération
Auvernier



DUBOIS Pierre
conseiller d'Etat
Neuchâtel



MATTHEY Francis
conseiller d'Etat
conseiller national
La Chaux-de-Fonds

AITA Luigino, plasticien, membre du COEMIT, secrétaire du parti socialiste italien, Neuchâtel
ALLEMANN Rémy, ancien conseiller communal, député, Neuchâtel
ALVAREZ DEL VALLE José, maçon, secrétaire FOBB, secrét. gén. du Parti socialiste espagnol, La Chaux-de-Fonds
ANASTASI Michele, membre du comité du parti socialiste italien, Marin
BASSIN Jean-Claude, professeur, Chézard-St-Martin
BOHNENSTENGEL Pierre-Alain, mécanicien de précision, Bevaix
BOILLOD Jean-Pierre, avocat, professeur, ancien conseiller communal, Boudry
BOIS Philippe, professeur à l'université, Neuchâtel
BRUTTO Giulio, monteur, correspondant de l'ITAL-UIL, Le Locle
CATTIN Pierre-André, enseignant, Boudrevilliers
COLOMB Paul-André, mécanicien CFF, député, La Chaux-de-Fonds
COMTESSE Robert, buraliste postal, Cortaillod
DELACHAUX Pierre-André, professeur, député, Môtiers
DELEMONT Jean-Jacques, directeur de l'école supérieure de commerce, La Chaux-de-Fonds
DONZE Fernand, directeur de bibliothèque, député, La Chaux-de-Fonds
DUBOIS Jean-Jacques, retraité, député, Cernier
EISENRING Henri, ancien conseiller communal, Le Locle
ERARD Lucien, fonctionnaire fédéral, Neuchâtel
ERARD Marie-Thérèse, institutrice, Savagnier
FRANCHON Jean-Pierre, chancelier communal, Le Locle
GEHRET Alberte, infirmière, vice-présidente de la commission scolaire, Peseux
GENEROSO Valeria, ouvrière, présidente du comitato cittadino du Val-de-Travers, membre du COEMIT, Fleurier
GHELFY Jean-Pierre, économiste, député, Neuchâtel
GOBBO Angelo, employé PTT, Bevaix
GOMEZ Felipe, ouvrier, caissier du parti socialiste espagnol, St-Aubin
GROBETY Anne-Lise, écrivaine, Cernier
HERREN Jean-Daniel, enseignant, La Chaux-de-Fonds
HIRTZEL Marcel, ancien restaurateur, Fleurier
HUMBERT-DROZ Jenny, journaliste-documentaliste, La Chaux-de-Fonds
JACOT Roger, employé PTT, Le Locle
JAUNIN Charles-Henri, architecte, Cortaillod
JEANNERET Charles, permanent FTMH, La Chaux-de-Fonds
JEANNERET René, secrétaire FOBB, président de l'USCN, Neuchâtel
KOHLER Jean-Michel, directeur de l'école primaire, La Chaux-de-Fonds
LECOULTRE Pierre, ingénieur ETS, Savagnier
MAILLARD Jean-Maurice, conseiller communal, Le Locle
MARTIN Jean, directeur des écoles primaires, Neuchâtel
MERZ Philippe, économiste, Peseux
MEYLAN René, avocat, ancien conseiller d'Etat et aux Etats, Neuchâtel
MOULIN Fred-Eric, maître professionnel, député, Neuchâtel
PETER Jacques, technicien en radiothérapie, député, La Chaux-de-Fonds
PISINO Serafino, chef de fabrication, président de la Famiglia Leccese, Peseux
POCHON Charles-Henri, garde-forestier, député, Le Locle
QUARTIER Archibald, retraité, député, Neuchâtel
RAIMONDO Imperio, ouvrier spécialisé, membre du comité du parti socialiste italien, Corcelles
ROCHANI Nosrat, médecin, chirurgien FMH, Neuchâtel
RUTTIMANN Michel, directeur d'école, Chézard-St-Martin
SANCHEZ José, mécanicien, membre du parti socialiste espagnol, Neuchâtel
SANDOZ André, avocat, ancien conseiller national et d'Etat, ancien président de la ville, La Chaux-de-Fonds
SCHLÄPPY Rémy, ancien conseiller d'Etat, Corcelles
SERMET Francis, délégué cantonal aux questions économiques, Saules
SOGUEL Bernard, agro-ingénieur ETS, Cernier
TESTAZ Georges, monteur-électricien, député, La Chaux-de-Fonds
THIEBAUD Fernand, mécanicien, conseiller communal, Couvet
TRIPET Edgar, directeur du gymnase cantonal, La Chaux-de-Fonds
VANTAGGIO Salvatore, mécanicien, membre du comité du parti socialiste italien, Neuchâtel
VOZZA Erne, infirmière, membre du comité de l'ALEF, La Chaux-de-Fonds
VUILLEMIN Denis-Gilles, professeur, La Chaux-de-Fonds

**PS PARTI SOCIALISTE**

NEUCHATELOIS

*La raison
en action*

CANTON DE NEUCHÂTEL

Projet trop onéreux

Le législatif de Cressier refuse la construction d'une morgue

Les trente-deux conseillers du législatif de Cressier ont siégé récemment presque au complet, sous la présidence de M. François Ruedin. Le point fort de la séance: la demande d'un crédit de 1,8 million, pour le raccordement à la Communauté des eaux du district de Neuchâtel, a été accepté sans problème, car les conseillers s'étaient déjà longuement entretenus sur l'étude du projet.

Par contre, le crédit de 425.000 francs, sollicité pour la construction d'une morgue à l'ouest du cimetière, a été refusé, le législatif

trouvant le projet trop onéreux et l'architecture mal adaptée au quartier.

Le législatif a donné son aval pour les dons de 50.000 francs aux paroisses catholique et protestante du village.

Les comptes 1987 ont été acceptés à l'unanimité. M. Philippe Ruedin a lancé une motion pour étudier un projet de drainage du terrain de football. Le Conseil communal s'est également donné pour mission d'informer la population sur l'avancement des travaux pour le Château de Cressier. (hb)

LA CHAUX-DE-FONDS

Caméras sur un violon

Jacqueline Veuve signe «Claude Lebet, luthier»

«Claude Lebet, luthier», film réalisé par Jacqueline Veuve, projeté hier soir en «première» au cinéma abc plein à craquer, est le deuxième court métrage d'un cycle de six sur les métiers du bois.

Pendant deux ans, Jacqueline Veuve a recherché en Romandie, des artisans dont les métiers sont en voie de disparition ou en pleine expansion. En Valais, premier film de la série et excellent début, la réalisatrice a croqué le fabricant de luges à foin: primé à Berne, à Palerme, «Diable d'or» au festival des Diablerets, prix de la télévision! Le boisselier, le tourneur, le tavailleur, le fabricant de traîneaux de bûcherons ont retenu son attention.

Hier soir on fêtait la sortie du deuxième maillon de la chaîne et l'élan de toute l'équipe réalisatrice, Jean-Marc Henchoz, producteur exécutif, Hugues Ryffel, chef opérateur, Vincent Mercier, assistant, Pierre-André Luthy, ingénieur du

son, Nil Henchoz, électro-machiniste.

Des objets d'abord, un visage.

La caméra cerne les gestes, les dévoile, s'y attache en gros plans, crée une connivence avec le spectateur. Pas de musique, seuls les bruits ambiants, rabots, limes, privilégient l'atmosphère de l'atelier. Aucun dialogue, la réalisatrice a interrogé le luthier préalablement, elle replace, ici et là, des phrases biographiques puis techniques.

Ainsi nous suivons le luthier chaux-de-fonnier, ville où l'on est bien pour fabriquer des instruments, depuis le choix des bois, l'épicéa bien veiné, fabrication du vernis, jusqu'à l'arrivée du client, Alexandre Gavrilovici, qui révélera la sonorité de l'instrument par l'exécution de pages de Bach.

Pas un film technique ou didactique. C'est d'abord une histoire, le portrait d'un artisan dont les gestes sont les mêmes depuis trois siècles. La qualité de l'image couleur, privilège la beauté du travail, la noblesse de la matière.

Une projection publique, durée 35 minutes, est programmée vendredi 6 mai au cinéma abc.

D. de C.

Tamponnage

Mme P.B., de St-Léonard, circulait en automobile hier vers 16 h 15 avenue Léopold-Robert, direction est lorsque, à hauteur de la poste, elle s'est rabattue sur la droite. Le véhicule valaisan est ainsi entré en collision avec la voiture conduite par Mme G.J., de la ville, occasionnant des dégâts.

SAINT-IMIER

Qu'il est bon de laisser en quittant cette terre l'empreinte de ses pas sur la route du bien. D'y avoir fait briller le rayon de lumière qui doit servir à tous de guide et de soutien.

Les familles parentes et alliées ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Paul VON KAENEL

leur très cher oncle, parrain, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 92e année.

SAINT-IMIER, le 3 mai 1988.

La cérémonie funèbre, avant l'incinération, aura lieu le jeudi 5 mai 1988 à 10 heures, au crématoire de La Chaux-de-Fonds où le corps repose.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE FAIRE-PART, CE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

La famille de

MADAME NELLY CHARRIÈRE

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil.

Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs ont été pour elle un précieux réconfort.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

LA CHAUX-DE-FONDS, mai 1988.

AVIS MORTUAIRES

CORGÉMONT

Je lève les yeux vers les montagnes, d'où me vient le secours.

Le secours me vient de l'Eternel, qui a fait les cieus et la terre.

Ps. 121

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame Frieda Liechti-Egger;

Madame et Monsieur Jeanette et Pierre Gigandet-Liechti et leurs enfants Murielle, Raymond et Christine;

Madame et Monsieur Heidi et Jean-Pierre Luthi-Liechti et leurs filles Isabelle et Myriam, à La Heutte;

Monsieur et Madame Hans-Jörg et Monique Liechti-Grosjean et leurs enfants Nicolas et Valérie, au Locle,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Jean LIECHTI-EGGER

leur cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, qui s'est endormi paisiblement aujourd'hui dans sa 87e année.

CORGÉMONT, le 1er mai 1988
Grand-Rue 39

L'enterrement auquel vous êtes invités à assister aura lieu mercredi 4 mai à 14 heures au cimetière de Corgémont.

Le corps repose dans une chambre mortuaire des pompes funèbres F. Vorpe au cimetière de Corgémont.

Die Beerdigung zu welcher wir sie freundlich einladen findet statt: Mittwoch, den 4 mai um 14 Uhr auf Friedhof Corgémont.

Die Leiche ruht in der Aufbahrungshalle in Corgémont.

CET AVIS TIENT LIEU DE LETTRE DE FAIRE-PART POUR LES PERSONNES INVOLONTAIREMENT OUBLIÉES.

LE LOCLE

J'étais si bien sur la terre.

Mademoiselle Dolly Jobin;

Madame Violette Schöpfer-Jobin, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Marcel Jobin-Pfister, à La Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Mario Ceppi-Huguenin, à Colombier, leurs enfants et petit-enfant;

Les descendants de feu Alphonse Cachelin-Benoit;

Les descendants de feu Fritz Jobin-Rebetez,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Marcelle JOBIN

née CACHELIN

leur très chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, parente et amie, qui s'est endormie paisiblement, dans sa 92e année.

LE LOCLE, LE 3-mai 1988.

Ici-bas, je vous ai aimés
De là-haut, je veillerai sur vous.

Le culte sera célébré vendredi 6 mai, à 10 heures, au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds suivi de l'incinération.

Domicile mortuaire: Avenir 2,
2400 Le Locle.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser au Home médicalisé La Résidence, ccp 23-1573-6.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

GOUMOIS



J'ai attendu l'Eternel, il a répondu à ma prière et il m'a délivré de toutes mes douleurs.

Madame et Monsieur René Tièche-Cachot, à Soyhières, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Maurice Cachot-Agra, à La Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petits-enfants;

Madame Berthe Cachot-Demaison, à Goumois, ses enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Philippe CACHOT

ancien maire

leur cher frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 83e année, après une pénible maladie, réconforté par les sacrements de l'Eglise.

GOUMOIS, le 3 mai 1988.

La célébration eucharistique et le dernier adieu auront lieu à Goumois (France), le jeudi 5 mai à 14 h 30.

Le défunt repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital de Saignelégier.

CET AVIS TIENT LIEU DE LETTRE DE FAIRE-PART POUR LES PERSONNES INVOLONTAIREMENT OUBLIÉES.

COLOMBIER

Un soir, il n'y eut plus de lumière et dans le cœur naquit le souvenir.

Madame Suzanne Dubois-Kähr;

Madame Béatrice Dubois et ses filles, Brigitte et Sandrine, à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur Marcel Dubois, à Moudon et sa fille Karine;

Madame et Monsieur Charles Haymoz-Dubois et leurs fils, Jean-Daniel et Jacques, à Echarlens;

Monsieur et Madame Daniel Kähr et leurs enfants, Patrick et Stéphane, à Pertuis;

Monsieur François Kähr, à Areuse;

Madame et Monsieur André Faivre et leur fille Sylvie, au Locle,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Roger DUBOIS

leur cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 62e année.

2013 COLOMBIER, le 2 mai 1988
(Sauls 19)

Le culte aura lieu à la chapelle du crématoire de Neuchâtel, jeudi 5 mai, à 15 heures, suivi de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Ne pleurez pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance.

Th. 4, v. 13

Dans l'impossibilité de répondre à chacun, nous disons notre profonde reconnaissance à vous tous qui nous avez témoigné de la sympathie au moment du décès de

MONSIEUR LÉON ROBERT

Merci de tout cœur pour votre affection, vos prières, votre présence, vos messages, vos envois de fleurs, vos dons.

Son épouse, sa fille, sa famille.

Refuge Marie-Louise

☎ 039/23 18 49

Je recueille les chats adultes ou vieillissants que vous désirez abandonner.



Compagnie des transports en commun de La Chaux-de-Fonds

Messieurs les actionnaires sont convoqués en

assemblée générale ordinaire

le mardi 24 mai 1988, à 17 heures, au Club 44, rue de la Serre 64, à La Chaux-de-Fonds.

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion et comptes 1987.
2. Rapport des contrôleurs, approbation de la gestion 1987.
3. Nominations statutaires.
4. Lecture du procès-verbal de l'assemblée.

Dès cette date, les cartes d'actionnaires, donnant droit de prendre part à l'assemblée générale, sont délivrées au siège de la société, avenue Léopold-Robert 77, 1er étage, sur présentation des actions.

Le conseil d'administration

AUTO-RADIO CASSETTES STÉRÉO

c'est L'AFFAIRE DU SPÉCIALISTE

PIONEER

20% DE RABAIS SUR
TOUT LE PROGRAMME AUTORADIO
15% sur les haut-parleurs

Montage par nos techniciens
Service soigné
Garantie - Facilité de paiement
Av. Léopold-Robert 41

Depuis 50 ans à votre service
vidéo
TV
HI-FI
Tél. 23 27 83
Frésard

RAPPEL

Les nouveaux propriétaires de la

laiterie du Versoix

C. Meier - M.-L. John

sont toujours à votre service:
alimentation générale, vin, bière, limonade, etc.
Lard, jambon, saucisses, saucissons.
Tous les jours: fruits et légumes frais

Livraisons à domicile

Un coup de fil, c'est si facile!
☎ 039/28 43 22



Relever le défi dans un groupe industriel connu dans le monde entier

Notre direction fabrication recherche un

mécanicien-outilleur

Profil requis:

- CFC ou titre équivalent;
- quelques années d'expérience dans la fabrication des petits outillages;
- disponible tout de suite ou à convenir.

Nous accordons un horaire de travail libre ainsi que des prestations sociales de premier ordre.

Les candidatures seront adressées à notre service du personnel qui les traitera en toute discrétion.

ESCO SA, Fabrique de machines
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
☎ 038/57 12 12

TELE APPEL 24 S.A.

Atteignable 24 heures sur 24



avec le télex de poche
(9x6x1,5 cm)

Recevez vos messages écrits sur un écran
Soyez toujours présents pour vos clients
et vos collaborateurs
Sûr, discret, messages en mémoire

Renseignements:

Téléappel 24 SA - Neuchâtel - ☎ 038/24 71 85

Elle est grande la CUORE!



Moteur de 850cc 3 cylindres, 5 vitesses, la CUORE 5 portes répond avec une puissance étonnante à la moindre sollicitation. L'aérodynamisme de son design (Cx 0,36 seulement) est synonyme d'économie.

Équipement complet, servo-freins et suspension à quatre roues indépendantes assurent une conduite efficace et confortable quelles que soient les situations.

Reine du trafic urbain la CUORE 5 portes, une des plus petites voitures sur le marché suisse, offre néanmoins un maximum d'espace intérieur où une place confortable est garantie à quatre adultes d'un mètre quatre-vingts.

Le siège arrière rabattable permet de moduler le volume utilitaire et le

La CUORE confirme la tradition DAIHATSU: performances, fiabilité, économie!

hayon à niveau facilite le chargement.

3 portes super économique dès
10350.-
11290.- OEV₁

5 portes dès
11790.- OEV₁



DAIHATSU

Importateur DAIHATSU pour la Suisse: SIDA SA - 1964 Conthey - Tél. 027/36 41 21 - Téléc. 472 728

La Chaux-de-Fonds Garage des Stades ☎ 039/28 68 13

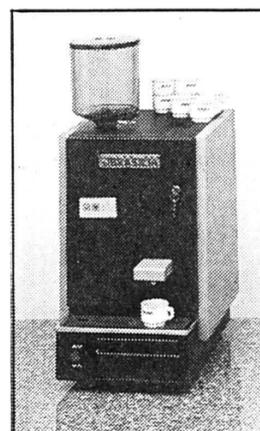
Sonvilier Garage Bédert ☎ 039/41 44 52

GREZET

NUMA-DROZ 109 LA CHAUX-DE-FONDS

☎ 039 23 43 20

CUISINE PROFESSIONNELLE
EQUIPEMENT HOTELIER
MACHINE BOULANGERIE
LAVE-VAISSELLE INDUSTRIEL
MACHINE A CAFE



P. M. E.
COLLECTIVITE

UN DELICIEUX P'TIT
NOIR POUR AGREMENTER
VOTRE JOURNEE

BRAZILIA
AUTOMATE A CAFE
ET EXPRESSO

A UN PRIX
RISTRETT !!

MACHINE A CAFE AUTOMATIQUE,
EXPULSION DU MARC SEC ET
POSSIBILITE DE POSER UN MONNAYEUR

IMPAR SERVICE

Service du feu ☎ 118

Police secours ☎ 117

La Chaux-de-Fonds

Conservatoire: 19 h 30, récital de clavecin.

Maison du Peuple: 20 h, défilé de mode.

Théâtre: 20 h 30, 22es soirées de l'Ecole secondaire, Un, deux, trois, rideau...

Pharmacie d'office: Chapuis, L.-Robert 81, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. Urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. Hôpital: ☎ 21 11 91.

Cinéma

Corso: 20 h 30, Le dernier empereur; 18 h 30, Arizona junior.

Eden: 21 h, Fréquence meurtrière; 18 h 45, Le club des folles d'amour.

Plaza: 14 h 30, Le livre de la jungle; 16 h 30, 20 h 30, Le cri de la liberté.

Scala: 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30, L'empire du soleil.

Le Locle

Cinéma Casino: relâche.

Pharmacie d'office: de la Poste, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera. Permanence médicale: ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. Permanence dentaire: ☎ 31 10 17.

Neuchâtel

Uni, salle C 47: 20 h 15, conf. de H. de Lumey.

Temple du Bas, salle de musique: 20 h 30, concert par La Camerata de Berne (Vivaldi, Bach).

Musée d'ethno.: 20 h 15, conf. de J. Mauraie, L'Arctique.

Plateau libre: fermé jusqu'au 5 mai.

Pharmacie d'office: Kreis, Pl. Pury, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

Cinéma

Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Dersu uzala; 15 h, 17 h 45, 20 h 45, Corentin ou les infortunes conjugales; 15 h, 20 h 15 (fr.), 17 h 45 (ital.), L'apiculteur.

Arcades: 15 h, 20 h 45, Au revoir les enfants; 18 h 30, La Bohème.

Bio: 15 h, 20 h 30 (fr.), 18 h 15 (angl.), September.

Palace: 14 h 30, Le livre de la jungle; 16 h 30, 18 h 45, 20 h 45, Saïgon, l'enfer pour deux flics.

Rex: 15 h, 21 h, Traquée; 18 h 45, Cinglée.

Studio: 15 h, 20 h 45, Hamburger hill; 18 h 30, Hidden.

Val-de-Ruz

Service de garde pharmacies et médecins: en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: relâche.

Hôpital de Fleurier, ☎ 61 10 81. Hôpital de Couvét, maternité et urgences: ☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117.

Jura bernois

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. Pharmacie de service: Voirol, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22.

Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42 à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.

Tramelan, cinéma Cosmos: relâche.

Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.

Bévilard, cinéma Palace: relâche.

Canton du Jura

Le Noirmont, cinéma: relâche.

Les Breuleux, cinéma Lux: relâche.

Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. Service ambulance: ☎ 51 22 44. Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15. Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ 039/51 12 03.

Suisse romande

- 11.00 Demandez le programme!
- 11.05 Petites annonces
- 11.10 Nous y étions
- 12.00 Petites annonces
- 12.05 Les jours heureux (série)
La première cuite de Richie.
- 12.30 1000 fr. par semaine
- 12.45 TJ-midi
- 13.10 Le vent des moissons (série)
5^e épisode.
- 13.40 Mystère, aventure et Bouldegom
- 16.10 La croisière s'amuse (série)
Les amis.
- 17.00 TJ-flash
- 17.05 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
- 17.20 Vert pomme
- 17.45 Zap hits
- 18.05 Mademoiselle (série)
22^e épisode.
- 18.35 Top models (série)
87^e épisode.
- 19.00 Journal romand
- 19.20 24 paquets
- 19.30 TJ-soir
- 20.05 A bon entendeur
- 20.20 Miami vice (série)
Les grandes questions.
Chaîne allemandique:
- 20.20 Football
Finale de la Coupe UEFA, match aller: Español Barcelone - Bayern Leverkusen, en direct de Barcelone.
- 21.15 «éCho»
La guerre des bières.
Cardinal contre Feldschlösschen: la hache de guerre est déterrée.
- 21.50 TJ-nuit

France 1

- 6.45 Bonjour la France!
- 8.25 Le magazine de l'objet
- 8.55 Dorothee matin
- 11.30 On ne vit qu'une fois (feuilleton)
113^e épisode.
- 12.02 Tournez... manège
- 13.00 Journal
- 13.30 Météo
- 13.35 La Bourse
- 13.45 Côte ouest (série)
La chance de sa vie.
- 14.30 Club Dorothee
- 18.00 Agence tous risques (série)
Le jugement dernier.
- 18.55 Météo
- 19.00 Santa Barbara (feuilleton)
220^e épisode.
- 19.30 La roue de la fortune
- 19.50 Tirage du tac-o-tac
- 19.52 Bébête show
- 20.00 Journal
- 20.30 Météo
- 20.35 Tapis vert
- 20.45 Sacrée soirée
Avec trois couples célèbres: Gérard Rinaldi et Julie Arnold, Jean-Luc et Aurélie Lahaye, Eddie et Caroline Barclay - Variétés avec Niagara, Sandra, Kasav, Ric Astley, Maxime Le Forestier, Frédéric Chateau.

a2 France 2

- 6.45 Télématin
- 8.30 Amusement votre (feuilleton)
- 9.00 Récéré A2 matin
- 11.15 Danse avec moi (série)
35^e épisode.
- 11.55 Flash info - Météo
- 12.05 Kazcado
- 12.35 Les mariés de l'A2
- 13.00 Journal
- 13.45 Jeunes docteurs (série)
63^e épisode.
- 14.35 Récéré A2 après-midi
Cosmocats - Comédie de Récéré A2 - Les mystérieuses cités d'or, etc.
- 17.20 Au fil des jours (série)
En route pour le succès. On offre un poste tout à fait inespéré à Ann.
- 17.55 Chapeau melon et bottes de cuir (série)
Mais qui et Steed?
John Steed doit participer à une conférence internationale sur le thème de la paix.
- 18.45 Des chiffres et des lettres
- 19.05 INC
- 19.00 Campagne électorale
- 19.30 Où est donc cachée la caméra invisible?
Divertissement.
- 20.00 Journal
- 20.30 Météo

France 3

- 8.30 Amuse 3
Bouba - Signé Cats'eyes - Robin des Bois, etc.
- 12.00 En direct des régions
- 13.00 Astromatch
- 13.30 La vie à plein temps
- 14.00 Une pêche d'enfer
- 14.30 La dynastie des Forsythe (série)
La cuillère d'argent (2^e partie).
- 15.03 On va gagner
- 17.03 Amuse 3
Inspecteur Gadget - La gessse des gnomes - Astronaute - Flasmag.
- 18.00 Flamingo Road (série)
Secrets.
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 19.10 Actualités régionales
- 19.53 Diplodo
- 20.02 La classe

Suisse alémanique

- 14.00 Nachschau am Nachmittag
- 14.35 Naturpark in der Stadt
- 15.30 Pause
- 16.10 Auf einmal zwei
- 16.55 Mikado
- 17.40 Gutenacht-Geschichte
- 17.50 Lassies Abenteuer
- 18.15 Karussell
- 18.55 Tagesschau - Schlagzeilen DRS aktuell
- 19.30 Tagesschau - Sport
- 20.05 Zeitspiegel
- 20.20 Fussball (TSR)
- 21.05 Schurbild
- 21.55 Tagesschau
- 22.15 Medienkritik
- 23.40 James Brown in concert

RTN-2001
Radio neuchâteloise
Littoral FM 90.4 - Val-de-Ruz FM 97.6 - Vidéo 2000 103.2 - Basse-Areuse 91.7 - Coditel 100.6 - Montagnes neuchâteloises 97.5.

- 5.55 Café complet
- 6.00 Flash-Infos neuchâtelois
- 6.45 Infos neuchâteloises
- 7.00 Infos SSR
- 7.15 Météo
- 7.30 Flash-Infos neuchâtelois
- 8.00 Flash-Infos SSR
- 8.15 Revue de presse
- 8.45 Naissances
- 9.00 Ouvert le matin
- 10.00 Claire à tout faire
- 11.00 Flash-Infos SSR
- 11.30 Cocktail FM

Tour du canton

Le troisième tour du canton à pied est un événement important dans notre région. Tous les mercredis soir, l'équipe des sports franchit la ligne d'arrivée en tête et vous donne les résultats de l'étape du jour. (flashes entre 19 h et 20 h).

- 12.15 Infos neuchâteloises
- 12.30 Dédicaces
- 14.00 Flash-Infos SSR
- 14.30 Micro-passion
- 15.30 Jeunesse-loisirs
- 16.00 Flash-Infos neuchâtelois
- 17.00 Flash SSR
- 17.05 Memento cinéma
- 17.10 Hit parade
- 18.05 Météo
- 18.20 Régional news and events
- 18.30 Journal du soir
- 19.15 Magazine culturel
- 19.50 Coup d'envoi
- 22.30 Infos SSR
- 23.00 Musique de nuit

La Première

- 9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5.
- 12.30 Midi première. 13.00 Interactif. 13.30 Reflets. 14.30 Melody en studio. 15.45 Le guide du feignant. 16.10 Les histoires de l'Histoire. 16.40 Lyrique à la une. 17.05 Première édition avec Pierre Moinot. 17.50 Portrait réflexe. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Atmosphères. 22.40 Noctuelle.

Espace 2

- 9.05 Quadrillage. 10.00 Les mémoires de la musique. 11.30 Entrée public: le livre de Madeleine. 12.00 La criée des arts et spectacles. 13.00 Musimag. 14.05 Cadenza: une musique et quatre saisons. 15.00 Scarlatti père et fils. 16.05 A suivre. 16.30 Appoggiatura. 18.05 Magazine 88. 19.00 JazzZ. 20.05 Orchestre de chambre de Lausanne. 22.40 Démarge.

Suisse alémanique

- 9.00 Palette. 11.30 Le club des enfants. 12.00 Rendez-vous. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque: les femmes et les jeunes filles devant le choix d'une profession. 14.30 Le coin musical. 15.00 Moderato. 16.30 Le club des jeunes. 17.00 Welle eins. 17.45 Actualités sportives. 19.15 Sport-télégramme; le forum du mercredi. 20.00 Spasspartout.

France musique

- 6.30 Prélude. 7.07 Demain la veille. 9.08 Le matin des musiciens. 11.15 Cours d'interprétation. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Concert. 14.00 Interface. 14.30 Rosace. 15.00 Portraits en concert. 17.30 Le temps du jazz. 18.00 Aide-mémoire. 18.30 Dictionnaire. 18.50 Le billet de... 20.30 Concert: Pelléas et Mélisande, de C. Debussy.

Fréquence Jura

- 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 8.10 D'une heure à l'autre. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Zéro de conduite. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Mille-feuilles. 19.00 Fréquence jazz. 20.00 Couleur 3.

Radio Jura bernois

- 8.00 Musique aux 4 vents. 9.00 Malice et bagatelles, prévention, recette de cuisine. 10.00 Derrière les murs. 10.30 Les histoires de M. William. 11.00 A la bonne franquette. 12.00 Activités villageoises. 12.30 Midi première. 12.45 La bonne occasion. 16.00 Gado-hit. 17.30 Tour de Suisse en musique populaire. 18.00 Journal



A 22 h 05
Les pavés de Mai 68
Vingt ans déjà... Les événements de Mai 68 sont connus. Nombreux sont ceux qui s'y réfèrent aujourd'hui encore. Mai 68 est devenu un symbole. Le symbole de la contestation étudiante des années soixante.
Photo: Daniel Cohn-Bendit en mai 1968. (tsr)



A 22 h 25
Destins
Grace Kelly. Disparue le 14 septembre 1982, la princesse Grace avait débuté comme mannequin, avant de faire une carrière fulgurante à Hollywood. Elle rencontra le prince Rainier en 1955, lors d'un tournage sur la Côte d'Azur.
Photo: Grace et Rainier de Monaco. (key)



A 20 h 35
Croque-Monsieur
Pièce de Marcel Mithois, avec Jacqueline Maillan, Henri Virlojeux, Jacques Jouanneau, Jacques Dynam, etc.
Après le décès de son mari, un milliardaire ruiné, une femme décide de partir en quête de l'homme qui lui permettra de continuer à vivre dans le même luxe.
Photo: Jacques Jouanneau et Jacqueline Maillan. (a2)



A 20 h 30
Pelléas et Mélisande
Opéra lyrique de Maurice Maeterlinck, avec Colette Alliot-Lugaz, François Le Roux, José Van Dam, Jocelyne Taillon.
Dans cette version très avant-gardiste de l'œuvre de Debussy, le metteur en scène a choisi de situer l'action dans un lieu clos, une imposante demeure de la fin du XIX^e siècle, et d'habiller les personnages de costumes de cette époque.
Photo: François Le Roux et Colette Alliot-Lugaz. (fr3)

23.05 Soir 3
23.25 Musiques, musique
Prélude et fugue en ré majeur, extrait du Clavier bien tempéré, de J.-S. Bach, interprété par P. Rogé.

Demain à la TVR
10.10 Demandez le programme!
11.15 Eudoxie
11.45 A bon entendeur
12.05 Les jours heureux
12.30 1000 fr. par semaine
12.45 TJ-midi
13.10 Le vent des moissons
13.50 Le Virginien

À PROPOS

Les Molières se fêtent désormais chaque année. Comme les Césars et les Victoires pour la musique. Georges Cravenne peut se froter les mains. Débiteur de médailles et féru de compétitions festives, il est le principal instigateur de ce genre de show médiatique.
Epaulé en cela par l'ineffable Michel Drucker qui ne rate jamais l'occasion de promener son visage angélique parmi les heureux lauréats. Histoire de détendre l'atmosphère d'une compétition tendue. Ils étaient quinze lundi soir sur la scène du Châtelet à venir s'encanailler devant les caméras d'A2 (plus baladeuses que

jamais), le temps de toucher leurs prix, d'adresser quelques mots de remerciements à la salle et de regagner la coulisse serrant très fort dans leurs mains le buste de Molière. Certains en ont profité pour rallonger leur temps de passage et glisser quelques phrases impertinentes toujours bienvenues. Comme Laurent Terzieff, particulièrement inspiré par sa double récompense (premier prix de la mise en scène et premier prix du spectacle privé), qui a rappelé à tous ceux qui l'ignoraient encore que la fonction du théâtre était avant tout de publier des textes, et qui plus est des textes contem-

porains. Hip hip hip hourrah! D'autres, franchement émus, ont choisi de jouer la carte de la sincérité, en négligeant complètement la présence des caméras. A l'image de Jeanne Moreau (meilleure comédienne de l'année) généreuse dans les larmes comme à la scène. D'autres encore, ont regretté de se voir décerner un prix, sous prétexte que cracher dans la soupe est infiniment plus agréable pour soi-même et pour la profession que d'affronter les applaudissements qui sanctionnent une distinction. Quant à Jacques Dufilho (meilleur comédien et premier prix à l'applaudimètre), il

s'est lui aussi excusé de préférer le calme de ses écuries (il pratique, à ses heures perdues, le théâtre agricole) aux embrassades bruyantes du direct. Reste que les téléspectateurs qui regardent la télévision de ce côté-ci de la frontière ont également été gâtés, puisque Zouc a obtenu le premier prix du spectacle comique. Excusez du peu. Autant dire que la soirée a été particulièrement réussie et que - au jeu des comparaisons - les gens de théâtre mettent décidément plus de chaleur et d'intelligence à s'amuser que leurs coreligionnaires du cinéma. Et toc!
Thierry Mertenat

À VOIR

Créée en 1964 au Théâtre Saint-Georges, «Croque-Monsieur», première pièce de Marcel Mithois, fut jouée, depuis, plus de 1700 fois en province et 1200 fois à Paris! Elle tint l'affiche pendant deux ans en Espagne, triompha 2000 fois au Brésil, 1000 fois en Pologne... Pour un coup d'essai, l'auteur avait réalisé un véritable coup de maître!
Il faut toutefois souligner qu'une grande partie du succès

initial de la pièce était dû à la formidable interprète du personnage principal, la pétulante Jacqueline Maillan, que le rôle propulsa, par un juste retour des choses, parmi les plus grandes figures de la scène.
Jacqueline Maillan incarne ici Coco Baisos, une femme plus très jeune, qui se retrouve ruinée après le suicide de son époux, le milliardaire péruvien Eduardo Baisos... Sans attendre la fin de son veuvage, Coco se

met en campagne pour trouver le nouveau milliardaire de sa vie (Eduardo Baisos était en effet le cinquième homme à avoir mis ses hommages et sa fortune à ses pieds). Une de ses amies l'aide de son mieux, grâce à son carnet d'adresses bien rempli.
Le premier qui se présente est un vieux banquier, Anatole Longvy. Mais, effrayé par les femmes en général, il ne peut résister bien longtemps au tempérament de feu de Coco et

s'enfuit... pas pour très longtemps!
Inutile d'insister une nouvelle fois sur la qualité de l'interprétation: Jacqueline Maillan, au sommet de sa forme, est ici entourée d'une pléiade d'excellents comédiens: Henri Virlojeux, Jacques Jouanneau, Annick Alane, Jacques Dynam, Odile Mallet... De quoi passer une merveilleuse soirée de détente.
(A2, 20 h 35 - ap)

Un rôle sur mesures pour «la» Maillan

L'Impartial ouvert sur... L'AÉRONAUTIQUE

L'armée américaine adopte le convertible Mi-hélicoptère, mi-avion: un hybride à l'avenir prometteur

L'idée de construire un convertible, un appareil à rotors basculants lui conférant les avantages d'un hélicoptère tout en ressemblant à un avion, n'est pas nouvelle en soi et de nombreux avionneurs et hélicoptéristes possédaient déjà dans les années septante un tel projet dans les tiroirs de leurs bureaux d'études. A quelques mois du premier vol du V-22 Osprey, le convertible destiné à l'armée américaine, il nous a paru intéressant de présenter ce type d'appareils à l'avenir prometteur, dans le domaine civil notamment, et de faire le point sur la riposte européenne à ce nouveau défi d'outre-Atlantique.

A l'instar de toutes les nouveautés technologiques et de leurs applications pratiques nécessitant des investissements extrêmement importants dans la recherche et le développement, ainsi que dans l'établissement d'un programme d'essai complexe à l'aide de toute une série de prototypes, c'est le seul intérêt militaire qui a permis de débloquer les crédits nécessaires à la réalisation du projet.

La mise en œuvre du V-22 Osprey remonte à l'idée émise par le Pentagone, en 1981, de doter toutes les forces armées américaines, et le corps des Marines en premier lieu, d'une flotte de transport rapide composée d'appareils à rotors basculants. Le programme complet du V-22 a été accepté en décembre 1982.

Malgré les énormes progrès techniques enregistrés dans la fabrication et l'entretien des hélicoptères classiques, sans oublier l'amélioration de leurs performances dans tous les domaines, l'hélicoptère restera toujours limité par de simples lois physiques dans son utilisation, notamment en ce qui concerne la vitesse, le rayon d'action et les coûts d'exploitation, par rapport à un avion.

ATOUTS

Ce qui a séduit les militaires dans l'idée du convertible est que cet aéronef aura des performances de vol stationnaire, de décollage et d'atterrissage et même de déplacement latéral très proches de celles d'un hélicoptère, grâce à la mise au point d'une commande de pas cyclique; par ailleurs, son fuselage aérodynamique et ses moteurs placés en bout d'ailes, en orientation horizontale, lui permettront d'atteindre des vitesses élevées et un rayon d'action doublé par rapport à un hélicoptère de même capacité d'emport. Avec, en prime, des coûts d'exploitation inférieurs de moitié aussi à un hélicoptère.

Les essais déjà effectués sur une large échelle avec le petit convertible XV-15, du constructeur Bell, démontre encore que les problèmes liés traditionnellement aux vibrations chez les hélicoptères s'estompent presque entièrement rejoignant ainsi les caractéristiques d'un avion.

INCONVÉNIENTS

De nombreux avantages qui ne vont pas sans quelques inconvénients aussi. De par leur conception, les convertibles sont pénalisés au niveau de la portance par l'interaction entre ailes et rotors, les doubles moteurs, reliés obligatoirement entre eux par un arbre de transmission garantissant un parfait synchronisme, n'étant pas à l'abri non plus d'une rupture d'un de ses éléments vitaux.

Ce système a aussi un désavantage évident par rapport à l'hélicoptère, il n'y aura aucune possibilité d'atterrissage d'urgence en autorotation.

Autre point non négligeable, la proportion entre la masse à vide du convertible (18 tonnes pour le V-22) par rapport à sa capacité maximale de charge est de 60%, même en utilisant de nombreux et coûteux matériaux composites légers, alors que ce rapport est rigoureusement de 50% pour les hélicoptères.

Le poids est donc l'ennemi principal du convertible, chaque kilo superflu nécessitant une motorisation tout à fait disproportionnée qui pourrait, là, entraîner des problèmes dynamiques, voire de coûts d'exploitation.

OSPNEY

Pour en revenir à l'Osprey, déjà commandé à près de 1000 exemplaires pour l'ensemble des forces armées américaines, il remplacera totalement ou sera complémentaire à la flotte de transport des différents corps.

Ainsi, les quelque 522 appareils destinés au Corps des Marines, remplaceront les hélicoptères lourds Chinook CH-46 et Stalion Ch-53 équipant encore aujourd'hui les troupes d'intervention rapide. Pouvant voler à plus de 550 km/h sur une distance de plus de 2200 km à pleine charge (4,6 tonnes), avec possibilité de ravitaillement en vol, le V-22 emportera 24 hommes équipés et 2 pilotes.

Les Forces navales l'utiliseront dans des missions de transport navires-terre ainsi que dans des tâches de recherches et sauvetage en mer; l'Armée de l'air s'en servira en renfort à ses hélicoptères lourds pour du transport de trou-

pes sur longue distance, et l'Armée de terre pour renforcer sa capacité de transport de matériel ou de troupes à l'échelon du corps d'armée.

Si tout se passe selon le calendrier prévu, du reste admirablement tenu jusqu'à maintenant malgré les nombreuses questions techniques à résoudre, le premier appareil sera livré à la troupe en décembre 1991, la cadence devant passer de 31 à 128 appareils entre 1992 et 1995. Les Marines désirant bénéficier au plus vite de cette nouvelle capacité de transport et du gain de rayon d'action apporté par l'Osprey.

BELL ET BOEING

La construction et le développement du V-22 sont partagés entre deux sociétés: l'hélicoptériste Bell s'occupant de la voilure, des rotors, du système de transmission et des carénages des moteurs, alors que Boeing Vertol est chargé du fuselage, de l'empennage et du train d'atterrissage.

par Mario SESSA

Les rotors seront reliés entre eux de manière à ce qu'un seul moteur puisse entraîner les hélices en cas de panne d'un des deux moteurs mis au point par Allison. Chacun d'eux aura une puissance de 6000 CV.

A noter que les trois pales du rotor se replieront automatiquement vers le fuselage après l'atterrissage, les moteurs basculant à l'horizontale et l'aile tout entière pivotant sur son support pour s'aligner avec le fuselage.

Au niveau de l'avionique et des systèmes de navigation, le V-22 disposera de commandes de vol électriques avec calculateurs électroniques, alors que les derniers raffinements permettant des vols de nuit et par mauvaise visibilité seront montés sur l'appareil y compris un radar de suivi de terrain.

Quelque 1,75 milliard de dollars ont été nécessaires à couvrir les frais de la première phase d'études du projet, la mise au point du moteur Allison revenant à 75 millions de dollars et le programme mentionnant que cette première commande représentera la somme de 20 milliards de dollars!

MARCHÉ CIVIL

Outre son application militaire prioritaire, les industriels Bell et Boeing songent déjà à tirer une version civile du V-22 capable des missions jusque-là dévolues aux hélicoptères ou aux avions de transport.

Les premiers objectifs visés sont l'ensemble des opérations de transport et ravitaillement des plates-



Une mission type du V-22 Osprey: le transport rapide de troupes d'intervention.

(Doc. Boeing)

formes pétrolières en haute mer de plus en plus éloignées des côtes, les appareils à rotors basculants disposant d'un rayon d'action largement supérieur aux hélicoptères et pouvant par ailleurs transporter jusqu'à 40 passagers dans une version civile.

Bien que le rapport masse à vide/masse maximale soit moins favorable que celui d'un hélicoptère, l'addition d'éléments propres aux hélicoptères à d'autres réservés aux avions en étant la cause principale, les ingénieurs de Bell et Boeing affirment que ce handicap s'estompe en terme de rentabilité dès que l'on dépasse une distance de 30 km.

LÉGISLATION

Si l'Osprey, quelle que soit sa version, rivalisera sans problème avec un hélicoptère de même capacité, il aura sans doute beaucoup plus de peine à s'imposer sur le terrain du transport aérien traditionnel par avion car, outre des questions techniques, c'est toute la législation qui devra être revue pour autoriser son utilisation régulière en raison de ses caractéristiques hybrides.

M. S.

La riposte européenne

Six industriels associés dans l'EUROFAR

En Europe, c'est bien entendu le premier constructeur du continent, l'Aérospatiale, qui a proposé le tout premier projet de convertible par sa division Hélicoptères dont les usines se trouvent à Marseille-Mari-gnane. Le manque d'intérêt et, surtout, le manque de moyens ont fait que l'on a renoncé à développer un tel engin, le projet X-910, de 1977, ne rencontrant pas plus de succès auprès du Gouvernement français.

Or, la mise en chantier du V-22 Osprey militaire et le lancement par Bell d'un prototype léger à usage civil baptisé XV-15 qui, selon son constructeur, pourrait être disponible vers 1995 et remplacerait aisément des avions classiques sur des distances de 800 km, a relancé le débat.

Le XV-15 a déjà accumulé de nombreuses heures de vol et a permis de faire des expériences très instructives pour aboutir à un produit tout à fait compétitif pour le transport rapide de 10 à 20 passagers au centre des villes, comme un hélicoptère, mais en volant à 480 km/h au lieu des 280 d'un hélicoptère normal, et à des coûts moindres.

EURÉKA

Devant ce nouvel intérêt pour la formule du convertible, un programme européen s'inscrit dans le cadre de la charte Euréka II a été mis sur pied, la phase d'études préliminaires étant en cours.

Ce projet Eurofar de nouvel appareil à rotors basculants intéresse six partenaires industriels de cinq pays: l'Aérospatiale (France), MBB (Allemagne), Agusta et Aeritalia (Italie), Westland (Grande-Bretagne) et CASA (Espagne).

Le consortium se donne encore deux ans pour définir totalement les caractéristiques de son appareil en vue du lancement d'un prototype et du développement industriel qui y fera suite. Des études de marché, des travaux préliminaires de certification, ainsi que des essais technologiques sont au menu de cette première phase.

On s'achemine vraisemblablement vers un convertible de 10 tonnes capable de transporter 15 à 20 passagers, la priorité technique étant de réduire au maximum la consommation de carburant des moteurs tout en optimisant l'aérodynamisme de l'appareil. Les rotors, selon l'Aérospatiale, n'auront plus rien à voir avec ceux d'un hélicoptère traditionnel.

DÉPASSEMENT

Conscients de l'enjeu, les initiateurs du projet Eurofar ne désirent pas uniquement rattraper, voire imiter, le projet américain du XV-15, mais proposent parallèlement une étude approfondie de tout ce qui sera nécessaire à l'exploitation commerciale du convertible. On étudiera, entre autres, les possibilités d'atterrissages urbains - le bruit du convertible passant pour inférieur à celui d'un petit hélicoptère -, la législation et les autorisations de vol, le vol tout-temps ainsi que toutes les questions d'infrastructures et du marché à l'exportation.

Bref, on veut en faire un produit immédiatement rentable se profilant dans un créneau précis, soit en remplacement des avions et hélicoptères de même capacité, soit en complément de ce qui existe déjà et qui est aussi appelé à être amélioré.

C'est donc une philosophie nouvelle dépassant la performance technologique seule.

FINANCES

Lors d'une récente visite à la division Hélicoptères de l'Aérospatiale, il nous a bien été précisé qu'aucun pays ou constructeur européen n'aurait les moyens de se lancer seul dans le développement d'un tel engin, la réussite du programme étant, en fin de compte, conditionnée à l'intérêt de la clientèle et des Etats, les questions techniques n'ayant jamais été de celles qui retiennent un constructeur sérieux et expérimenté.

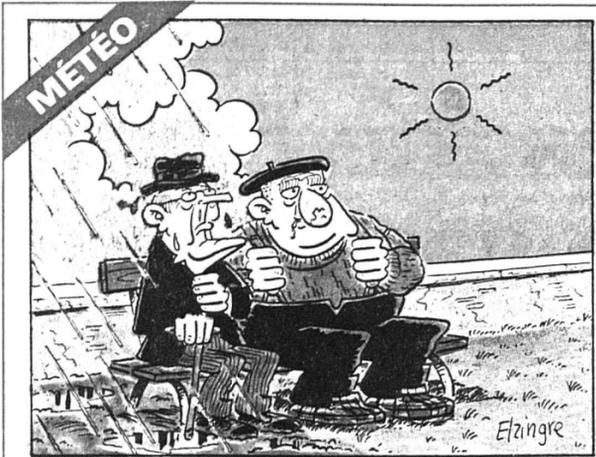
Les convertibles sont dès lors bien les aéronefs de l'avenir.

M. S.



Les missions de liaisons de plate-formes en mer pourraient ne plus être dévolues aux seuls hélicoptères

(photo Aérospatiale)



Aujourd'hui
La nébulosité diminuera et des éclaircies se développeront depuis l'ouest en cours de journée. Vents du sud-est, faibles puis modérés en montagne.

Demain
Instable, quelques précipitations, parfois orageux au sud des Alpes. Est: ensoleillé sous l'influence du foehn. Dimanche et lundi: variable, averses.

Lac des Brenets 750,64 m					Lever 6 h 10	Coucher 20 h 48
Lac de Neuchâtel 429,64 m	18°	8°	2800 m		0 h 23	7 h 57

Fête à souhaiter: Judith

LA SUISSE RESTE DANS L'EUROPE... DES GAZ
Les camions seront dépollués selon des mesures européennes ▶ 4

MARIAGE DE RAISON DE L'ÉLECTRONIQUE
Neuchâtel et Marin au centre d'un défi économique et scientifique ▶ 6

UN JARDIN D'EDEN SUR LE LITTORAL
Un paradis des papillons s'ouvre à Marin ▶ 21

POPULATION MISE À L'ABRI
La protection civile planifie l'attribution des places protégées à La Chaux-de-Fonds ▶ 23

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

OPINION

Illico presto

C'est arrivé, *impromptu*, comme une giboulée au printemps!

Un homme d'affaires syrien, M. Adham qui habitait la France depuis 11 ans, y était marié à une autochtone et avait servi en tant que médiateur entre Damas et Paris, est expulsé *illico presto* par les services du ministre de l'Intérieur, M. Pasqua.

Seul crime apparent: s'être entremis pour la libération des otages d'outre-Jura retenus au Liban.

Comparées à une telle méthode, les mesures de M. Arbenz en Suisse semblent celles d'un ange. Un ange du Bon Dieu, précisons.

Quelle mouche a-t-elle piqué M. Pasqua, qui d'ordinaire, a la démarche plus pépère?

Faut-il penser, à l'exemple du «Canard Enchaîné», qu'il commencerait à s'amuser avec M. Le Pen au jeu des gendarmes et des valeurs? Qu'il se tartine absolument du sort des «beurs» et des Arabes? Un de moins, c'est toujours ça?

Franchement, nous ne croyons pas M. Pasqua si pers.

Un article du «Canard Enchaîné», le 20 avril, nous paraît plus révélateur. On y lisait notamment: «L'équipe libano-française qui mène les négociations sous la direction de M. Pasqua a joué toutes les cartes possibles pour obtenir une ou deux libérations avant l'élection... Peu avant le 9 avril, les positions de chacun pouvaient se résumer ainsi: Chirac et surtout Pasqua étaient partisans de donner à ces libérations tout l'éclat possible. A l'opposé, l'équipe de Matignon... était beaucoup plus réservée. Selon elle, il fallait éviter que le PS ou même Barre, et surtout Le Pen ne déclarent haut et fort que «Khomeiny vote Chirac»...»

L'expulsion d'extrême urgence appliquée à M. Adham n'a-t-elle pas été engendrée par la réussite imprévue des pourparlers, alors que M. Pasqua commençait à désespérer?

Le ministre de l'Intérieur ne s'est-il pas débarrassé en toute hâte d'un homme qui en savait trop sur les compromissions de la France à l'égard de l'Iran?

L'explication réelle on ne l'aura qu'après les résultats des élections présidentielles.

Willy BRANDT

Otages français libérés
Etrange expulsion d'un Syrien
par M. Pasqua

La libération des trois otages français détenus au Liban depuis 1985 a été annoncée hier soir par la radio musulmane «La Voix de la nation». Marcel Carton, Marcel Fontaine et Jean-Paul Kaufmann ont été libérés près de l'Hôtel Summerland à Beyrouth-Ouest dans une zone contrôlée par les Syriens à 19 h 20 (heure suisse). Selon la radio citée par un journaliste présent à l'Hôtel Summerland, les trois otages ont été emmenés dans une Mercedes noire sans plaque d'immatriculation. Les soldats syriens se sont chargés de conduire les trois hommes dans une autre Mercedes qui est partie à toute vitesse dans la direction des quartiers généraux des forces syriennes au Liban à Ramlet al-Baida.

L'expulsion, mardi soir, de l'homme d'affaires Omrane Adham et les déclarations du ministre de l'Intérieur Charles Pasqua avaient fait entrer de façon fracassante l'affaire des otages français au Liban dans l'arène politique française.

Après des semaines de rumeurs sur une possible libération des otages et un voyage de négociateurs français à Beyrouth à la veille du premier tour de l'élection, la polémique était entrée dans une phase active.

«Quel que soit le résultat de l'élection présidentielle, j'expliquerai un jour les embûches que le gouvernement a rencontrées pour parvenir à la libération des otages retenus au Liban», a menacé mardi soir Charles Pasqua.

URGENCE ABSOLUE

M. Adham, un homme d'affaires considéré comme proche du président syrien Hafez el-Assad et qui a joué un rôle d'émissaire dans le cadre de l'affaire des otages, a été expulsé selon la procédure d'urgence absolue en vertu d'un arrêté signé mardi matin par le ministre de l'Intérieur lui-même.

Marié à une Française et père de quatre enfants, M. Adham a quitté la France dans la soirée de mardi pour une destination inconnue.

«Nous ne pouvons pas accepter qu'une personne de nationalité étrangère installée sur notre territoire gêne par son action la politique du gouvernement français et risque de porter gravement atteinte à la vie de ceux qui sont actuellement détenus en otages», a expliqué le ministre sur RMC.

PORTER LE CHAPEAU

De source proche du candidat Mitterrand, on avait précisé que M. Adham a été «une seule fois et pour une mission ponctuelle» l'émissaire du président français auprès du numéro un syrien. On estimait de même source que les déclarations de M. Pasqua visaient «à faire porter le chapeau» à l'Élysée après l'échec de la tentative pitoyable et maladroite de libérer les otages.

Le ministre de l'Intérieur a pour sa part affirmé que M. Adham «n'a jamais servi d'intermédiaire pour le gouvernement français depuis mars 1986». Plusieurs sources démentent. (ap)

Fin du ratissage
Israël a achevé son opération au Liban



Des blindés israéliens sont venus renforcer les troupes de Tsahal au Liban. (Bélino AP)

L'armée israélienne et ses alliés de l'armée du Liban-Sud (ALS) se sont emparés hier du village libanais de Maïdoun, d'où ils ont pilonné des positions avancées de l'armée syrienne situées à quelques kilomètres de la vallée de la Bekaa.

Deux combattants intégristes chiites du Hezbollah auraient été tués selon Amal, alors que des sources proches de la sécurité faisaient état de trente morts du côté intégriste.

A Jérusalem, le ministre de la Défense Yitzhak Rabin a dit s'attendre que l'opération de ratissage de Tsahal au Sud-Liban, lancée jeudi et à laquelle participent 1500 hommes, arrive à son terme dans les 48 heures.

Selon des informations concordantes en provenance du Liban-Sud, les Israéliens ont renforcé leur dispositif et disposaient hier de leur zone d'opération de 3000 soldats appuyés par des blindés et des hélicoptères de combat.

De source militaire israélienne, on a indiqué que les forces syriennes, déployées à quelque 5 km de Maïdoun, n'avaient pas ouvert le feu sur les soldats israéliens. Tsahal a en revanche essuyé des tirs d'artillerie de l'Armée nationale libanaise à proximité du lac Karoune, a-t-on précisé en ajoutant que les Israéliens n'avaient pas riposté. De source proche de la sécurité, on a indiqué que la population civile avait quitté Maïdoun.

Un analyste politique à Beyrouth a estimé que la progression israélienne n'avait pas encore atteint le «point de confrontation» au-delà duquel la Syrie se trouverait contrainte de répondre. «Il s'agit simplement d'un message intimant aux Syriens de ne pas soutenir (les feddayin)», a-t-il dit.

Toutefois, l'armée israélienne a annoncé hier soir la fin de cette vaste opération de ratissage. (ats, afp, reuter)

Grèves en Pologne
L'Eglise se pose en médiateur



Mgr Glemp devrait jouer un rôle important dans la crise actuelle. (Photo AP)

Première déclaration officielle de l'Eglise depuis le nouvel accès de fièvre syndical en Pologne, les évêques polonais ont invité hier les autorités à trouver un terrain d'entente en discutant avec les «groupes représentatifs de la société».

«La société a le droit de chercher à être responsable de son propre destin», dit un communiqué de l'épiscopat publié à Varsovie. «La situation du pays exige qu'on passe sur les considérations techniques et qu'on cherche énergiquement des solutions communes qui servent le bien-être du pays. Le seul moyen pouvant conduire à surmonter la crise est le dialogue des autorités de l'Etat avec les groupes représentatifs de la société.» (ap)

Terrible avalanche
Cinq morts en Engadine

Cinq personnes ont été tuées par une avalanche, mercredi, en Engadine. Selon la police, l'accident s'est produit au Monte-Sissone, au sud du col de la Maloja. L'identité des victimes n'a pas été communiquée. On sait toutefois qu'il s'agit d'un guide et de quatre de ses clients qui effectuaient depuis plusieurs jours des randonnées à ski dans la région du val Forno. Des militaires se trouvant à proximité immédiate n'ont, eux, pas été touchés par la coulée de neige.

Selon la police, le groupe de skieurs avait quitté mercredi matin la cabane du CAS et était monté par le «Vadrec del Forno» vers le Monte Sissone (3330 m), à la frontière italo-suisse.

Encordés et équipés d'appareils de repérage-détection en cas d'avalanche, les cinq skieurs ont été emportés alors qu'ils se trouvaient à l'altitude de 2800 mètres. (ap)

Faites confiance à

VAC

RENÉ JUNOD SA

115, Av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
039 21 11 21

le magasin où vous êtes sûrs d'être bien servis

L'Impartial ouvert sur... L'AÉRONAUTIQUE

L'armée américaine adopte le convertible Mi-hélicoptère, mi-avion : un hybride à l'avenir prometteur

L'idée de construire un convertible, un appareil à rotors basculants lui conférant les avantages d'un hélicoptère tout en ressemblant à un avion, n'est pas nouvelle en soi et de nombreux aviateurs et hélicoptéristes possédaient déjà dans les années septante un tel projet dans les tiroirs de leurs bureaux d'études. A quelques mois du premier vol du V-22 Osprey, le convertible destiné à l'armée américaine, il nous a paru intéressant de présenter ce type d'appareils à l'avenir prometteur, dans le domaine civil notamment, et de faire le point sur la riposte européenne à ce nouveau défi d'outre-Atlantique.

A l'instar de toutes les nouveautés technologiques et de leurs applications pratiques nécessitant des investissements extrêmement importants dans la recherche et le développement, ainsi que dans l'établissement d'un programme d'essai complexe à l'aide de toute une série de prototypes, c'est le seul intérêt militaire qui a permis de débloquer les crédits nécessaires à la réalisation du projet.

La mise en œuvre du V-22 Osprey remonte à l'idée émise par le Pentagone, en 1981, de doter toutes les forces armées américaines, et le corps des Marines en premier lieu, d'une flotte de transport rapide composée d'appareils à rotors basculants. Le programme complet du V-22 a été accepté en décembre 1982.

Malgré les énormes progrès techniques enregistrés dans la fabrication et l'entretien des hélicoptères classiques, sans oublier l'amélioration de leurs performances dans tous les domaines, l'hélicoptère restera toujours limité par de simples lois physiques dans son utilisation, notamment en ce qui concerne la vitesse, le rayon d'action et les coûts d'exploitation, par rapport à un avion.

ATOUTS

Ce qui a séduit les militaires dans l'idée du convertible est que cet aéronef aura des performances de vol stationnaire, de décollage et d'atterrissage et même de déplacement latéral très proches de celles d'un hélicoptère, grâce à la mise au point d'une commande de pas cyclique; par ailleurs, son fuselage aérodynamique et ses moteurs placés en bout d'ailes, en orientation horizontale, lui permettront d'atteindre des vitesses élevées et un rayon d'action doublé par rapport à un hélicoptère de même capacité d'emport. Avec, en prime, des coûts d'exploitation inférieurs de moitié aussi à un hélicoptère.

Les essais déjà effectués sur une large échelle avec le petit convertible XV-15, du constructeur Bell, démontre encore que les problèmes liés traditionnellement aux vibrations chez les hélicoptères s'estompent presque entièrement rejoignant ainsi les caractéristiques d'un avion.

INCONVÉNIENTS

De nombreux avantages qui ne vont pas sans quelques inconvénients aussi. De par leur conception, les convertibles sont pénalisés au niveau de la portance par l'interaction entre ailes et rotors, les doubles moteurs, reliés obligatoirement entre eux par un arbre de transmission garantissant un parfait synchronisme, n'étant pas à l'abri non plus d'une rupture d'un de ses éléments vitaux.

Ce système a aussi un désavantage évident par rapport à l'hélicoptère, il n'y aura aucune possibilité d'atterrissage d'urgence en autorotation.

Autre point non négligeable, la proportion entre la masse à vide du convertible (18 tonnes pour le V-22) par rapport à sa capacité maximale de charge est de 60%, même en utilisant de nombreux et coûteux matériaux composites légers, alors que ce rapport est rigoureusement de 50% pour les hélicoptères.

Le poids est donc l'ennemi principal du convertible, chaque kilo superflu nécessitant une motorisation tout à fait disproportionnée qui pourrait, là, entraîner des problèmes dynamiques, voire de coûts d'exploitation.

OSPREY

Pour en revenir à l'Osprey, déjà commandé à près de 1000 exemplaires pour l'ensemble des forces armées américaines, il remplacera totalement ou sera complémentaire à la flotte de transport des différents corps.

Ainsi, les quelque 522 appareils destinés au Corps des Marines, remplaceront les hélicoptères lourds Chinook CH-46 et Station Ch-53 équipant encore aujourd'hui les troupes d'intervention rapide. Pouvant voler à plus de 550 km/h sur une distance de plus de 2200 km à pleine charge (4,6 tonnes), avec possibilité de ravitaillement en vol, le V-22 emportera 24 hommes équipés et 2 pilotes.

Les Forces navales l'utiliseront dans des missions de transport navires-terre ainsi que dans des tâches de recherches et sauvetage en mer; l'Armée de l'air s'en servira en renfort à ses hélicoptères lourds pour du transport de trou-

pes sur longue distance, et l'Armée de terre pour renforcer sa capacité de transport de matériel ou de troupes à l'échelon du corps d'armée.

Si tout se passe selon le calendrier prévu, du reste admirablement tenu jusqu'à maintenant malgré les nombreuses questions techniques à résoudre, le premier appareil sera livré à la troupe en décembre 1991, la cadence devant passer de 31 à 128 appareils entre 1992 et 1995. Les Marines désirant bénéficier au plus vite de cette nouvelle capacité de transport et du gain de rayon d'action apporté par l'Osprey.

BELL ET BOEING

La construction et le développement du V-22 sont partagés entre deux sociétés: l'hélicoptériste Bell s'occupant de la voilure, des rotors, du système de transmission et des carénages des moteurs, alors que Boeing Vertol est chargé du fuselage, de l'empennage et du train d'atterrissage.

par Mario SESSA

Les rotors seront reliés entre eux de manière à ce qu'un seul moteur puisse entraîner les hélices en cas de panne d'un des deux moteurs mis au point par Allison. Chacun d'eux aura une puissance de 6000 CV.

A noter que les trois pales du rotor se replieront automatiquement vers le fuselage après l'atterrissage, les moteurs basculant à l'horizontale et l'aile tout entière pivotant sur son support pour s'aligner avec le fuselage.

Au niveau de l'avionique et des systèmes de navigation, le V-22 disposera de commandes de vol électriques avec calculateurs électroniques, alors que les derniers raffinements permettant des vols de nuit et par mauvaise visibilité seront montés sur l'appareil y compris un radar de suivi de terrain.

Quelque 1,75 milliard de dollars ont été nécessaires à couvrir les frais de la première phase d'études du projet, la mise au point du moteur Allison revenant à 75 millions de dollars et le programme mentionnant que cette première commande représentera la somme de 20 milliards de dollars!

MARCHÉ CIVIL

Outre son application militaire prioritaire, les industriels Bell et Boeing songent déjà à tirer un version civile du V-22 capable des missions jusque-là dévolues aux hélicoptères ou aux avions de transport.

Les premiers objectifs visés sont l'ensemble des opérations de transport et ravitaillement des plates-



Une mission type du V-22 Osprey: le transport rapide de troupes d'intervention. (Doc. Boeing)

formes pétrolières en haute mer de plus en plus éloignées des côtes, les appareils à rotors basculants disposant d'un rayon d'action largement supérieur aux hélicoptères et pouvant par ailleurs transporter jusqu'à 40 passagers dans une version civile.

Bien que le rapport masse à vide/masse maximale soit moins favorable que celui d'un hélicoptère, l'addition d'éléments propres aux avions en étant la cause principale, les ingénieurs de Bell et Boeing affirment que ce handicap s'estompe en terme de rentabilité dès que l'on dépasse une distance de 30 km.

LÉGISLATION

Si l'Osprey, quelle que soit sa version, rivalisera sans problème avec un hélicoptère de même capacité, il aura sans doute beaucoup plus de peine à s'imposer sur le terrain du transport aérien traditionnel par avion car, outre des questions techniques, c'est toute la législation qui devra être revue pour autoriser son utilisation régulière en raison de ses caractéristiques hybrides.

La riposte européenne

Six industriels associés dans l'EUROFAR

En Europe, c'est bien entendu le premier constructeur du continent, l'Aérospatiale, qui a proposé le tout premier projet de convertible par sa division Hélicoptères dont les usines se trouvent à Marseille-Mari-gne. Le manque d'intérêt et, surtout, le manque de moyens ont fait que l'on a renoncé à développer un tel engin, le projet X-910, de 1977, ne rencontrant pas plus de succès auprès du Gouvernement français.

Or, la mise en chantier du V-22 Osprey militaire et le lancement par Bell d'un prototype léger à usage civil baptisé XV-15 qui, selon son constructeur, pourrait être disponible vers 1995 et remplacerait aisément des avions classiques sur des distances de 800 km, a relancé le débat.

Le XV-15 a déjà accumulé de nombreuses heures de vol et a permis de faire des expériences très instructives pour aboutir à un produit tout à fait compétitif pour le transport rapide de 10 à 20 passagers au centre des villes, comme un hélicoptère, mais en volant à 480 km/h au lieu des 280 d'un hélicoptère normal, et à des coûts moindres.

EURÉKA

Devant ce nouvel intérêt pour la formule du convertible, un programme européen s'inscrivant dans le cadre de la charte Euréka II a été mis sur pied, la phase d'études préliminaires étant en cours.

Ce projet Eurofar de nouvel appareil à rotors basculants intéresse six partenaires industriels de cinq pays: l'Aérospatiale (France), MBB (Allemagne), Agusta et Aeritalia (Italie), Westland (Grande-Bretagne) et CASA (Espagne).

Le consortium se donne encore deux ans pour définir totalement les caractéristiques de son appareil en vue du lancement d'un prototype et du développement industriel qui y fera suite. Des études de marché, des travaux préliminaires de certification, ainsi que des essais technologiques sont au menu de cette première phase.

On s'achemine vraisemblablement vers un convertibles de 10 tonnes capable de transporter 15 à 20 passagers, la priorité technique étant de réduire au maximum la consommation de carburant des moteurs tout en optimisant l'aérodynamisme de l'appareil. Les rotors, selon l'Aérospatiale, n'auront plus rien à voir avec ceux d'un hélicoptère traditionnel.

DÉPASSEMENT

Conscients de l'enjeu, les initiateurs du projet Eurofar ne désirent pas uniquement rattraper, voire imiter, le projet américain du XV-15, mais proposent parallèlement une étude approfondie de tout ce qui sera nécessaire à l'exploitation commerciale du convertible. On étudiera, entre autres, les possibilités d'atterrissages urbains - le bruit du convertible passant pour inférieur à celui d'un petit hélicoptère -, la législation et les autorisations de vol, le vol tout-temps ainsi que toutes les questions d'infrastructures et du marché à l'exportation.

Bref, on veut en faire un produit immédiatement rentable se profilant dans un créneau précis, soit en remplacement des avions et hélicoptères de même capacité, soit en complément de ce qui existe déjà et qui est aussi appelé à être amélioré. C'est donc une philosophie nouvelle dépassant la performance technologique seule.

FINANCES

Lors d'une récente visite à la division Hélicoptères de l'Aérospatiale, il nous a bien été précisé qu'aucun pays ou constructeur européen n'aurait les moyens de se lancer seul dans le développement d'un tel engin, la réussite du programme étant, en fin de compte, conditionnée à l'intérêt de la clientèle et des Etats, les questions techniques n'ayant jamais été de celles qui retiennent un constructeur sérieux et expérimenté.

Les convertibles sont dès lors bien les aéronefs de l'avenir.

M. S.



Les missions de liaisons de plate-formes en mer pourraient ne plus être dévolues aux seuls hélicoptères

(photo Aérospatiale)